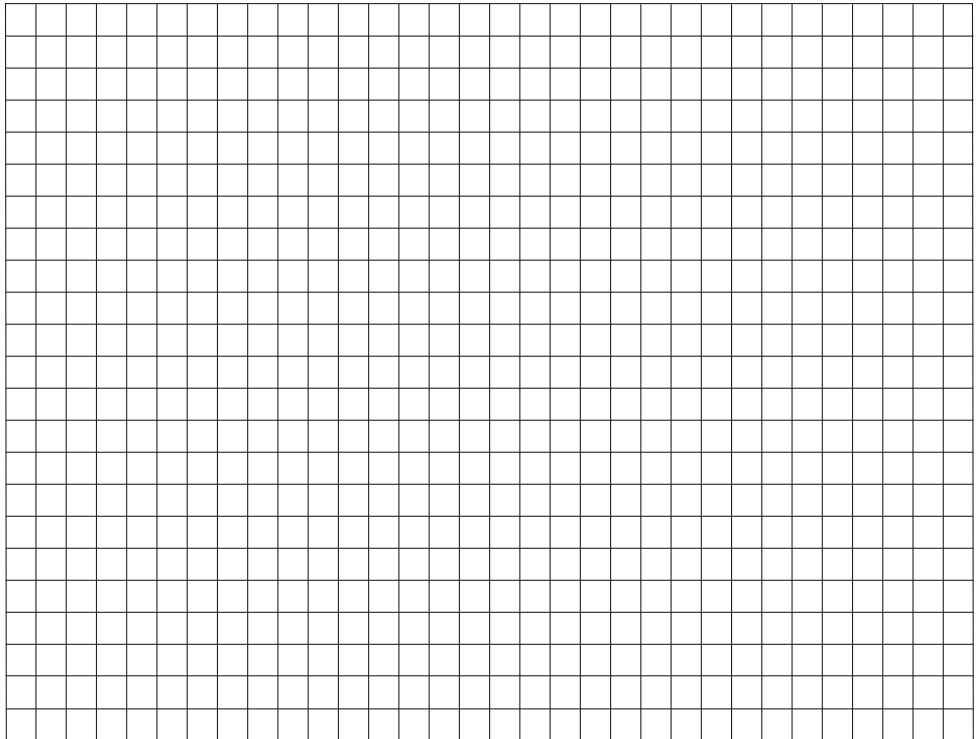


école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

rapport d'activité 2021-2022



rapport d'activité
2021-2022

L'année 21/22 a été marquée par un « retour à la normale », après plus de deux années très perturbées, l'ensemble des enseignements s'est déroulé en « présentiel » selon le terme désormais consacré et le rythme des voyages pédagogiques et des mobilités étudiantes a très progressivement retrouvé son rythme d'avant la crise sanitaire.

Pour autant, il s'agit d'une normalité nouvelle, la crise sanitaire mais aussi la crise climatique modifient sur bien des points notre façon de voir et de faire et ce de façon durable : le nouveau régime de télétravail a été consolidé, il concerne la moitié des agents de l'administration, les réunions à distance - en totalité ou en partie - sont désormais une habitude, la sobriété énergétique requise, transforme nos usages, notamment en ce qui concerne les déplacements.

L'année universitaire 2021/22 a été celle de la mise en route de chantiers marqués par les mutations en cours.

Un 2^e rapport de l'IGAC, cette fois avec la participation de l'IGESR daté de décembre 2021, « Condition de l'enseignement et déroulement des formations dans les énsa » a été remis à la Ministre de la Culture. Il apporte un éclairage complémentaire du précédent qui portait sur les conditions de mise en œuvre de la réforme de 2018 et pose un diagnostic assez complet sur notre réseau, sur le rapport entre la formation et les mutations de la profession d'architecte, les nécessaires adaptations de la pédagogie, notamment des rythmes et des emplois du temps. Il est un outil de travail pour les écoles d'architecture dans les mois et années à venir.

Ces questions sont au cœur du travail porté par la CFVE sous l'autorité de Solenn Guevel sa présidente, et de Murièle Fréchède, directrice des études, qui va profondément modifier l'organisation du travail en licence,

avant que ne soit entreprise la réforme du master. Le séminaire des enseignants de juillet 2022 dont la thématique était « Construire l'interdisciplinarité dans les contenus et modes pédagogiques », a permis de partager ces premières réflexions.

Par ailleurs, le diagnostic de l'empreinte écologique de l'École a été entrepris. Une mission a été confiée à deux enseignants-chercheurs, l'un économiste, David Albrecht, l'autre architecte, Gaëlle Breton. Ce travail qui devra impliquer l'ensemble des usagers de l'École, enseignants-chercheurs, étudiants, personnels administratifs et techniques, comporte un volet pédagogique et impliquera les étudiants, futurs architectes, dans sa réalisation même : études, constat et proposition.

À l'été 2022, les 20 énsa ont répondu ensemble à l'Appel à manifestations d'intérêt Compétences et métiers d'avenir, lancé par France 2030 et ont été retenues pour une première phase de diagnostic. Les différents réseaux d'enseignants notamment transition numérique, intervention sur l'existant et transition écologique, sont mobilisés. L'École de Paris-Belleville est particulièrement impliquée dans ce programme via le réseau énsaéco, piloté par Philippe Villien, enseignant chercheur dans notre école.

À n'en pas douter, ces chantiers ouverts sont des tentatives de réponses aux questions nouvelles, qui nécessitent de profondes remises en cause et qui impactent le travail des architectes de façon majeure.

Cette première année universitaire post confinement est aussi celle des nouveaux défis.

François Brouat, directeur

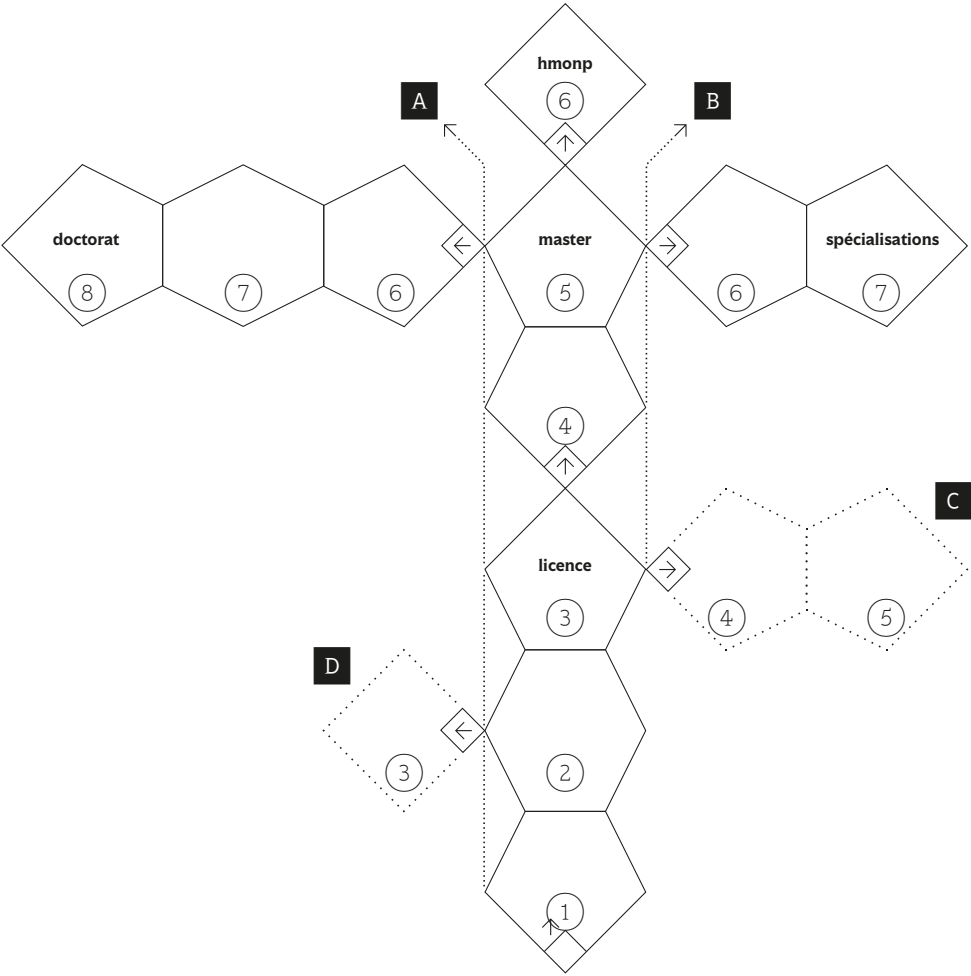
sommaire

repères	9
schéma de l'organisation des études	10
Paris-Belleville en chiffres	11
direction - enseignants	12
vie institutionnelle	15
partenariats institutionnels	16
les instances	19
conseil d'administration (CA)	20
conseil pédagogique et scientifique (CPS)	23
commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)	24
commission de la recherche (CR)	26
séminaires semestriels	27
les commissions thématiques	28
autres commissions	34
comité technique (CT)*	35
comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*	37
actualités	39
réorganisation des rythmes pédagogiques et du cycle Licence	40
enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2019, 2020 et 2021	42
effectifs étudiants	51
statistiques relatives aux étudiants	52
évolution des effectifs des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	53
bilan Parcoursup rentrée 2021	59
efficacité du test d'entrée en 1 ^{re} année	62
diplômes de spécialisation et d'approfondissement	64
bilan des différentes formations	67
cérémonie de remise des diplômes	68
habilitations des formations de l'école	69
licence et master	70
habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)	73
diplômes de spécialisation et d'approfondissement	74
master spécialisé® architecture et scénographies	78
voyages pédagogiques	79
formations en partenariat	81
recherche	87
UMR AUsSer 3329	
Architecture Urbanistique Société: Savoirs Enseignement Recherche	88
IPRAUS	
Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société (Ipraus)	
Laboratoire de recherche de l'Ensa de Paris-Belleville (UMR 3329 AUsSer)	93
documentation	117
médiathèque	118
le prêt et la fréquentation	121
évolution du fonds	123
centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand / Ipraus / AUsSer	125
réseaux documentaires	132

rayonnement	133
annuel	134
activités du Réseau Énsaéco	135
calendrier des événements 2021-2022	138
prix et distinctions	144
manifestations accueillies par l'école	146
partenariat - l'école des enfants	147
vie étudiante	149
étudiant-entrepreneur	150
bellasso	152
résome archi Belleville	155
associations d'anciens élèves	157
autres associations et activités étudiantes	160
Bellastock	162
soutien aux étudiants	164
échanges des savoirs au sein de la communauté internationale	165
coopération internationale	166
enseignement ouvert sur le monde	168
mobilité étudiante et enseignante	172
étudiants sortants en 2021 – 2022	177
étudiants entrants en 2021 – 2022	179
la mobilité enseignante	180
communication	181
communication	182
questionnaire envoyé à 1000 étudiants	184
ressources humaines	189
enseignants	190
enseignants non-titulaires rémunérés sur le budget de l'École	192
formation continue interne personnel ATOS et enseignants	193
personnel administratif et technique	194
budget et fonctionnement	197
quelques ratios et données	198
gestion financière et comptable	200
gestion des ressources informatiques	203
gestion des travaux d'aménagement et d'entretien	210
politique de développement durable	211
gestion des archives	212



schéma de l'organisation des études



- A** double cursus architecte /ingénieur en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
- B** double cursus architecte / designer en partenariat avec l'École nationale supérieure de création industrielle (Ensci)
- C** parcours européen de master « urbanisme et aménagement »
- D** licence professionnelle « assistant à chef de projet en aménagement de l'espace »

Paris-Belleville en chiffres

Locaux

Site principal : 60 boulevard de la Villette – Paris 19^e (14 600 m²)

Site de « l'imprimerie » : 46 boulevard de la Villette – Paris 19^e : 6 studios, 2 salles d'enseignement (1 000 m²).

La surface utile sur les deux sites est de 15 600 m².

Effectifs au 1^{er} novembre 2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Étudiants	1215	1271	1264	1260	1268
1 ^{er} cycle	416	414	428	436	409
2 ^e cycle	456	483	502	504	487
HMONP	123	130	105	110	133
DSA	115	126	117	156	141
doctorants	28	25	25	25	25
en mobilité (entrants)	77	93	87	29	73
Enseignants	131	127	133	128	138
professeurs	6	6	7	7	9
maître-assistants	47	47	52	52	49
associés	23	23	19	20	20
non-permanents	55	51	55	49	60
Personnels administratifs et techniques	61	62	62	62	64

Budget (fonctionnement et investissement)

Compte financier	2017	5 384 841 €
	2018	4 760 685 €
	2019	5 566 326 €
	2020	4 196 424 €
	2021	5 240 784 €

Site internet : www.paris-belleville.archi.fr

courriel : ensa-pb@paris-belleville.archi.fr

direction - enseignants

Directeur

François Brouat

Directrice adjointe

Florence Ibarra

Assistante de direction

Sandrine Olivier

Laboratoire de recherche Ipraus

André Lortie, directeur scientifique

UMR AUSser

Cristiana Mazzoni, directrice

Professeurs émérites

David Élalouf

Pierre-Louis Faloci

Francis Nordemann

Comité de direction

Ronald Amétis, directeur financier

Richard Aroquiamé, secrétaire général de l'UMR AUSser/Ipraus (parti 11/2021)

Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement

Murièle Fréchède, directrice des études

Stéphanie Guyard, responsable de la communication

Les enseignants titulaires et associés en 2021-2022

Arts et techniques de la représentation

Jean-Luc Bichaud

Ludovic Bost

Anne Chatelut

Anne-Charlotte Depincé

Gilles Marrey

Arnold Pasquier

Simon Vignaud

Sciences et techniques pour l'architecture

Mohamed Benzerzour

Teïva Bodereau

David Chambolle

Raphaël Fabbri

Yannick Guénel

Roberta Morelli

Christine Simonin

Histoire et culture architecturale

Malik Chebahi

Mark Deming

Marie-Jeanne Dumont

Corinne Jaquand

Guy Lambert

Jean-Paul Midant

Virginie Picon-Lefebvre

Théorie et pratique de la conception architecturale

Nicolas André

Bitá Azimi

Éric Babin

Sabri Bendimerad

Gaëlle Breton

Pascal Chombart de Lauwe

Emmanuelle Colboc

Mirabelle Croizier

Noël Dominguez

Alain Dervieux

Élisabeth Essaïan

Vanessa Fernandez

Françoise Fromonot

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

David Albrecht

Valérie Foucher-Dufoix

Laetitia Overney

Philippe Simay

Janine Galiano
Paul Gresham
Solenn Guével
Jérôme Habersetzer
Cyrille Hanappe
Patrick Henry
Patrick de Jean
Béatrice Jullien
Julie Lafortune
Laëtitia Lafont
Quentin Le Norment
André Lortie
Miguel Macian
Armand Nouvet
Simon Pallubicki
Aghis Pangalos
Lorenzo Piqueras
Philippe Prost
Sébastien Ramseyer
Jean-François Renaud

Pascale Richter
Émilien Robin
Mathias Romvos
Kerim Salom
Mirco Tardio
Estelle Thibault
Philippe Villien

Ville et territoires
Frédéric Bertrand
Angèle Denoyelle
Anne Grillet-Aubert
Dominique Hernandez
Marie-Ange Jambu
Agathe de Maupeou
Cristiana Mazzoni
Élise Ostarena
Élodie Pierre
Cyril Ros

Les enseignants contractuels

Arts et techniques de
la représentation
Jean Allard
Charles-Élie Delprat
Chiara Gaggiotti
Patrick de Glo De Besse
Arlette Harlé
Philippe Henensal
Nicolas Sage

Sciences de l'homme et de
la société pour l'architecture
Julie Lavyssiére
Sophie Szpirglas

Sciences et techniques
pour l'architecture
Christophe Arnion
Donatien Cassan
Yulia Donetskaya
Pierre Frinault
Octave Giaume
Salomé Jammet
David Jouquand
Yann Josse
Sarrah Kasri
Armelle Kerlidou
Bernadette Laurencin
Mathieu Le Cadre
Marion Leblois
Marguerite Legrand
Éric Lépine

direction - enseignants (suite)

Dominique Lerche
Quentin Lherbette
Nicolas Minassoff
Mathieu Monceaux
Olivier Netter
François Peyron
François Plaud-Hayem
Gérard Pras
Colette Remond
David Rombaut
Sylvain Soto
Paolo Tarabusi
Southy Ty

Ville et territoires
Loup Calosci
Nicole Caligaris
Christophe Cantoni
Marie Defay
Pierre Gommier
Astrid de Largentaye
Stéphane Lelong
Thierry Maytraud
Renaud Molines
Yvan Okotnikoff
Élodie Pierre
Arthur Poiret
Charles Rives
Vincent Saulier
Pierre Senges

Théorie et pratique de la
conception architecturale
Luca Antognoli
Mathilde Bastin
Antoine Brochard
Serge Clavé
Fanny Costecalde
Jérôme Damiens
Marion Dufat
Laetitia Lafont

Lise Le Roy
Alice Lombard
Fabienne Louyot
Géraldine Perrodin
Gabriel Pontoizeau
Pijika Pumketkao
Salomé Rigal
Emanuele Romani
Antoine Scalabre
Dimitri Toubanos
César Vabre
Clémence Yon

Anglais
June Allen
Michaël Asworth
Anne Besco
Damian Corcoran
Anne-Marie Roffi
Linnea Tilly
Julie Wavrick
George Wilson

DSA Architecture et patrimoine
Pierre Gommier

DSA Architecture et projet urbain
Arthur Poiret
Yang Liu

DSA Architecture et
risques majeurs
Élodie Pierre
Dominique Lerche
Sarrah Kasri

DSA Architecture et
maîtrise d'ouvrage
Flavia Pertuso

vie institutionnelle

partenariats institutionnels

Communauté d'universités et établissements « Université Paris-Est »

La création de l'Université Gustave Eiffel — UGE — au 1^{er} janvier 2020, a modifié les équilibres au sein d'Université Paris-Est, regroupement auquel l'Énsa-PB est associée depuis sa création. UGE regroupe l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, l'ESIEE – École d'ingénieurs de la CCI de Paris, l'EIVP – École des ingénieurs de la Ville de Paris, l'IFSTTAR, Institut de recherche dans les domaines de la ville et des territoires, des transports et du génie civil, l'École nationale des sciences géographiques, établissement dépendant de l'IGN, et l'Énsa Paris-Est.

La Comue Université Paris-Est — UPE — créée en 2015 qui a pris le nom de Paris-Est Sup en 2021, réunit quant à elle désormais l'Université Gustave Eiffel -UGE, l'Université de Paris-Est-Créteil -UPEC, l'École nationale des Ponts-Paris-Tech -ENPC et l'École nationale vétérinaire de Maison-Alfort -ENVA. Elle accueille également 12 établissements associés dont L'Énsa de Paris-Belleville.

Paris-Est Sup est un établissement auquel ses membres ont transféré des compétences stratégiques : formation des doctorants et insertion professionnelle des docteurs, délivrance de l'HDR. En revanche, ce sont les établissements membres d'UPE qui assurent la délivrance du diplôme de doctorat. Les doctorants dont le travail est dirigé par un enseignant-chercheur de Paris-Belleville sont inscrits à UGE, leur doctorat est

délivré conjointement par UGE et l'Énsa de Paris-Belleville. Paris-Est Sup regroupe 6 écoles doctorales dont l'ED Ville, Transports et Territoires à laquelle l'Énsa-PB est rattachée, c'est également un espace de coopération scientifique qui assure la coordination de projets pédagogiques et scientifiques et des actions de valorisation de la recherche, en particulier pour les programmes retenus au titre des Investissements d'Avenir (Labex – Idefi – Equipex – SATT).

Paris-Est Sup est le lieu d'un partenariat structurant, en matière de recherche, via l'École doctorale « Ville, Transports et Territoires », le pôle thématique interdisciplinaire sur la ville (Ville, environnement et leurs ingénierie) et le laboratoire d'excellence Labex « Futurs urbains : Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel l'Unité mixte de recherche ausser qui regroupe les équipes de recherche de 4 Écoles nationales supérieures d'architecture, représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des Énsa. L'École participe également au travers de l'engagement de ses chercheurs à l'institut de recherche et développement pour la transition énergétique de la ville Efficacity, et est impliquée dans plusieurs programmes portés par cet institut.

Paris-Est Sup a également permis la mise en place de formations associant plusieurs de ses membres. Ainsi, l'Énsa de Paris-Belleville est partie prenante de la licence professionnelle Assistant

à chef de projet et aménagement de l'espace, avec l'EIVP, l'Énsa Paris-Est et le département de génie urbain d'UGE, un parcours européen de master en urbanisme est également proposé par des partenaires de Paris-Est Sup associant l'École d'urbanisme de Paris - EUP, l'Énsa Paris-Est (composantes d'UGE), l'Énsa de Paris-Belleville ainsi que les universités de Hambourg (Hafencity), Milan (Polytechnique), Ljubljana et Malmö.

Une nouvelle gouvernance a été mise en place et l'Énsa-PB est représentée dans ses différentes instances : Conseil d'administration (François Brouat), Conseil de l'ED VTT (André Lortie, Estelle Thibault, Christine Belmonte), Conseil de la formation doctorale (Guy Lambert) et Conseil de projets (Virginie Picon-Lefebvre).

Conférence des Grandes écoles (CGE)

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 223 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau master et au-delà, de statut public (pour 70 % d'entre elles) ou privé.

Ces établissements d'enseignement supérieur forment leurs diplômés dans une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile. La CGE a pour vocation de susciter et coordonner des réflexions et travaux sur l'enseignement, la pédagogie et la recherche et de développer les relations entre ses membres.

Les grandes écoles, au-delà de leur diversité, témoignent d'une réelle cohérence dans leur approche de la formation et de l'insertion professionnelle. L'ensemble de leurs missions vis-à-vis de la collectivité se traduit par des caractéristiques communes :

- la reconnaissance par l'État de l'établissement et du diplôme,
- une taille humaine : de 400 à 6 000 étudiants par école,
- une sélection qui rend l'univers des grandes écoles très compétitif,
- une formation longue, 5 ou 6 ans après le baccalauréat, polyvalente et généraliste, privilégiant les connaissances de base d'une culture pluridisciplinaire solide, ainsi que l'acquisition de méthodes et d'outils de travail,

partenariats institutionnels (suite)

- une variété et une mobilité suffisante des personnels enseignants. À côté de corps permanents d'enseignants, composés de spécialistes académiques, des cadres d'entreprise et des praticiens expérimentés interviennent dans les enseignements comme professeurs associés et comme vacataires,
- une pédagogie souple et évolutive, faisant largement appel, à côté des cours magistraux, au travail en petites classes, à l'usage très large de la méthode des cas, aux projets, aux travaux de groupe, au recours de plus en plus développé aux méthodes et outils nouveaux,
- une cohérence globale du projet garantie par le directeur de l'école, une coopération très étroite avec les milieux économiques, se développant à la fois pour la formation des étudiants (définition des besoins, participation aux conseils, organisation des stages, projets de fin d'études) et pour l'innovation et la valorisation de produits nouveaux (grâce à des contrats de recherche et des transferts de technologie),
- une ouverture internationale se traduisant par : un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation,
- un rôle important attribué à l'enseignement des langues et à la connaissance des cultures étrangères,
- la multiplication des séjours et des stages à l'étranger, allant jusqu'à la possibilité d'un parcours académique à l'étranger intégré dans le cursus de l'École,
- un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation.

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a ainsi été parmi les premières Énsa à engager une demande d'adhésion à la CGE en 2014. Elle est membre depuis le 8 avril 2015 aux côtés des énsa de Lyon, Montpellier, Nancy, Paris-Est, Saint-Étienne et Versailles qui devraient être rejointes par les énsa de Bordeaux et de Paris-Malaquais.

L'accréditation délivrée à l'Énsa-PB du mastère spécialisé® Architecture et scénographies, auquel est associé l'École Camondo, a permis de mettre en place une nouvelle formation spécialisée post master (la cinquième) dont la première promotion, a été accueillie en janvier 2020.

Le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Énsa organise les instances de l'École, les rapprochant du modèle universitaire. Certaines compétences en matière de situation individuelle et gestion de carrière sont précisées dans d'autres textes, notamment ceux relatifs au statut des personnels enseignants.

conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est l'instance de délibération et de concertation de l'établissement. Il dispose d'une compétence générale d'orientation et de gestion de l'établissement, ses attributions étant définies par le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Énsa.

Attributions

Il délibère notamment sur :

le projet de contrat pluriannuel conclu avec l'État, le budget, les projets de conventions de regroupement, les programmes d'enseignement, les évaluations, demandes d'accréditation et d'habilitation, la création de diplômes, le règlement des études, les conditions d'admission des étudiants, le règlement intérieur de l'école, le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, les projets de conventions d'utilisation des immeubles, la gestion immobilière, certaines catégories de contrats ou de conventions, la participation de l'école à toute forme de groupement public ou privé, la création de filiales et de prise de participation ainsi que la création de fondations, les dons et legs, le tarif des prestations, l'engagement des actions en justice, le bilan social et le rapport d'activité annuels. Il est informé des conditions générales d'emploi et de rémunération des personnels. Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois chaque année.

Composition

Il comprend 22 membres :

- 9 personnalités qualifiées dont :
- le représentant du président de

la Région, le représentant de Paris-Métropole, le président de la COMUE, membres de droit :

— un architecte désigné par le CROA d'Île-de-France, désigné pour 4 ans

— 5 personnalités qualifiées désignées par le CA sur proposition du Directeur pour 4 ans

● 7 représentants des enseignants-chercheurs, élus pour 4 ans

● 3 représentants des personnels administratifs et techniques, élus pour 4 ans

● 3 représentants des étudiants, élus pour 2 ans

Assistent au CA : le Directeur, la Présidente et le vice-président du CPS, l'Agent comptable, les représentants du DRAC, du Recteur et du Contrôleur budgétaire.

Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées et les représentants des enseignants-chercheurs.

Nul ne peut être à la fois membre du conseil d'administration et membre du conseil pédagogique et scientifique.

Présidence

— Jean-François Renaud, maître de conférences, élu en février 2019 ;

— Philippe Prost, professeur, élu en septembre 2012, renouvelé en septembre 2015,

— Jean-Philippe Garric, maître-assistant, élu en juillet 2006,

— Jean-Paul Midant, maître-assistant, élu en 2004,

- Jean-Pierre Braun, maître-assistant, élu en 2002,
- Bernard Le Roy, maître-assistant (1998),
- Jean-Patrick Fortin, maître-assistant (1996),
- Antoine Grumbach, professeur (1994),
- Marie-Line Meaux, secrétaire générale de la mission de réflexion pour l'aménagement du site de Boulogne-Billancourt (1993),
- Claude Vié, professeur (1991),
- Serge Santelli, maître-assistant (1989).

Activités

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2021-2022 : le 30 septembre 2021, le 25 novembre 2021, le 9 mars 2022 et le 27 juin 2022.

Il a délibéré sur les points suivants :

- le renouvellement du mandat du directeur de l'École,
- le compte financier 2021, le budget initial 2022 ;
- le rapport d'activité 2020-2021 ;
- le bilan de la rentrée 2021 ;
- les conditions d'admission Parcoursup pour la rentrée 2022 ;
- le renouvellement de l'accréditation auprès de la Conférence des Grandes Écoles du Mastère spécialisé « Architecture et Scénographies »,
- le règlement intérieur et le règlement des études 2022/2023 ;
- le soutien pour la participation aux Archipiades 2022 ;
- le soutien à Bellastock pour l'organisation du festival 2022,
- la détermination des effectifs de recrutement étudiants de licence et

de master pour l'année universitaire 2022-2023,

- la pérennisation du dispositif d'aides exceptionnelles aux étudiants mis en place à l'occasion de la crise sanitaire,
- la mise en application pour les agents contractuels de l'École du cadre de gestion de la circulaire Albanel et notamment la création d'une part variable au titre de l'année 2022,
- la désignation des membres de la Commission chargée d'examiner les demandes d'admission des candidats étrangers et des candidats à la Dispense partielle d'études (DPE), de la validation des acquis professionnels (VAP), des demandes de transfert, des vœux d'entrée en 1^{re} année,
- la mise en place de deux dispositifs de soutien aux travaux des doctorants de l'Énsa-PB, complémentaires de ceux offerts par l'École doctorale « Ville, Transports et Territoires » (ED VTT) de l'Université Paris-Est Sup : le financement de la retraite d'écriture organisée par le « Petit séminaire » et le financement de bourses de mobilité en France,
- la domiciliation à l'Énsa-PB du réseau ÉNSA-ÉCO créé par le ministère afin de fédérer les initiatives pédagogiques dans le domaine de la transition écologique,
- la majoration exceptionnelle de l'indemnité journalière d'hébergement pour une mission de quatre jours au Congo de deux enseignants compte tenu des impératifs de sécurité sur place.

Membres du Conseil d'administration 2021-2022

(élections du 29 novembre 2018 / élection du 23 octobre 2020)

président	Jean-François Renaud, maître de conférences en Tpcau	
	Pascale Richter maîtresse de conférences en Tpcau	
	Raphaël Fabbri, maître de conférences en STA	
collège des enseignants et chercheurs	Béatrice Jullien, architecte, maîtresse de conférences en Tpcau	élus pour 4 ans
	André Lortie, professeur en Tpcau	
	Jean-Paul Midant, maître de conférences en Histoire et Cultures Architecturales	échéance: 28/11/2022
	Miguel Macian (élu le 23/10/2021)	
collège des ATS	Anabel Mousset	
	Arnault Labiche	
	David Traclet (à compter de mars 2022)	
collège des étudiants	Yann-Hervé Tape-Pineau / Léa Carboneau	élus pour 2 ans
	Alexandre Araujo / Louana Lioud	le 23/10/ 2020
	Roxane Tribut / Véronique Turgeon	
membres de droit	Jean-Yves Bohbot, représentant de la présidente du conseil régional d'Île -de-France	
	Patrick Bloche, représentant du président de Paris-Métropole puis Roger Madec, conseiller métropolitain (mars 2021)	
	Alexandre Maïtrot de la Motte, président de la COMUE Université Paris-Est	
	Pierre Champenois, architecte, représentant le Conseil Régional de l'ordre des architectes d'Île de-France	
Personnalités extérieures	Véronique Chatenay-Dolto, administratrice générale honoraire du ministère de la Culture, ancienne directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France	
	Pascal Dayre, directeur du foncier à la Ville de Paris	
	Pascale Guédot, architecte, directrice de l'agence Pascale Guédot	
	Antoine Aubinais, directeur de la stratégie du collectif Bellastock	
	Frédérique Pain, directrice de l'ENSCI	

Assistent au CA :

— François Brouat, directeur ;
 — Solenn Guével, présidente du CPS ;
 — Guy Lambert, vice-président du CPS ;
 — Isabelle Michard (à compter de mars 2022), représentant du DRAC ;
 — Chantal Bonnefoy, contrôleur budgétaire ;

— Florence Bougnaud-Vedel, agent comptable.

Le recteur n'a pas désigné de représentant.

conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Missions

— Il débat des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

— En formation restreinte aux personnels titulaires représentant les personnels chargés de l'enseignement et de la recherche, il examine les questions individuelles et donne un avis sur les répartitions individuelles entre les services d'enseignement et de recherche.

— Il peut être saisi pour avis par le conseil d'administration sur toute question ressortissant de ses compétences.

Composition

● Présidente

Solenn Guével, maîtresse de conférences en Tpcou

● Vice-président

Guy Lambert, maître de conférences en histoire

● Collège enseignants et chercheurs

Bitu Azimi, Jean-Luc Bichaud, Patrick de Jean, Alain Dervieux, Janine Galiano, Solenn Guével, Roberta Morelli, Simon Vignaud

● Collège des ATS

Sylvie Moscatelli

● Collège des étudiants

Alexandre Araujo, Samir El Bouchikhi, Anatole Lefevre, Idriss Lyons

● Collège des professeurs et autres

enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche

Corinne Jaquand, Valérie Foucher-Dufoix, Guy Lambert, Laetitia Overney, Virginie Picon-Lefebvre, Estelle Thibault

● Personnalités extérieures

Nathalie Roseau, architecte, ingénieure, professeur associée à l'ENPC, chercheuse au laboratoire LATTs

Antoine Fleury, chargé de recherche au CNRS

Nicolas Tixier, professeur Tpcou Énsu de Grenoble, directeur du laboratoire CRESSON

● Collège des doctorants

Armelle Ninnin

Le CPS en formation restreinte s'est réuni 8 fois en 2021/2022 (11 octobre, 8 novembre, 22 novembre et 13 décembre 2021, 19 janvier, 28 mars, 13 juin et 11 juillet 2022) et a été consulté 3 fois (23 septembre, 26 novembre 2021 et 8 avril 2022) par voie électronique.

Il s'est prononcé sur : les contrats doctoraux, le recrutement et le renouvellement des maîtres de conférences associés, le bilan des enseignants récemment recrutés, la situation des effectifs enseignants et la stratégie de recrutement des enseignants-chercheurs, les postes à pourvoir par la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs pour la rentrée 2022, la composition et le règlement intérieur des comités de sélection, l'examen des demandes de promotion de grade des enseignants-chercheurs, les demandes de congé pour études et recherche, la répartition des charges recherche, le cadre général de recrutement et de suivi des enseignants contractuels T3.

commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)

La CFVE est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes les questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation, et aux conditions de vie et de travail des étudiants. Elle prépare et propose des mesures relatives :

- à l'organisation des programmes de formation et à l'évaluation des enseignements ;
- aux conditions d'admission et d'orientation des étudiants, aux modalités de contrôle des connaissances et à la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux études d'architecture ;
- au suivi de la réussite, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- au développement des enseignements sous forme numérique et de la formation des personnes et des usagers à l'utilisation des outils et des ressources numériques ;
- aux activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que des mesures de nature à améliorer leurs conditions de vie et de travail, notamment des mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques ;
- à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé,

— à la sensibilisation de tous les publics à l'architecture et à la diffusion de la culture architecturale et des enjeux de l'architecture, animées par des étudiants ou des enseignants.

Composition

- Présidente
Solemn Guével, maîtresse de conférences en Tpcu
- Collège enseignants et chercheurs
Bita Azimi, Jean-Luc Bichaud, Patrick de Jean, Alain Dervieux, Janine Galiano, Solemn Guével, Roberta Morelli, Simon Vignaud
- Collège des ATS
Sylvie Moscatelli
- Collège des étudiants
Alexandre Araujo, Samir El Bouchikhi, Anatole Lefevre et Idriss Lyons

La CFVE s'est réunie une vingtaine de fois en 2021.

Elle a été consultée sur :

- le programme de travail de l'année et la préparation des séminaires enseignants,
- les propositions d'enseignements,
- le bilan des inscriptions pédagogiques,
- le retour des rapporteurs des différents champs disciplinaires, des référents d'année et des responsables de formation post-master,
- l'évolution de l'enseignement de la Théorie,
- l'organisation de cours optionnels,
- l'enseignement de l'anglais,
- l'activité des différentes commissions thématiques,

- les règles d'invitation d'intervenants extérieurs dans les enseignements notamment dans les studios,
- les règles de recrutement pour les enseignants contractuels,
- la mise en place d'un groupe de travail pour travailler sur le calendrier annuel, les emplois du temps, les rythmes et les contenus notamment en cycle Licence,
- le tri et le recyclage à l'école,
- la proposition d'une analyse et d'une amélioration de l'empreinte environnementale de l'école,
- la mise en place du logiciel « Compilatio/plagiat »,
- le calendrier pour l'année universitaire 2022/2023,
- l'organisation des enseignements pour la rentrée scolaire 2022,
- la stratégie de recrutement des enseignants pour 2022 ,
- la procédure d'examen des dossiers de candidats en 1^{re} année (Parcoursup) pour la rentrée 2022,
- une réflexion pour l'organisation des voyages pédagogiques en Licence et les voyages pédagogiques 2022,
- le règlement des études 2022-23.

commission de la recherche (CR)

La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes les questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats. Elle prépare et propose des mesures relatives :

- à l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche ;
- à la meilleure répartition des services d'enseignement et de recherche ;
- à l'articulation entre la recherche et la formation ;
- au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Composition

● Président

Guy Lambert, maître de conférences en histoire

● Collège des professeurs et autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche

Corinne Jaquand ; Valérie Foucher-Dufoix, Guy Lambert, Laetitia Overney, Virginie Picon-Lefebvre, Estelle Thibault

● Personnalités extérieures

Nathalie Roseau, architecte, ingénieure, professeur associée à l'ENPC, chercheuse au laboratoire LATTs

Antoine Fleury, chargé de recherche au CNRS

Nicolas Tixier, professeur Tpc au Énsa de Grenoble, directeur du laboratoire CRESSON

● Collège des doctorants

Armelle Ninnin

La commission de la recherche s'est réunie le 13 mars 2022. Elle a traité du rattachement doctoral, des enseignements doctoraux internes à l'Énsa-PB, des financements doctoraux, des séminaires de Master et de l'encadrement des mémoires ainsi que de la formation pré-doctorale à la recherche.

Par délibération du conseil d'administration en date du 25 septembre 2012, il a été créé des séminaires semestriels (rentrée, inter ou fin de semestre) regroupant l'ensemble des enseignants permanents (professeurs, maîtres de conférences, maîtres de conférences associés et contractuels) et des chercheurs, selon les sujets, les élus étudiants et ATS du conseil d'administration, ainsi que les responsables administratifs concernés. Chacun des séminaires est consacré, après un temps d'information, de mise en commun et d'échange autour de l'actualité et des pratiques, à une réflexion collective sur des thèmes forts. Il est rendu compte du travail des commissions lors du séminaire de rentrée.

Deux séminaires se sont tenus en 2021/2022 :

- 6 et 7 septembre 2021,
- 7 juillet 2022.

Le séminaire de septembre s'est déroulé en deux temps :

- une demie journée consacrée aux informations institutionnelles et aux présentations des travaux réalisés et en cours des commissions thématiques,

— une journée consacrée à la réorganisation des rythmes et des programmes. Les enseignants se sont répartis en 6 groupes de travail pour réfléchir aux thématiques suivantes : positionnement et format des options ; construire et étayer une pensée ; analyse architecturale, urbaine et paysagère ; relevé spatial, matériel, constructif et habité ; construction et projet ; rythmes annuels et hebdomadaires/Modalité et formes d'enseignements.

Le séminaire du 7 juillet avait pour thématique centrale la réorganisation de la Licence. Le groupe de travail « calendrier- rythme-contenus » missionné par la CFVE a présenté l'avancement de ses travaux et notamment le nouveau calendrier universitaire ainsi que le projet de réorganisation de la licence tant dans ses contenus que dans ses rythmes pédagogiques. Des groupes de travail par semestre d'enseignement de licence se sont ensuite réunis pour travailler sur les contenus.

les commissions thématiques

Cinq commissions travaillent sur des thèmes d'intérêt général. Leur organisation et leur fonctionnement sont désormais prévus dans le règlement intérieur de l'École.

Leur rôle est d'explorer des sujets, de préparer des propositions, de rendre des avis fonctionnels. Les instances - CA, CPS, CFVE et CR - peuvent solliciter une commission sur un sujet particulier de son domaine de compétence. Ces commissions permettent également la concertation et la bonne compréhension de la politique de l'établissement.

Elles sont composées d'enseignants permanents de l'école, de deux étudiants désignés par les étudiants élus dans les instances et des responsables administratifs concernés qui en assurent le secrétariat. L'association Bellasso participe à la commission Vie de l'École. Chaque commission désigne un ou deux rapporteurs. Afin d'être en cohérence avec le renouvellement des instances de l'École, la participation enseignante est fixée pour 4 ans, les nouveaux arrivants intégrant les commissions constituées et la participation étudiante est revue tous les 2 ans.

Les rapporteurs président et animent les réunions. Ils rendent compte pour la commission à la CFVE et devant le séminaire annuel.

Les comptes rendus des commissions sont systématiquement établis et publiés sur l'intranet de l'École.

Commission Métiers

● Rapporteurs : Emmanuelle Colboc et Yannick Guenel

● Secrétariat : Murièle Fréchède, Déborah Arnaudet

● Membres enseignants : Teïva Bodereau, Patrick de Jean, Angèle Denoyelle, Élodie Pierre, Élise Ostarena, Christine Simonin, Mirco Tardio

● Membres étudiants : Iliana Goetschy, Philippine Freret

La commission Métiers s'est réunie le 8 avril 2022 pour examiner les rapports d'expériences professionnelles longues (minimum 6 mois) pouvant dispenser du stage de Master.

8 rapports ont été présentés à la commission, 2 ont été refusés, 2 ont dû être complétés et 4 ont été acceptés.

La commission Métiers s'est également réunie le 1^{er} juillet 2022 pour examiner les candidatures des étudiants diplômés des autres Énsa, des diplômés étrangers reconnus et des Bellevillois demandant une validation des acquis en HMONP. 66 dossiers de candidatures ont été présentés à la commission, 21 dossiers ont été retenus (9 en validation des acquis et 12 dossiers de diplômés d'autres écoles d'architecture).

Commission International

- Rapporteurs: Paul Gresham et Marie-Ange Jambu
- Secrétariat: Odile Canale, Anabel Mousset, Bianca Gonzalez
- Membres enseignants: Sabri Bendimerad, Gaëlle Breton, Luis Burriel-Bielza, Pascal Chombart de Lauwe, Augustin Cornet, Alain Dervieux, Janine Galiano, Anne Grillet-Aubert, Corinne Jaquand, Cristiana Mazzoni, Simon Pallubicki, Aghis Pangalos, Sébastien Ramseyer, Pascale Richter, Cyril Ros
- Membres étudiants: Anouk Fontaine

La commission International s'est réunie 7 fois en 2021-2022 et a examiné les points suivants:

- renouvellement des accords erasmus,
- préparation de la soirée «Partir en mobilité»,
- sélection des candidats à la mobilité,
- étudiants sortants et entrants,
- nouveaux partenariats,
- enseignements en anglais,
- projet de cartographie des activités internationales de l'école.

Débats: Comment mettre en place des enseignements en anglais à l'Énsa-PB? Sur la base d'un questionnaire adressé aux enseignants sur leurs compétences linguistiques, quel type de cours en anglais proposer aux étudiants (studios, options, cours théoriques)? Comment les introduire progressivement dans la structure du programme de cours? Quelle méthodologie et quel périmètre pour le projet cartographie de l'activité internationale de l'école? Comment

l'école peut-elle s'organiser pour pallier les dysfonctionnements du programme Erasmus (signature de la convention très tardive, retard important dans le versement des crédits accompagné d'une nette diminution impactant significativement le versement des bourses aux étudiants, problème technique des nouveaux outils...)?

Commission Valorisation des ressources documentaires

- Rapporteurs: Laetitia Overney et Kerim Salom
- Secrétariat: Karine Fournier, Pascal Fort, Véronique Hattet, Blandine Nouvellement
- Membres enseignants: Frédéric Bertrand, Malik Chebahi, Marc Deming, Anne-Charlotte Depincé, Marie-Jeanne Dumont, Cyril Hanappe, Corinne Jaquand, Solenn Guevel, Estelle Thibault
- Étudiants: Murat Cacan, Armelle Ninnin

La commission s'est réunie trois fois en 2021-2022 et a examiné les points suivants selon trois axes définis devant la CFVE en 2019:

- ① valorisation:
 - depuis mars 2022, un nouveau portail ArchiRès enrichi et plus ergonomique avec un accès non authentifié qui donne des informations communes à tout le réseau, un accès authentifié (connexion à son compte lecteur) qui dirige vers une page spécifique à la bibliothèque de l'école de rattachement; des actualités relatives aux bibliothèques et centres de documentation, des informations

les commissions thématiques (suite)

pratiques sur les outils pour les étudiants et enseignants, une offre numérique largement enrichie.

② enrichissement des fonds

● deux nouveaux fonds :

— projet en cours : le fonds Pierre Pinon, enseignant-chercheur de l'école de 1997 à 2013, décédé en 2021

➔ achat et don à la médiathèque :

constitution d'un fonds de livres Pierre Pinon (sélection et achat en cours)

➔ au centre de recherche documentaire et cartothèque IPRAUS/AUSser :

récupération de la littérature grise (mémoires de DEA et thèses, rapports de recherche, HDR) et d'une partie du fonds cartes et plans.

— fonds Benjamin Mouton : don de la bibliothèque d'agence de Benjamin Mouton (ACMH à la retraite) à l'Énsa de Paris-Belleville et déposé au Centre de recherche documentaire IPRAUS/AUSser : Ce fonds est constitué de 1200 ouvrages et d'une collection de revues portant sur le patrimoine en France et à l'étranger avec des axes sur les matériaux et les restaurations de monuments. Un stagiaire devrait être embauché en 2023 pour le catalogue de ce fonds.

● deux nouveaux abonnements acquis par ArchiRès :

— le catalogue Arte Campus avec plus de 2300 références de vidéos désormais directement accessibles après connexion. Ce partenariat ArchiRès-Arte Campus a été possible grâce au financement du ministère de la culture qui porte une volonté affirmée de mutualisation des ressources des 20 Énsa.

Il devient possible de mettre en ligne des

conférences de l'école via la plateforme Arte Campus (procédures en cours)

— une nouvelle offre de livres électroniques (ebooks Numilog) accessibles après connexion

● des projets en cours : valorisation de fonds recherche IPRAUS/AUSser :

— création d'une collection de photographies intitulée « Les villes d'Asie Pacifique : architectures, espaces et publics et paysages ».

Ce projet est d'inventorier, de sélectionner et de numériser un corpus de photographies provenant des campagnes photographiques menées lors de programmes de recherche par les chercheurs de l'IPRAUS/AUSser

— création d'une collection d'entretiens oraux menés par les membres IPRAUS/AUSser. Ce projet est de conserver, organiser et partager les archives orales de l'IPRAUS/AUSser.

Ces deux collections seront déposées par la suite sur la plateforme Hal.

③ stratégie

● une équipe recomposée à la médiathèque ; évolution des conditions de fonctionnement

● réaménagement de la médiathèque : appel à initiatives workshop auprès des enseignants en cours

● matériauthèque : après un état des lieux, un point d'étape a été fait avec les enseignants-chercheurs pour définir des pistes d'évolution

● comité d'acquisition : projet d'acquisition d'un fonds Pinon, acquisition de ressources renouvelées dans le domaine de la recherche sur l'art contemporain

- données géographiques gérées par la cartothèque: point d'étape et valorisation de cette ressource (par Véronique Hattet)
- acquisition d'un logiciel anti-plagiat (Compilatio)

Commission Diffusion de la culture architecturale

- Rapporteurs: Jean-Luc Bichaud et Patrick Henry
- Secrétariat: Stéphanie Guyard, Daniella Caballero
- Membres enseignants: Jean-Luc Bichaud, Agathe de Maupeou, Marie-Jeanne Dumont, Virginie Picon-Lefèvre, Philippe Villien
- Membres étudiants: Rémy Attanasio, Ikram Rhilane

La commission s'est réunie deux fois (les 21 septembre 2021, le 26 novembre 2021). Les coordinateurs regrettent le trop faible nombre d'enseignants présents (3 la plupart du temps).

La commission s'est prononcée sur trois publications:

- Retour d'expérience « Métropoles d'Asie Pacifique », Nathalie Lancret et Juliette Pommier
- Valorisation éditoriale d'une expérience pédagogique de quatre ans du groupe de PFE Architectures de Reconquête (ADR) - Déconstruction/Reconstruction (2016-2020), Françoise Fromonot, Béatrice Jullien et Émilien Robin
- PFE Architectures de Reconquête (ADR), Armand Nouvet et Cyril Ros

Par ailleurs, Daniella Caballero a conçu une maquette de publication qui est mise à disposition des enseignants et des étudiants pour publier en interne leurs travaux.

La commission a également examiné deux projets de conférences: *les causeries de novembre* coordonnées par Françoise Fromonot et une Journée d'étude « La guerre: représentations-reconstructions dans l'architecture et les arts visuels » co-organisée par Anne-Charlotte Depincé et Elisabeth Essaïan.

Enfin, plusieurs sujets ont été étudiés parmi lesquels:

- les travaux de mise aux normes des amphithéâtres pour l'enregistrement et la diffusion vidéo des conférences;
- la création d'un poste / demi-poste de régisseur
- la valorisation des travaux étudiants;
- l'exposition des travaux de PFE.

Commission Vie de l'école

- Rapporteurs: Valérie Dufoix et Jérôme Habersetzer
- Secrétariat administratif: Agnès Beauvallet
- Membres de l'administration: Arnault Labiche, Roberto Eliezer
- Membres enseignants: Ludovik Bost, Anne Chatelut, Solenn Guével, Armand Nouvet, Laetitia Overney, Ludovik Bost
- Membres étudiants: Emeline Collignon, Pauline Lesueur, Alex Touayev et 2 représentants de Bellasso

les commissions thématiques (suite)

La commission s'est réunie deux fois en 2021-2022, le 23 novembre et le 16 février. Elle a œuvré à la réalisation de différents projets, ayant trait à la vie sociale et culturelle, aux locaux et aux matériels, à la vie quotidienne des usagers de l'école, mettant ponctuellement en place des groupes de travail restreints sur des sujets précis et diffusant, à l'ensemble de la communauté de l'école, des comptes rendus réguliers et des bilans à chaque fin d'année universitaire.

Principaux points examinés en 2021/2022 :

① La question du tri, du recyclage au réemploi et plus largement de la prise en compte de la transition écologique : Organisation du tri et du recyclage dans les studios et organisation d'une journée du tri

Des poubelles en bois ont été créées et disposées dans chaque studio pour permettre la récupération des planches et des morceaux de bois.

Les studios de 1^{re} année bénéficient par ailleurs d'étagères permettant de récupérer et stocker à plat différents matériaux.

Une réflexion s'ouvre sur le tri et le réemploi des matériaux non utilisés. Il est procédé à un recensement des différents matériaux utilisés : cartons, papiers, bombes de colle, solvants et peintures, objets divers, morceaux de maquettes. Une journée du tri est organisée le 21 janvier.

Des pistes d'améliorations possibles sont évoquées : prévoir des balais et pelles dans chaque studio et plus de chariots pour faciliter le tri et la récupération des matériaux et maquettes.

Il est proposé de réaliser un bilan de l'empreinte environnementale de l'École. Cette action est proposée à Gaëlle Breton et David Albrecht.

② L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Une réunion a été organisée le 10 février réunissant une quinzaine de personnes. L'école a fait le choix d'ouvrir cette réunion aux étudiants.

Il est décidé de constituer un groupe de travail constitué d'étudiants, d'enseignants et de personnels administratifs. Le secteur de la recherche doit également être associé. Il est proposé que chaque communauté se réunisse séparément avant de faire une réunion annuelle pour établir le bilan des opérations réalisées et d'échanger entre les différentes communautés.

③ Point travaux

Le système de chauffage et climatisation a été changé à l'imprimerie. Des réglages sont actuellement en cours pour améliorer la qualité de l'installation.

Pistes à explorer : améliorer la liste des « informations indispensables » à l'étudiant. Actualiser le guide d'accueil des étudiants.

Les délégués étudiants de promotion

Chaque année, avant la mi-novembre, le service des études procède à l'élection d'un ou deux représentants étudiants de chacune des promotions : licence 1, licence 2, licence 3, master 1 et master 2. Ces délégués sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration pour toute question qui concerne les conditions de travail, l'organisation des études de la promotion...

Des réunions de bilan sont organisées à la fin de chaque semestre avec l'administration et la présidente de la CFVE, qui permettent de recueillir les informations utiles à l'évolution de l'organisation de l'École et des enseignements : horaires, matériels, évaluations...

Délégués étudiants en 2021-2022

● Licence 1^{re} année

Thomas Leborne, Veliagagil Suna

● Licence 2^e année

Marcel Da Costa Oliveira, Colin Moreteau, Hugo Rota

● Licence 3^e année

Louise Fleur, Raphaël Winckler, Stelio Cinq-Fraix

● Master 1

Rémy Attanasio, Aurélie Durand, Diana Léa Groud

● Master 2

Iliana Goetschy, Antoine Laboria, Idryss Lyons

autres commissions

La commission d'orientation

Elle propose une liste d'étudiants susceptibles d'être admis en 1^{re} année à l'Énsa-PB après avoir examiné leurs dossiers pédagogiques et les notes qu'ils ont obtenues au test de motivation.

Cette commission a statué sur les recrutements Parcoursup pour la rentrée 2022.

- 2978 candidatures validées sur Parcoursup,
- 305 candidats ont été sélectionnés sur leur moyenne pour passer l'entretien d'admission,
- 603 candidats ont été sélectionnés sur leur dossier pour passer l'entretien d'admission,
- 400 étudiants ont été classés sur Parcoursup pour 130 places,
- 131 étudiants se sont inscrits à l'école.

La commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels

Elle examine et sélectionne les dossiers graphiques et personnels des étudiants français titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur désirant s'intégrer à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville avec dispenses partielles d'études. Elle positionne tous les étudiants, y compris ceux acceptés par la commission locale des transferts et par la commission locale des étrangers.

- Résultats de la commission pour la rentrée de septembre 2022
Sur 388 dossiers de dispenses partielles d'étude et de validation d'acquis et d'expériences professionnelles reçus,

191 étaient recevables et ont été présentés à la commission. 38 ont été acceptés dont 12 en L2, 5 en L3 et 21 en Master. 28 se sont inscrits à l'école : 8 en L2, 4 en L3, 16 en Master.

La commission locale des transferts

Elle examine et sélectionne les dossiers écrits et graphiques des étudiants demandant leur transfert pour l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

- Résultats pour la rentrée 2022
Sur 118 demandes, 12 ont été acceptées en Master (20 places disponibles) et 6 se sont inscrits.

La commission locale des étudiants étrangers

Elle examine et sélectionne les dossiers pédagogiques et graphiques des étudiants étrangers désirant s'inscrire à l'Énsa-PB.

- Résultats pour la rentrée 2022
Sur 340 dossiers, 191 étaient recevables. 25 ont été admis, dont 5 en L1, 5 en L2, 5 en L3 et 10 en master.
Sur les 25 admis, 14 étudiants se sont inscrits : 5 en L1, 1 en L2, 3 en L3 et 5 en master

comité technique (CT)*

(décret n°82-452 du 28 mai 1982)

Les instances du dialogue social se réunissent selon les dispositions du décret d'application n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État. L'administration est représentée d'une part par le Président de séance, autorité auprès de laquelle est placé le comité, d'autre part, par le responsable ayant autorité en matière de ressources humaines.

Les représentants de l'administration sont amenés à siéger dans cette instance, leur présence pouvant être requise, en qualité d'expert ou pour assister le Président sur des questions ou des textes relatifs à l'ordre du jour, et soumis à l'avis du comité.

Compétences

Les comités techniques locaux connaissent des questions et des projets de textes relatifs :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services,
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services,
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel,
- aux règles statutaires,
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée,
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité.

Composition

- Représentants de l'administration
 - François Brouat, président du CT
 - Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement
- Élus (représentants du personnel au titre de la CGT Culture)
 - Titulaires : Ludovik Bost, Serge Clavé, Arnault Labiche, Annie Ludosky, Anabel Mousset, Julie Wavrick
 - Suppléants : Catherine Blain, Valérie Foucher-Dufoix

Réunions en 2021-2022

Le CT s'est réuni deux fois en novembre 2021 et en mai 2022.

Outre l'approbation des procès-verbaux des précédentes séances, les points inscrits à l'ordre du jour étaient les suivants :

- CT du 18 novembre 2021 :
 - congés 2021-2022 et contribution à la journée de solidarité 2022,
 - circulaire Albanel : instruction / mise en application du cadre de gestion de la circulaire « Albanel » du 23 juin 2009 pour les agents contractuels non enseignants rémunérés sur le titre 3 des Énsa.
 - Point d'information sur la vacance des postes de responsable de la garde du site et de responsable de la sécurité des locaux et de la logistique.
 - Questions diverses.
- CT du 12 mai 2022 :
 - consultation pour avis, concernant le projet d'arrêté relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du

comité technique (CT) (suite)

ministère de la Culture pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires pour les élections professionnelles fixées du 1^{er} au 8 décembre 2022, soumis au CT ministériel du 30 mars 2022,

- consultation pour avis: des lieux d'affichage des listes électorales, de l'emplacement de l'espace de vote, des horaires d'ouverture des espaces de vote.
- Bilan de la formation 2021, à l'Énsa-PB.
- Questions diverses.

Les procès-verbaux des CT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.

* Les élections professionnelles dans les services du ministère de la Culture ainsi que dans les établissements publics administratifs en relevant, ont eu lieu le 6 décembre 2018 et avaient pour but de déterminer la représentativité des organisations syndicales dans les Comités Techniques, notamment au Comité Technique Ministériel (CTM), dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP), et dans les Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

En outre, les suffrages recueillis pour l'élection des Comités Techniques ont été utilisés d'une part pour mettre en place d'autres instances (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail; Comité national d'action sociale; Comité Technique commun des DRAC; Comité technique commun des Énsa...) et d'autre part pour déterminer les moyens accordés à chaque organisation syndicale.

Les nouvelles règles de représentation équilibrée, prévues par le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 ont été applicables lors du dépôt des candidatures. Elles concernaient tous les scrutins de listes, pour l'élection des comités techniques, des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires dans chacun des trois versants de la fonction publique.

La règle est la suivante: les listes de candidats doivent désormais être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée.

comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est organisé par le décret 82-453 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique (FP) et la circulaire d'application du 8 août 2011 relative à l'application des dispositions du décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la FP.

Sont membres du comité, le directeur de l'école et la responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines. Ces deux membres représentants de l'administration ne participent pas au vote. Le médecin de prévention et l'agent de prévention assistent aux réunions.

L'inspecteur santé et sécurité au travail est informé de toutes les réunions du CHSCT et peut y assister. En fonction de l'ordre du jour, le président peut être assisté par le ou les collaborateurs de son choix exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et particulièrement concernés par les questions ou projets soumis à l'avis du comité.

Compétences

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des agents dans leur travail et à l'amélioration des conditions de travail. Il veille à l'application des réglementations en matière d'hygiène et de sécurité.

Il a notamment compétence sur :

- l'observation des prescriptions législatives et réglementaires en termes d'hygiène et de sécurité;
- l'évaluation des méthodes techniques de travail et aux choix des équipements de travail dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir une influence directe sur la santé des agents;
- l'examen des projets d'aménagement, de construction et d'entretien des bâtiments au regard des règles d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail;
- les mesures prises en vue de faciliter l'adaptation des postes de travail aux handicapés;
- les mesures d'aménagement des postes de travail permettant l'accès des femmes à tous les emplois et nécessaires pour répondre aux problèmes liés à la maternité.

Il procède également à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les agents du ou des services relatifs à leur champ de compétence. Le CHSCT se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président, à l'initiative de ce dernier ou, dans le délai maximum de deux mois, sur demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel. Le CHSCT peut également être saisi pour avis par le CT auprès duquel il est placé, de questions particulières relevant de sa compétence. Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Composition

- Représentants de l'administration
 - François Brouat, président
 - Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement
- Médecin de prévention : Philippe Campisi
- Inspecteur santé et sécurité au travail : Vincent Tiffoche
- Élus (représentants du personnel au titre de la CGT Culture)
 - Titulaires : Catherine Blain, Ludovik Bost, Emmanuelle Henry, Annie Ludosky, Anabel Mousset, Philippe Villien
 - Suppléants : Didier Courtois, Arlette Harlé, Blandine Nouvellement

● CHSCT du 25 février 2022 :

- Point sur les règles sanitaires à appliquer à l'Énsa-PB.
- Travaux en cours et à venir au 46 et au 60 bd de la Villette.
- Registres de sécurité du 46 et du 60.
- Orientations ministérielles 2022 en santé et sécurité au travail.
- Questions diverses.

Réunions en 2021-2022

Le CHSCT s'est réuni deux fois en septembre 2021 et en mai 2022.

Outre l'approbation des procès-verbaux des précédentes séances, les points inscrits à l'ordre du jour étaient les suivants :

- CHSCT du 16 septembre 2021 :
 - Conditions de fonctionnement de l'École pour la rentrée.
 - Questions diverses.

actualités

réorganisation des rythmes pédagogiques et du cycle Licence

À la suite du séminaire des enseignants du 7 septembre 2021, la CFVE a missionné un groupe de travail pour réfléchir à une réorganisation du cycle licence et des rythmes pédagogiques.

Ce groupe de travail composé de D. Albrecht, J.L. Bichaud, R. Fabbri, M. Fréchède, S. Guevel, R. Morelli, S. Moscatelli, L. Overney, J.F. Renaud, E. Thibault s'est régulièrement réuni tout au long de l'année universitaire 2021/2022, en consultant parallèlement les enseignants coordinateurs de champs et d'années ainsi que les représentants étudiants.

Le groupe a travaillé sur le calendrier universitaire du cursus licence/master et sur l'organisation pédagogique de la licence, autour de trois objectifs majeurs :

- libérer du temps étudiant pour le travail personnel;
- améliorer les cohérences thématiques de chaque semestre en favorisant l'interdisciplinarité, éviter l'éparpillement;
- réajuster la formation (revoir ce qui est enseigné) au prisme des questions environnementales et sociales.

Pour y parvenir, il a été envisagé d'intervenir sur trois aspects :

- ① Revoir l'organisation du temps étudiant
 - clarifier l'emploi du temps hebdomadaire (hypothèse de libérer les après-midis);
 - revoir la structure des semestres en distinguant des « cours filants » (12

semaines) qui assurent des verticalités disciplinaires à l'échelle de la licence, et d'autre part des enseignements condensés par $\frac{1}{2}$ semestre (6 semaines), au service des cohérences thématiques.

- ② Clarifier les thématiques semestrielles fédératrices (des studios) soutenues par des enseignements en mode « majeur », dispensés :

- par des introductions interdisciplinaires thématisées, qui jouent un rôle initial d'annonce du semestre;
- en associant fortement 2 ou 3 disciplines sur un $\frac{1}{2}$ semestre pour un travail en résonance avec la thématique des studios.

- ③ Privilégier le contrôle continu et les évaluations croisées afin d'alléger les fins de semestre.

Dès la rentrée de septembre 2022, des propositions émanant du groupe de travail, validées en CFVE ont été mises en place.

Le nouveau calendrier universitaire, réorganisation du temps long, permet de répondre à une partie des attentes des étudiants et des enseignants. Ce calendrier prévoit pour chaque semestre une semaine dédiée aux intensifs, 12 semaines d'enseignements et 2 semaines consacrées aux examens, à la préparation des jurys d'architecture (semaine d'architecture) et aux jurys d'architecture.

Le temps consacré aux examens a pu être réduit grâce à la généralisation

du contrôle continu comme mode d'évaluation pour l'ensemble des enseignements ayant des TD et pour l'ensemble des enseignements optionnels.

Ce nouveau calendrier prévoit des vacances pour les étudiants toutes les 6 semaines et des semaines dédiées aux workshops (1 semaine à l'inter-semester et 2 semaines en juin).

Ce calendrier permet de libérer entièrement le mois de juin ; les étudiants pourront ainsi réaliser leurs stages obligatoires ou facultatifs durant les mois de juin et juillet.

Le groupe de travail va continuer à travailler durant l'année universitaire 2022/2023 sur :

- la réorganisation du temps court, l'emploi du temps hebdomadaire, en essayant de libérer au maximum les après-midis (dédiées au travail personnel de l'étudiant et au temps libre) ;
- la restructuration des programmes pédagogiques de la 2^e et 3^e année de licence avec comme objectifs :
 - de limiter la dispersion des enseignements en découpant chaque semestre en 2 périodes de 6 semaines, chaque période de 6 semaines ayant une thématique majeure favorisant l'interdisciplinarité ;
 - de redéfinir les attendus de chaque semestre à décliner par champs disciplinaire.

Cette restructuration des programmes pédagogiques de L2 et L3 se fera en concertation avec les acteurs concernés (enseignants et étudiants).

Le nouveau calendrier universitaire mis en place à la rentrée 2022, le projet de réorganisation de l'emploi du temps hebdomadaire et des contenus pédagogiques de Licence sont des préoccupations auxquelles l'Énsa de Paris-Belleville réfléchit depuis plusieurs années. Toutes ces reconfigurations répondent aux attentes des étudiants et au plan santé du ministère de la Culture. Cette réorganisation du cycle pourrait être mise en place dès la rentrée de septembre 2024.

enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2019, 2020 et 2021

L'observatoire du parcours et de l'insertion professionnelle

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville mène annuellement une enquête sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Suite à son intégration à la Conférence des Grandes écoles en 2016, elle bénéficie désormais du dispositif numérique Sphinx pour réaliser son enquête. Une harmonisation ayant été opérée avec celles des 174 autres écoles membres de la CGE, l'enquête répond désormais aux critères du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui se concentre exclusivement sur les diplômés de niveau Master.

L'enquête a débuté à la mi-janvier et s'est achevée fin mars 2022. Le questionnaire a été envoyé à 409 diplômés des promotions 2019, 2020 et 2021.

193 ADE se sont manifestés, soit un taux de retour global de 47%. Ce taux est légèrement en baisse par rapport à l'année précédente (- 3%).

Parmi ces 193 diplômés ayant répondu, le taux de réponse des femmes est, comme les années précédentes, plus élevé que celui des hommes.

Le taux et le délai d'obtention d'un emploi

Une grande majorité des architectes ayant obtenu leur diplôme d'État est en situation d'emploi au moment de l'enquête.

On note que le taux d'insertion professionnel sur les trois dernières promotions est de 85 %, ce chiffre est en hausse (+ 10 %) par rapport à l'année dernière.

L'enquête révèle que 78 % de la promotion 2021 est en activité, chiffre en hausse par rapport à l'année dernière (+10 %), et 22 % sont en poursuite d'études (+ 7%). Les diplômés de la promotion 2020 sont, quant à eux, 92 % à se déclarer en activité professionnelle lors de l'enquête.

Taux d'insertion		
	Diplômés des promotions	%
Enquête 2022	2019 / 2020 / 2021	85 %
Enquête 2021	2018 / 2019 / 2020	75 %
Enquête 2020	2017 / 2018 / 2019	79,9 %

Votre situation, toutes promotions confondues

Réponses effectives : 136		Taux de réponse : 87 %
	Nombre	%
En activité professionnelle	116	85 %
En poursuite d'études (hors thèse)	14	10 %
Autres	3	2 %
En recherche d'emploi	2	1 %
En thèse	1	1 %
Total	136	100 %

Nombre de mois mis pour trouver votre 1^{er} emploi depuis l'obtention du diplôme, toutes promotions confondues

	%
Emploi trouvé avant obtention du diplôme	18 %
Moins d'un mois	32 %
D'un mois à moins de 2 mois	14 %
De 2 mois à à moins de 3 mois	14 %
De 3 mois à moins de 4 mois	5 %
De 4 mois à moins de 5 mois	5 %
De 5 mois à moins de 6 mois	9 %
6 mois ou plus	5 %

Concernant le délai de recherche d'un premier emploi pour les diplômés de 2021, 5 % ont mis 6 mois ou plus à trouver un emploi, ils sont 78 % à l'avoir trouvé en moins de 3 mois, taux stable par rapport à l'année dernière et 64 % en moins de 2 mois.

**enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes
diplômés d'État (ADE) en 2019, 2020 et 2021 (suite)**

La recherche de l'emploi

Si l'éventail des moyens pour trouver un emploi est large, on constate que la sollicitation du réseau personnel (23 %) et l'envoi de candidatures spontanées (20 %) sont ceux qui ont majoritairement débouché sur une embauche. Puis, on trouve le recours aux sites spécialisés dans l'emploi (13 %), aux réseaux sociaux professionnels type LinkedIn (7 %), au stage de fin d'étude (7 %) ou encore aux réseaux d'anciens élèves (1%).

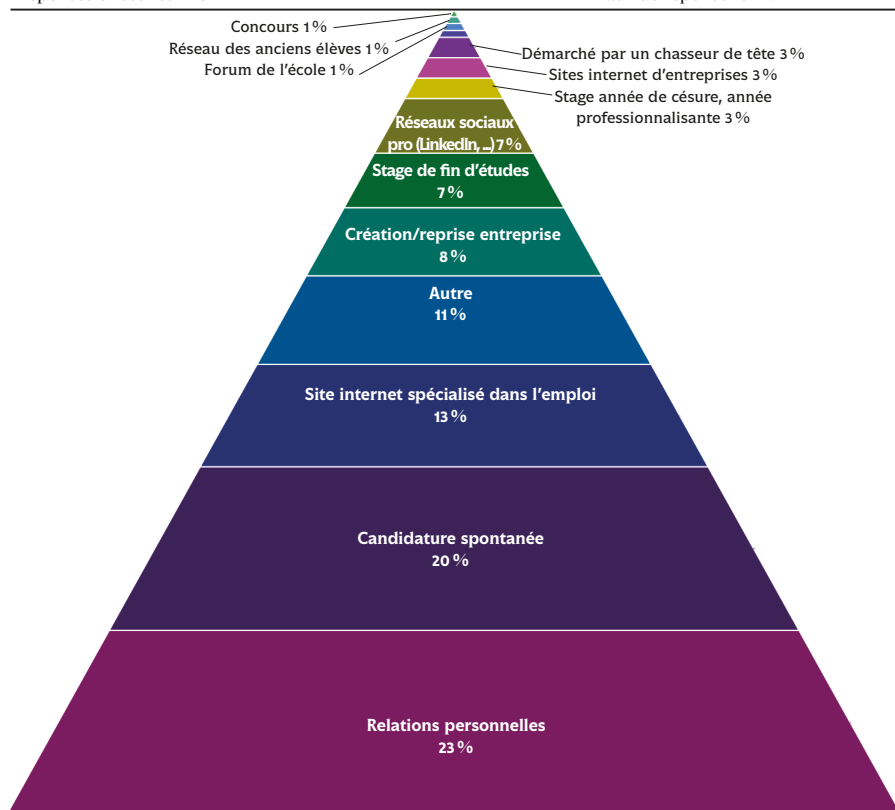
11% ont déclaré « autre » comme moyen de recherche d'emploi, on y retrouve principalement des réseaux sociaux non professionnels (Facebook, Instagram, etc.). Ils sont 8 % à déclarer avoir créé ou repris une entreprise.

Seulement 1% des diplômés ont trouvé un emploi par le biais de l'École.

Comment avez-vous trouvé cet emploi ?

Réponses effectives: 118

Taux de réponse: 82 %



L'éventail des fonctions et des activités

La majorité des diplômés de master travaillent dans une entreprise qui emploie moins de 10 salariés (40 %), 23 % dans une entreprise de 10 à 19 salariés

et 21 % dans une entreprise employant entre 20 et 249 salariés.

La proportion de jeunes architectes travaillant dans des entreprises de plus de 5 000 employés est anecdotique (1 %).

Poste occupé	
Réponses effectives : 92	Taux de réponse : 64 %
Architecte	24 %
Assistant architecte	23 %
Assistant chef de projet	22 %
Dessinateur	12 %
Chef de projet	9 %
Collaborateur	8 %
Architecte junior	2 %
Projeteur	1 %

Secteur d'activité de votre employeur (celui qui vous rémunère)		
Réponses effectives : 105	Taux de réponse : 87 %	
	Nombre	%
Construction, BTP	46	44 %
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	41	39 %
Autre secteur	13	12 %
Activités immobilières	3	3 %
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	2	2 %
Total	105	100 %

Le statut et le contrat

Une large majorité des architectes diplômés d'État des promotions sondées sont salariés du secteur privé (97%), occupent un emploi à temps plein (96 %), avec un contrat en CDI (62 %). Seulement 3 % sont salariés du secteur public, et 14 % ont un statut non salarié (créateur ou repreneur d'entreprise, profession libérale, travailleur indépendant).

Quant aux fonctions hiérarchiques, seulement 26 % des jeunes diplômés occupent de telles fonctions, les hommes étant plus nombreux (33 % contre 21 % pour les femmes). 18 % ont un statut de cadre (ou assimilé), 30 % se sont vu confier la responsabilité d'un budget, et 18 % gèrent une équipe, en revanche, 74 % ont la responsabilité d'un projet. Ils sont 81 % à estimer que leur emploi correspond à leur niveau de qualification, chiffre stable par rapport à l'année dernière et 90 % à le trouver en

adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation.

On ne s'étonnera donc pas de constater que 22 % des jeunes diplômés se déclarent très satisfaits de leur emploi actuel, 50 % satisfaits et que seuls 1 % en sont très insatisfaits.

Les revenus professionnels

La fourchette de rémunération de la majorité des diplômés en emploi, toutes promotions confondues, se situe au-dessus de 24 000 euros bruts annuels hors primes (pour 88 %), 38 % perçoivent une prime et/ou un 13^e mois.

Si 35 % des diplômés interrogés se déclarent « ni satisfaits ni insatisfaits » de leur rémunération, on observe un taux de satisfaction de 36 %, dont 8 % de « très satisfaits ». 4 % se déclare « très insatisfaits ». Le taux d'insatisfaction est plus élevé (7 %) pour les diplômés de la promotion 2019, il est de 4 % pour ceux de la promotion 2020 et est de 0 % pour les diplômés 2021.

Votre rémunération brute annuelle (hors primes)

Réponses effectives: 113	Taux de réponse: 78 %
	%
Moins de 24 000	12 %
De 24 000 à 26 999	12 %
De 27 000 à 29 999	14 %
De 30 000 à 32 000	19 %
32 000 et plus	42 %
Total	100 %

La localisation des emplois

Une écrasante majorité des diplômés de l'Énsa-PB 76 %, exerce leur activité en Île-de-France, toutes promotions confondues (86 % de la promo 2021, 67 % de la promo

2020, et 81 % de celle de 2019). Les autres diplômés privilégient la province 19 % et l'étranger 5 %.

Votre lieu de travail

Réponses effectives : 139		Taux de réponse : 99 %	
	Île-de France	76 %	
	Étranger	5 %	
	Occitanie	4 %	
	Nouvelle-Aquitaine	3 %	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 %	
	Auvergne-Rhône-Alpes	2 %	
	Bourgogne-Franche-Comté	2 %	
	Bretagne	2 %	
	Grand Est	1 %	
	Pays de la Loire	1 %	

La formation vue par les diplômés

De même que lors des enquêtes précédentes, les diplômés de master disent avoir ressenti un réel décalage entre une formation trop théorique et les problématiques rencontrées au quotidien dans le monde professionnel. Ils regrettent par exemple de ne pas avoir été formés au fonctionnement administratif d'une agence, et préparés aux contraintes réglementaires, économiques, et techniques du métier. Il est important de relever que ces enseignements font partie du cursus de la formation HMONP. Selon les jeunes diplômés, il est nécessaire de développer une formation

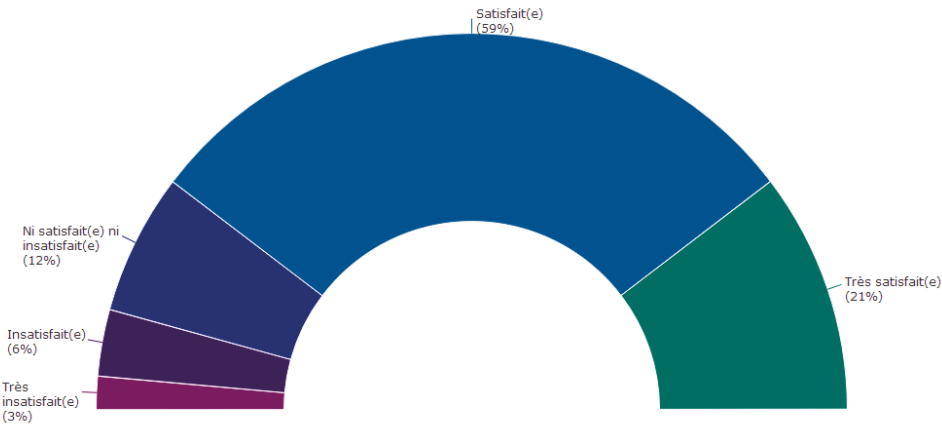
aux logiciels utilisés systématiquement dans les agences. La maîtrise de ces derniers étant à l'heure actuelle l'un des critères incontournables de recrutement. Les diplômés plébiscitent également un cursus qui inclurait une année de césure entre la licence et le master pour effectuer un stage d'immersion en entreprise ou un stage de fin d'études. Malgré ces quelques réserves, ils saluent la qualité et la cohérence des enseignements dispensés, particulièrement pour la licence, mais aussi l'organisation administrative ainsi que la qualité des locaux et des moyens mis à leur disposition pendant leur cursus.

enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes
diplômés d'État (ADE) en 2019, 2020 et 2021 (suite)

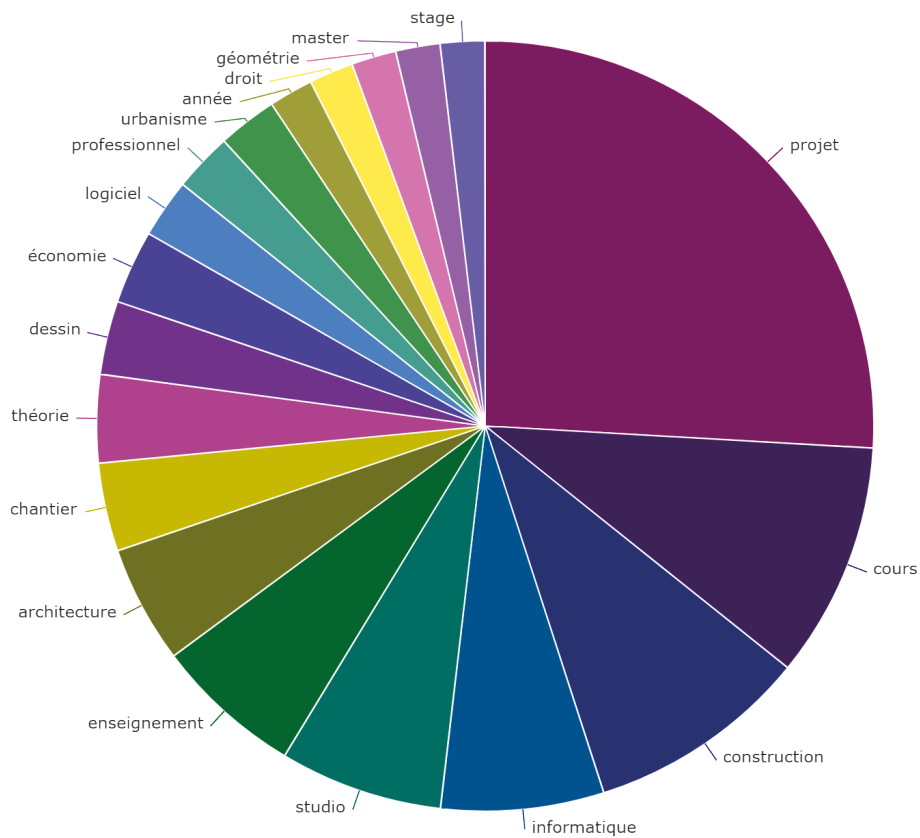
Dans l'ensemble, 59 % des jeunes diplômés en activité se déclarent satisfaits de leur formation à l'Énsa-PB, 21 % très satisfaits et 91 % seraient même prêts à recommander l'école à un ami souhaitant poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur.

Au palmarès des enseignements qui leur semblent les plus utiles dans l'exercice de leur emploi, on trouve en tête l'étude de projet, les studios, ou encore l'informatique. Les enseignements qui mériteraient d'être approfondis ou renforcés sont la construction et l'informatique.

Globalement, êtes-vous satisfait de votre formation à l'Énsa-PB ?



Enseignements qui vous semblent les plus utiles pour votre insertion professionnelle et l'exercice de votre emploi actuel ou futur





effectifs étudiants

statistiques relatives aux étudiants

Effectif des étudiants par année et par cycle depuis 2017-2018, y compris les étudiants en mobilité, sortants et entrants

		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	159	169	166	161	149
	2 ^e année	109	119	135	130	123
	3 ^e année	148	126	127	145	137
	Total (1)	416	414	428	436	409
2 ^e cycle	1 ^{re} année	176	209	175	174	169
	2 ^e année	280	274	327	330	318
	Total (2)	456	483	502	504	487
HMONP (3)		123	130	105	110	133
autres formations	DPEA-DSA					
	Architecture et projet urbain	42	39	29	33	35
	Architecture et patrimoine	26	35	29	42	36
	Architecture et risques majeurs	31	33	35	48	45
	Architecture et maîtrise d'ouvrage	16	19	24	29	25
	Mastère architecture et scénographies	-	-	-	-	19
Total (4)		115	126	117	152	160
Mobilité entrante (5)		77	93	87	29	73
Total général (1+2+3+4+5)		1110	1153	1264	1231	1262

Diplômes décernés	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
ADE	132	116	117	109	144
HMONP	84	84	75	73	89 (13 passent le rattrapage le 6/12/2022)
DSA	22	52	19	36	49

évolution des effectifs des 1^{er} et 2^e cycles

Évolution des effectifs étudiants depuis 2017-2018

		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nouvelles inscriptions en 1 ^{re} année + nouvelles inscriptions en cours de cursus		177	200	L1 = 140	L1 = 137 + 34	L1 = 127 + 35
1 ^{re} inscriptions en HMO		15	21	13	12	18
Réinscriptions		776	784	862	850	834
Transferts entrants	en 1 ^{er} cycle	4	2	5	6	0
	en 2 ^e cycle	23	20	17	13	5
Total cursus		995	1027	1035	1051	1029
Transferts sortants	en 1 ^{er} cycle	0	3	0	1	0
	en 2 ^e cycle	0	0	0	0	6
	en 3 ^e cycle	0	0	0	0	0
Abandons à l'issue de l'année précédente	1 ^{re} année	14	29	22	22	27
	2 ^e année	2	4	6	2	4
	3 ^e année	2	9	3	4	4
Master		12	8	29	29*	21
Exclusions	fin 1 ^{re} année	-14	-7	-3	-3	-7
	fin 2 ^e année	-1	0	-1	0	0
	fin 3 ^e année	0	0	-3	-2	0
	fin 5 ^e année	-9	-8	-5	-3	-8
Total des sorties		-42	-68	-72	-66	-72

* Dont 11 ayant tout validé tout le cursus excepté le TOEIC

évolution des effectifs des 1^{er} et 2^e cycles (suite)

Répartition des étudiants du cursus selon le sexe et la nationalité (2021-2022)

		Français		Étrangers		Français		Étrangers		Total
		H	F	H	F	H	F	H	F	
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	52	73	8	16	35 %	49 %	5 %	11 %	149
	2 ^e année	36	73	3	11	29 %	59 %	2 %	9 %	123
	3 ^e année	44	75	6	12	32 %	55 %	4 %	9 %	137
	Total	132	221	17	39	32 %	54 %	4 %	10 %	409
2 ^e cycle	1 ^{re} année	58	75	15	21	34 %	44 %	9 %	12 %	169
	2 ^e année	99	165	30	24	31 %	52 %	9 %	8 %	318
	Total	157	240	45	45	32 %	49 %	9 %	9 %	487
Habilitation Maîtrise d'œuvre		43	66	9	15	32 %	50 %	7 %	11 %	133
Total		332	527	71	99	32 %	51 %	7 %	10 %	1029

Évolution de la répartition des premiers inscrits selon la profession et la catégorie sociale de leurs parents

		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Agriculteurs	Agriculteur exploitant	1	2	2	1	0
	sous-total	1	2	2	1	0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Artisan	0	4	3	5	2
	Commerçant et assimilé	8	6	5	8	3
	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	3	7	5	3	5
	sous-total	11	17	13	16	10
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Profession libérale	25	17	18	14	16
	Cadre de la fonction publique	9	10	12	5	6
	Professeur et assimilé, profession scientifique	13	21	16	14	11
	Profession de l'information, des arts et des spectacles	4	5	11	5	6
	Cadre administratif et commercial d'entreprise	22	20	21	17	20
	Ingénieur et cadre technique d'entreprise	13	13	16	19	14
	sous-total	86	86	94	74	73
Professions intermédiaires	Instituteur et assimilé	5	5	2	2	1
	Profession intermédiaire de la santé et du travail social	2	6	3	2	8
	Clergé, religieux	0	0	0	1	0
	Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	3	3	7	0	0
	Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	1	1	1	0	0
	Technicien	3	3	2	0	1
	Contremaître, agent de maîtrise	3	3	3	2	0
	sous-total	17	21	18	7	10
Employés	Employé civil et agent de service de la fonction publique	8	3	3	4	7
	Policier et militaire	-	1	1	1	0
	Employé administratif d'entreprise	4	4	9	5	2
	Employé de commerce	1	6	1	1	2
	Personnel de service direct aux particuliers	-	1	1	1	3
	sous-total	13	15	15	12	14
Ouvriers	Ouvrier qualifié	6	3	4	4	2
	Ouvrier non qualifié	1	1	1	1	1
	Ouvrier agricole	-	1	0	1	0
	sous-total	7	5	5	6	3
Retraités	Retraité agriculteur exploitant	0	2	0	0	0
	Retraité artisans, commerçant et chef d'entreprise	0	0	0	0	2
	Retraité cadre et profession intermédiaire	1	5	2	1	1
	Retraité employé et ouvrier	1	0	0	0	0
	sous-total	2	7	2	1	3
Inactifs	Chômeur n'ayant jamais travaillé	0	0	0	0	0
	Personne sans activité professionnelle	5	8	8	9	6
	sous-total	5	8	8	9	6
Non renseignées		18	8	9	11	8
Total		177	169	166	137	127

évolution des effectifs des 1^{er} et 2^e cycles (suite)

Évolution de l'origine scolaire des premiers inscrits

		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	
Baccalauréats	L	7	4 %	12	4 %	7	5 %	11	8 %	114	90 %
	ES	17	10 %	11	10 %	16	11 %	43	32 %		
	S	77	43 %	93	43 %	49	35 %	41	29 %		
	autres bacs	18	10 %	15	10 %	66	47 %	28	21 %	4 Bac Pro 4 STI2A 1 STI2D	7 %
Collaborateurs d'architecte		-	-	-	0	0	0	0	0	0	0
Baccalauréat étranger		16	9 %	12	9 %	2	1 %	13	10 %	4	3 %
Diplômes d'études supérieures	bac + 2	6	3 %	12	3 %	-	-	-	-	-	-
	bac + 3	8	5 %	38	5 %	-	-	-	-	-	-
	bac + 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	bac + 5/ ingénieurs	7	4 %	21	4 %	-	-	-	-	-	-
	3 ^{es} cycles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres (dont étrangers)	21	12 %	29	12 %	-	-	1		-	-
	non déclaré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		177	100 %	243	100 %	140	100 %	137	100 %	127	100 %

Évolution de l'origine géographique des étudiants nouveaux premiers inscrits en 1^{re} année

		Région Île-de-France									
Total étudiants		Paris		Départements franciliens		Total Île-de-France		Région		Étranger	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
2017-2018	108	26	24 %	41	38 %	67	62 %	35	32 %	6	6 %
2018-2019	131	25	19 %	49	37 %	74	56 %	48	37 %	9	7 %
2019-2020	140	25	18 %	23	16 %	48	34 %	84	60 %	8	6 %
2020-2021	137	21	15 %	43	32 %	64	47 %	52	38 %	21	15 %
2021-2022	127	35	28 %	24	19 %	59	46,5 %	50	39,5 %	18	14 %

Procédure d'admission

Jusqu'en 2014-2015, la procédure de recrutement se déroulait en partie sur le portail d'admission post-bac.

Dans une première étape, les candidats répondaient à une question en ligne sur post-bac.

Ces réponses étaient examinées avec le dossier scolaire afin de sélectionner 800 candidats qui se soumettaient ensuite à un test à l'école (rédaction d'un texte, dessin, QCM de vision dans l'espace, de repérage). Lorsqu'ils résidaient à l'étranger, les candidats rendaient un dossier réalisé en temps limité sur un sujet imposé.

En 2015-2016, le ministère de la Culture et de la communication a souhaité harmoniser les conditions d'examen des candidatures des élèves de terminale pour les recrutements à la rentrée universitaire 2016.

Cette sélection doit pour toutes les écoles nationales supérieures d'architecture s'effectuer en deux temps: l'admissibilité sur examen des dossiers scolaires et l'admission sur entretiens.

L'Ensa-PB cherche à sélectionner des candidats répondant aux critères suivants: curiosité, sérieux et motivation.

Procédure d'admission 2021/2022

● 1^{re} étape: examen du dossier scolaire et du projet de formation motivé

— Calcul de la moyenne générale des candidats à partir des notes des bulletins des 3 trimestres de première, des 2 premiers bulletins de terminale et des épreuves anticipées du baccalauréat, sans application de coefficient et classement des candidats sur cette moyenne.

— Sélection automatique pour la seconde étape des 300 meilleurs dossiers.

— Examen des dossiers - dossiers scolaires et projets de formation motivés - par un correcteur, notation sur 20, aboutissant à la sélection pour la seconde étape d'un nombre de dossiers compris entre 500 et 600.

Les éléments pris en compte pour l'évaluation du dossier scolaire:

— excellence du dossier scolaire

— 1 ou 2 matières d'excellence, capacité d'investissement dans le travail, dynamisme, participation, aptitude à la réflexion et un projet de formation motivé de qualité (original, personnel, argumenté...).

● 2^e étape: entretien à distance le samedi 8 mai 2021

Les candidats retenus à l'issue de la 1^{re} étape ont été invités à prendre un rendez-vous sur Parcoursup pour venir passer un entretien à distance le samedi 8 mai 2021.

Entretien avec deux enseignants, d'une durée de 10 min dont 5 min de conversation sur un support graphique et

évolution des effectifs des 1^{er} et 2^e cycles (suite)

5 min de questions. Aucune production personnelle ne peut être présentée devant le jury.

Le jury composé de deux enseignants s'attache à repérer les qualités suivantes :

- présentation orale : structuration des idées, capacité d'analyse et pertinence, imagination
- ouverture sur le monde : sens de l'observation, centres d'intérêts
- démarche d'orientation : motivation, intérêts pour les études d'architecture
- qualités personnelles : maturité, expression, réactivité, dynamisme.

Notation sur 20 aboutissant au classement des 400 meilleurs dossiers (les ex æquos sont départagés grâce à la moyenne générale de leur dossier scolaire).

Le classement final est réalisé à partir de la note de l'entretien, les ex æquos étant départagés par la moyenne générale de leur dossier.

bilan Parcoursup rentrée 2021

① 2 657 Dossiers validés sur Parcoursup

3 164 vœux exprimés

2 657 candidatures validées

année	candidatures validées
2021	2 657
2020	2 696
2019	3 074
2018	2 541

Répartition par origine scolaire

- 1 932 candidatures de terminale française 73 %
- 661 candidatures bac obtenu 25 %
- 60 candidatures équivalent Bac (bac ou post-bac étrangers) 2 %
- 4 DAEU

Répartition par série des 2 593 candidatures ayant obtenu le bac ou le préparant

Série de bac	Nombre de candidats	Proportions
séries générales	2 182	84 %
séries techniques:	324	12,5 %
STI2D	192	7,5 %
ST2A	72	3 %
STMG	43	1,7 %
ST2S	11	
STL	5	
STAV	1	
Bac Pro	85	3,3 %
BMA	1	
SMP LTA	1	
Total		100 %

Répartition par sexe

- 1 737 filles soit 65 %
- 920 Garçons soit 35 %

Nombre de boursiers

373 boursiers soit 25 % (pour rappel 350 boursiers en 2020).

② Entretiens du 8 mai 2021

- 935 candidats retenus pour passer les entretiens le 8 mai
- 301 candidats sélectionnés à partir de leur moyenne (de 19,261 à 16,023)
- 634 candidats sélectionnés sur leur dossier

Répartition par origine scolaire des 935 candidats admissibles

- 723 bac en préparation 77 %
- 184 bac obtenu 20 %
- 28 équivalent bac 3 %

Répartition par série des 935 candidats ayant obtenu le bac ou le préparant

Série de bac	Nombre de candidats	Proportions
séries générales	829	91 %
séries techniques:	71	8 %
STI2D	37	4 %
ST2A	26	3 %
STMG	7	
STL	1	
Bac Pro	5	0,5 %
BMA	1	
SMP LTA	1	
Total		100 %

Répartition par sexe

- 640 filles: 68 %
- 295 garçons: 32 %

Nombre de boursiers

144 boursiers: 15,5 %

Organisation de la journée du 8 mai 2021

● Candidats

- 935 candidats convoqués aux entretiens d'admission
- 905 candidats ont pris rendez-vous et 30 candidats n'ont pas pris rendez-vous
- 10 ne se sont pas présentés au rendez-vous pris
- 895 candidats ont donc passé les entretiens

● Jurys

- 37 jurys de deux enseignants ont auditionné 25 candidats
- 1 jury de deux enseignants a auditionné 10 candidats
- 76 enseignants mobilisés.

③ Classement de 417 candidats

Note minimale pour être classé 16 (à l'entretien)

Répartition par origine scolaire des 417 candidats admissibles

- 321 bac en préparation: 77 %
- 83 bac obtenu: 20 %
- 13 équivalent bac: 3 %

Répartition par série des 404 candidats ayant obtenu le bac ou le préparant

Série de bac	Nombre de candidats	Proportions
séries générales	374	92,5 %
séries techniques:	27	7 %
STI2D	14	3 %
ST2A	11	3 %
STMG	3	
Bac Pro	2	
BMA	1	
Total		100 %

Répartition par sexe

- 264 filles: 63 %
- 153 garçons: 37 %

Nombre de boursiers

48 boursiers classés: 11,8 %

④ Bilan

Par origine scolaire

	Dossiers validés	Retenus à l'oral	Classés sur Parcoursup
Bac en préparation	73 %	77 %	77 %
Bac obtenu	25 %	20 %	20 %
équivalent bac étranger	2 %	3 %	3 %
DAEU	(4)	(0)	(0)

Par série de bac

Série de bac	Dossiers validés	Retenus à l'oral	Classés sur Parcoursup
Bac général	84 %	91 %	92,5 %
Bac technique:	12,5 %	8 %	7 %
STI2D	7,5 %	4 %	3 %
STD2A	3 %	3 %	3 %
STMG	1,7 %	(7)	1 %
Pro	3,3 %	0,5 - %	(2)
BMA	(1)	(1)	(1)

Répartition par genre

Proportion Fille /Garçon	F	G
Candidatures validées	65 %	35 %
Retenus à l'oral	68 %	32 %
Candidatures classées	63 %	37 %

Boursiers

- 25 % de boursiers dans les candidatures validées
- 15,5 % de boursiers retenus à l'oral
- 11,8 % de boursiers classés
- 30 % de boursiers dans l'effectif inscrit

124 étudiants se sont réellement inscrits à l'école sur les 130 places disponibles.

Effectif de 1^{re} année

153 étudiants inscrits :

- 124 Parcoursup,
- 3 Guimard,
- 23 redoublants (sur 35 autorisés) et
- 3 étrangers hors Europe.

4 abandons en tout début d'année (dont 2 Parcoursup).

efficience du test d'entrée en 1^{re} année

L'objectif de recrutement en 1^{re} année de licence est de 120 candidats

Efficience du test d'entrée en 1^{re} année 2017-2018

Sur les 2149 candidats sur APB, 636 ont été retenus pour passer un entretien. À l'issue de l'entretien, 476 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

— 122 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 122 candidats inscrits en 2017-2018, 78 (soit 64 %) sont passés en 2^e année, 21 (soit 17 %) ont redoublé, 23 (soit 19 %) ont abandonné.

Efficience du test d'entrée en 1^{re} année 2018-2019

Sur les 2484 candidats sur Parcoursup, 746 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 396 candidats ont été classés sur Parcoursup.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

— 130 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 130 candidats inscrits en 2018-2019, 86 (soit 66 %) sont passés en 2^e année, 23 (soit 18 %) ont redoublé, 21 (soit 16 %) ont abandonné.

Efficience du test d'entrée en 1^{re} année 2019/2020

(nouvelles modalités de sélection)

Sur les 3 074 candidats sur Parcoursup, 868 candidats ont été retenus pour passer les entretiens.

À l'issue de l'entretien, 400 candidats ont été classés sur Parcoursup.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

— 130 candidats (100 %) se sont inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 130 candidats inscrits en 2019/2020, 90 (soit 69 %) sont passés en 2^e année, 20 (soit 15 %) ont redoublé, 20 (soit 15 %) ont abandonné.

Efficience du test d'entrée en 1^{re} année 2020/2021

(nouvelles modalités de sélection)

Sur les 2 696 candidats sur Parcoursup, 452 candidats ont été classés sur Parcoursup.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

— 127 candidats (100 %) se sont inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 127 candidats inscrits en 2020/2021, 86 (soit 68 %) sont passés en 2^e année, 17 (soit 13 %) ont redoublé, 24 (soit 19 %) ont abandonné.

Efficienc

Sur les 2 657 candidats sur Parcoursup, 417 candidats ont été classés sur Parcoursup.
À l'issue des inscriptions administratives, on observe que:
— 124 candidats (95 %) se sont inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 124 candidats inscrits en 2021/2022, 100 (soit 80 %) sont passés en 2^e année, 17 (soit 14 %) ont redoublé, 7 (soit 6 %) ont abandonné.

Année du test	Candidats admis	Candidats inscrits		Situation des candidats inscrits 1 an après					
				2 ^e année		Redoublement		Abandon	
2017	122	122	100 %	78	64 %	21	17 %	23	19 %
2018	130	130	100 %	86	66 %	23	18 %	21	16 %
2019	130	130	100 %	90	69 %	20	15 %	20	15 %
2020	130	127	98 %	86	68 %	17	13 %	24	19 %
2021	130	124	95 %	100*	80 %	17	14 %	7	6 %

*dont 1 non réinscrit

diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Effectifs inscrits en 2021-2022

DSA	Nombre de candidats	Admis	1 ^{res} inscrits 2020-2021	Réinscriptions 2020-2021	Effectif total
Architecture et projet urbain	81	20	18	14	32
Architecture et patrimoine	57	22	22 dont 3 redoublants	14	35
Architecture et risques majeurs	47	20	17	27 17 en 2 ^e année 5 en 3 ^e année 2 en 4 ^e année 3 en 5 ^e année	44
Architecture et maîtrise d'ouvrage	57	12	12	15	27
Total	242	72	69	62	131

Répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité en 2021-2022

Année d'études		Français		Étrangers		Sous-total				Total
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		Femmes		
1 ^{re} année	Architecture et projet urbain	2	4	3	9	5	27,8 %	13	72,2 %	18
	Architecture et patrimoine	4	8	4	6	8	36,7 %	14	63,6 %	22
	Architecture et risques majeurs	1	4	5	7	6	35,3 %	11	64,7 %	17
	Architecture et maîtrise d'ouvrage	3	1	2	5	5	45,5 %	6	54,5 %	11
2 ^e année	Architecture et projet urbain	4	2	0	8	4	28,6 %	10	71,4 %	14
	Architecture et patrimoine	3	5	2	4	5	35,7 %	9	64,3 %	14
	Architecture et risques majeurs	5	11	5	7	10	35,7 %	18	64,3 %	28
	Architecture et maîtrise d'ouvrage	1	1	5	7	6	42,8 %	8	57,2 %	14
Total		23	35	26	53	49	35,5 %	89	64,5 %	138
Total		58 soit 42,3 %		79 soit 57,7 %						138

Les effectifs des étudiants étrangers (57,7 %) sont légèrement supérieurs aux étudiants français (42,3 %) en 2021-2022. Mise à part l'an dernier où la tendance s'était inversée (53,3 % de Français en 2020-2021), le ratio reste quasi identique (44,4 % en 2019-2020 et 49 % de Français en 2018-2019).

Origine géographique des étudiants par DSA

● DSA Architecture et patrimoine

3 Asie (18,75 %), 9 Proche-Orient-Maghreb (56,25 %), 1 Europe (6,25 %), 3 Amérique latine (18,75 %)

● DSA Architecture et projet urbain

1 Asie (4,8 %), 16 Proche-Orient-Maghreb (76,2 %), 1 Europe (4,8 %), 3 Amérique latine (14,2 %)

● DSA Architecture et risques majeurs

3 Amérique latine (12,5 %), 2 Asie (8,3 %), 15 Proche-Orient -Maghreb (62,5 %), 3 Europe (12,5 %), 1 autre pays d'Afrique (4,2 %)

● DSA Architecture et Maîtrise d'ouvrage

1 Amérique Latine (4 %); 1 autres pays d'Afrique (4 %), 2 Europe (8 %); 15 Maghreb-Proche Orient (60 %).

Effectifs par diplôme d'origine en 2021-2022

DSA		Architectes DPLG	Architectes diplômés d'État	Architectes diplômés d'une université étrangère	Autres diplômés de 3 ^e cycle	Total
Architecture et projet urbain	1 ^{ers} inscrits	-	8	13	-	21
	réinscriptions	-	6	8	-	14
						35
Architecture et patrimoine	1 ^{ers} inscrits	-	10	11	1	22
	réinscriptions	-	7	6	1	14
						36
Architecture et risques majeurs	1 ^{ers} inscrits	-	6	10	1	17
	réinscriptions	-	13	15	-	28
						45
Architecture et maîtrise d'ouvrage	1 ^{ers} inscrits	-	3	8	-	11
	réinscriptions	-	1	11	2	14
						25
Total		-	54	82	5	141

bilan des différentes formations

cérémonie de remise des diplômes

L'École a organisé, le vendredi 24 juin 2022, sa cérémonie de remise des diplômes, à l'issue de la session des projets de fin d'études du second semestre. Le contexte sanitaire n'avait pas permis l'organisation de cette cérémonie en 2020 et en 2021.

Les étudiants devenus « Architectes Diplômés d'État » (ADE) se sont ainsi vu remettre un diplôme symbolique dans l'amphithéâtre Bernard Huet, témoignage de leur réussite à l'issue de leur formation à l'Énsa-PB.

Marc Barani, architecte distingué par l'équerre d'argent 2008, grand prix national de l'architecture 2013, grande médaille d'or de l'Académie d'architecture en 2018, était le parrain de cette édition, qu'il a inaugurée par une conférence.

Les promotions de diplômés ADE 2020 et 2021 ont été conviés à cette fête et des photos souvenirs de ces deux promotions ont été prises.

L'intervention de Marc Barani a été suivie d'une fête de fin d'année, ouverte à l'ensemble de la communauté de l'École, ce qui était pour les diplômés l'occasion d'inviter les membres de leurs familles à l'École.



habilitations des formations de l'école

Cursus	Décision	État de la procédure
Licence	Accréditation pour 5 ans à compter de l'année universitaire 2020/2021	Arrêté du 29 juillet 2020
Master	Accréditation pour 5 ans à compter de l'année universitaire 2020/2021	Arrêté du 29 juillet 2020
Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMO)	Habilitation pour 4 ans à compter de l'année universitaire 2021-2022	Arrêté du 18 mai 2021
DSA Architecture et patrimoine	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et projet urbain	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et risques majeurs	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
Mastère Architecture et scénographies	Accréditation de la CGE pour 2 ans à compter du 1 ^{er} septembre 2019	Renouvellement jusqu'au 31 août 2025

licence et master

Jury de fin de 1^{re} année

Ce jury statue sur le passage des étudiants en 2^e année. Étaient présents: Solenn Guével, Jean-François Renaud, , Augustin Cornet, Simon Vignaud, Estelle Thibault, Sébastien Ramseyer, Laetitia Lafont, Gaëlle Breton, Raphaël Fabbri ainsi que Murièle Fréchède, directrice des études et Cécile Roblin, chargée de la scolarité des étudiants de 1^{re} année.

Résultats

Sur un effectif de 149 étudiants inscrits en 1^{re} année, 149 ont passé les examens (4 étudiants ont abandonné dans les 3 premières semaines):

- 117 étudiants ont été admis en 2^e année soit 78,5 %,
- 23 étudiants ont été admis à redoubler soit 15,5% mais 18 seulement se sont réinscrits,
- 9 étudiants ont été exclus, soit 6%.

Jury de 3^e année – licence

Le jury final statue pour l’obtention du diplôme d’études en architecture conférant le grade de licence. Étaient présents: A. Chatelut, J. Haberzetzter, L. Laffont G. Marrey, K. Salom, A.M. Roffi ainsi que Murièle Fréchède, directrice des études, Evelyne Canourgues, chargée de la scolarité des étudiants de la licence 3.

Résultats

Sur un effectif de 144 étudiants inscrits en 3^e année:

- 128 étudiants ont obtenu le diplôme de licence et ont été admis en 1^{re} année du cycle master,
- 8 étudiants ont été autorisés à se réinscrire en 3^e année,
- 1 étudiant a été exclu.

Évolution du taux de réussite en 3^e année de licence

	Inscrits	Admis en Master		Admis à redoubler		Exclus		Transferts, non-réinscription	
2017-2018	142 (+ 6 en césure)	131	92 %	11	8 %	0	0 %	8	5 %
2018-2019	127 (+ 3 en césure)	119	94 %	5	4 %	3	2 %	3	2 %
2019-2020	125 (+1 en césure +1 ayant validé sa licence en février)	118	94 %	5	4 %	2	2 %	0	0 %
2020-2021	144 (+1 en césure)	131	91 %	12	9 %	1		7	5 %
2021-2022	136 (+1 en césure)	128	94 %	8	6 %	1		1	

Période de césure

Conformément à la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015 du MENESR (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), l'Énsa de Paris-Belleville donne la possibilité aux étudiants depuis l'année universitaire 2015-2016, de prendre un semestre ou une année de césure dans le cycle de la licence ou du master.

Cette période dite « de césure » consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de six mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles. Les formes que peuvent prendre la période de césure sont multiples : stage « recommandé », volontariat, service civique, expérience professionnelle, autres formations, entrepreneuriat...

Caractéristiques

Cette période de césure est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue obligatoire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Le projet de césure est soumis à l'approbation du directeur de l'Énsa-PB au moyen d'une lettre de motivation en indiquant les modalités de réalisation. L'étudiant en césure sera réintégré dans le semestre ou l'année suivant ceux validés avant la suspension de son parcours.

Les stages « recommandés » sont autorisés durant la période de césure. Ce stage doit toutefois être encadré par la loi n° 2014-788 sur les stages et son décret d'application n° 2014-1420 du 27 novembre 2014.

La période de césure ne permet pas de valider des crédits ECTS prévus dans le programme pédagogique. L'école encourage l'année de césure après la validation du DEEA (Licence).

Étudiants en période de césure

	1 semestre	1 an	Total
2017-2018	-	24	24
2018-2019	11	15	26
2019-2020	-	31	31
2020-2021	-	22	22
2021-2022	-	26	26

Résultats du PFE

Année	Mois	Nombre				
		inscrits	reçus	échecs	inscrits mention recherche	mentions recherche délivrées
2017-2018	février	73	69	2	0	-
	juillet	80	71	4	16	14
2018-2019	février	78*	53	9	9	8
	juillet	83*	55	7	10	7
2019-2020	février	90	89	1 abandon	8	7
	juillet	62	60	1 abandon	10	10
2020-2021	février	78	71	2 + 5 abandons	3	3
	juin	85	79	3 + 3 abandons	-	-
2021-2022	février	82	79	3 abandons	-	-
	juin	90	86	4 abandons	3	3

Diplôme d’Architecte
diplômé d’État (ADE)

Année	Nombre de reçus
2017-2018	132
2018-2019	116
2019-2020	117
2020-2021	147
2021-2022	144

habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre est le diplôme qui permet aux architectes diplômés d'État (ADE) de s'inscrire au tableau de l'Ordre des architectes.

Rythme

Les étudiants ont deux semaines de formation théorique en octobre avant la mise en situation professionnelle (MSP) et deux fois deux semaines de formation en avril. L'examen final de la formation théorique est organisé en mai et les jurys de soutenance du mémoire professionnel fin septembre.

Ce rythme convient bien aux ADE car la formation théorique est concentrée sur deux semaines distinctes et laisse une marge de temps importante pour effectuer la MSP entre novembre et mai.

Effectifs

- **2021-2022**, 133 étudiants inscrits
- **2020-2021**, 110 étudiants inscrits
- **2019-2020**, 105 étudiants inscrits pour l'année
- **2018-2019**, 130 étudiants inscrits
- **2017-2018**, 123 étudiants inscrits

Résultats de l'HMONP depuis 2017

Année	Nombre		
	inscrits	reçus	échecs
2017-2018	123	84	40
2018-2019	130	84	46
2019-2020	105	72	33
2020-2021	110	73	37
2021-2022	133	89*	31
Total	585	390	176

* En 2021/2022, 13 étudiants ont passé le rattrapage le 6 décembre 2022.

diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Bilan de l'année 2021-2022

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville propose des formations conduisant au diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA). Le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur, obtenu à l'issue de dix-huit mois ou de deux ans d'étude, suivant la spécialisation choisie.

Ces formations sont ouvertes aux architectes diplômés et aux titulaires d'un master admis en équivalence. L'objectif est de répondre aux enjeux de la diversification et de l'évolution des pratiques et des compétences professionnelles. C'est pourquoi chaque formation se conclut par deux exercices, donnant lieu à soutenance: un travail personnel, qui prend la forme soit d'un projet soit d'un mémoire, et une mise en situation professionnelle de quatre mois au minimum.

Quatre spécialisations sont proposées:

● DSA « Architecture et risques majeurs »

Il s'ordonne autour de deux problématiques: d'une part, la prévention des risques majeurs dans la conception architecturale et le projet urbain; d'autre part, l'intervention de l'architecte dans l'urgence et la reconstruction.

● DSA « Architecture et projet urbain »

(mention « Architecture des territoires »). Les logiques de conception et de transformation des formes urbaines aux différentes échelles, de l'architecture des villes à celle des territoires, sont au cœur des études; l'accent est mis sur

les logiques d'acteurs ainsi que sur les pratiques et processus du projet urbain qui leur sont corrélés.

● DSA « Architecture et patrimoine »

Il est centré sur les problématiques de conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager, ainsi que sur la question de son usage dans la société contemporaine.

● DSA « Architecture et maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine: formulation de la commande et conduite de projet »

Il répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de la commande auxquels ils sont confrontés dans leur pratique et de s'intégrer dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

Contexte de la crise sanitaire

Au cours de l'année 2021/2022, au mois de décembre et de janvier, seuls les ateliers et les TD ont pu être assurés en présentiel. Les autres enseignements ont été dispensés à distance.

Les workshops et voyages d'études à l'étranger ont été modifiés en fonction des destinations.

Les étudiants de 2^e année du DSA Patrimoine, ont effectué, en septembre 2021, un workshop en Normandie dans le cadre de la Chaire partenariale. Les promotions de 1^{re} et 2^e année du DSA Patrimoine sont allés à la Biennale

de Venise au mois d'octobre 2021 et à Mirmande au mois de mars 2022. Les étudiants de 1^{re} année du DSA Risques Majeurs sont allés en Grèce en janvier au lieu du Liban en novembre. Ils ont pu réaliser dans les Pyrénées, en février 2022 le workshop du 2^e semestre organisé par Élodie Pierre, portant sur la thématique des zones inondables et du développement territorial et des questions sismiques à l'échelle du territoire.

Les étudiants de 1^{re} année du DSA Projet Urbain ont effectué en lieu et place du workshop en Asie, un atelier intensif de trois semaines en février - mars 2022 dans les Vosges en partenariat avec la Mairie du Val d'Ajol.

Les étudiants de 2^e année ont présenté à l'Énsa-PB leur PFE en février 2022 et leur mémoire en mars 2022 à l'exception d'une étudiante qui a soutenu son mémoire en mai 2022.

Le jury de l'atelier opérationnel des étudiants de 1^{re} année du DSA Maîtrise d'ouvrage a eu lieu, à la fin du mois de juin 2022, en présentiel avec des représentants du maître d'ouvrage. Les soutenances de mémoires des 2^e année se sont également déroulées à l'Énsa-PB. Dans le cas du DSA Risques majeurs, des soutenances de mémoire et de MSP ont eu lieu tout au long de l'année permettant ainsi à des étudiants de promotions antérieures de finaliser leur diplôme.

Concernant le DSA Patrimoine, toutes les soutenances de la promotion 21/22 ont eu lieu en juillet et en septembre 2022.

Neuf étudiants de la promotion 20/21 ont obtenu leur diplôme après avoir soutenu leur mise en situation professionnelle (MSP) à la fin du mois de novembre 2021 en raison de la crise sanitaire qui a eu pour conséquence des décalages des dates de leur MSP.

Taux de réussite en 2021-2022

Sur un effectif de 70 étudiants inscrits en 2^e année, 49 ont obtenu leur diplôme de spécialisation et d'approfondissement. Le taux de réussite global s'élève donc à 70 % en 2021-2022. Une partie des étudiants de 2020-2021 ont soutenu en l'année 2021-2022.

	Inscrits en 2 ^e année	Diplômés	
DSA Maîtrise d'ouvrage	15	9	60 %
DSA Projet urbain	14	14	100 %
DSA Patrimoine	14	14	100 %
DSA Risques majeurs	27	13	48,1 %
Total	70	49	70 %

Taux de réussite en DSA par formation

Le taux de réussite des DSA est bien plus élevé cette année mais on constate une grande disparité entre les différentes mentions. Le DSA Projet urbain et le DSA Patrimoine ont un taux de réussite de 100 %. Pour le DSA Maîtrise d'ouvrage, le nombre de diplômés a augmenté de façon notable de l'ordre de 10 %.

Concernant le DSA Risques Majeurs, sur les 13 étudiants diplômés seuls 5 sur 17 sont de la promotion 21/22. Ce qui ramène le pourcentage de réussite de la promotion de 48,1 % à 29,4 %.

Diplômés en 2021-2022

DSA Architecture et projet urbain – mention architecture des territoires

Diplômé		Mention	Orientation
Amat Garcia	Carla		Projet
Carcano	Thibault	Recherche	Mémoire
Charfi	Syrine	Recherche	Mémoire
el Berchli	Meryeme	Recherche	Mémoire
el Khoury	Caline		Projet
el Phil	Fatouma		Projet
Idrissi Taghki	Bouchra		Projet
Malo	Majida		Projet
Moreau	Léo		Projet
Olano Klemm	Roma Andrea	Recherche	Mémoire
Peytavin	Pauline		Projet
Pongnan	Julien		Projet
Rissot	Julien		Projet
Saade	Denise		Projet
Total		14	10 projets / 4 recherches

DSA Architecture et maîtrise d’ouvrage

Diplômé	
Abbes	Maroua
Aniskiv	Vladyslav
Benarezki	Yasmina
de Lourdes Ribeiro	Adriana
Estephan	Stephanie
Khemakhem	Khalil
Mantoumbou Mbessa	Kryshna Ephraim
Ould Amer	Radhia
Rahmani	Adel
Total	9

DSA Architecture et risques majeurs

Diplômé	
Abi Sejaan	Elie
Ahumada	Javier
Alrassi	Elias
Barbato	Philippine
Bernigaud	Flore
Dumonthier	Anaëlle
Gimel	Claudie
Makhlouf	Anthony
Mayaud	Déborah
Nguyen	Khoa Dang
Parcheta	Anaïs
Racho	Eliana
Rinck	Leïcko Aurore
Total	
13	

DSA Architecture et patrimoine

Diplômé	
Arevalo Barrero	Diana Carolina
Beauville	Adèle
Deltor	Gabin
Meunier	Elisa
Mouton	Paul
Pain	Gladys
Perret	Alex
Pham	Minh Cát Khánh
Ruan	Yijia
Samson	Léa
Slimani	Mohamed
Solis	Lorena
Vrignaud	Rosalie
Vu	Thuy
Total	
14	

DSA Architecture et risques majeurs soutenances tardives 2020-2021

Diplômé	
Abou Khalil	Rachel
Hami	Chems Eddine
Total	
2	

DSA Architecture et patrimoine soutenances tardives 2020-2021

Diplômé	
Balliot	Nina
Chachuat	Antonin
Delbreil	Florent
Gouesnard	Louisa
Hannouche	Christian
Martin Guiheneuc	Juliette
Nerin	Flora
Vida Pozuelo	Ana
Vryakou	Christina
Total	
9	

mastère spécialisé® architecture et scénographies

Créé en 2019 et labellisé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE), ce mastère est une nouvelle formation diplômante proposée par l'Énsa de Paris-Belleville en partenariat avec l'École Camondo et soutenue par de nombreux partenaires publics et privés.

Il a pour ambition de proposer une formation originale et polyvalente ouverte sur les domaines variés relevant de la scénographie (architecture éphémère, lieux d'exposition, événementiel, spectacle vivant...).

Son objectif est de former des « chefs de projet en architecture éphémère » : conception et maîtrise d'œuvre en scénographies de spectacles, d'expositions, d'espaces publics, de salons et d'événements.

D'une durée de 15 mois (de janvier à mars de l'année suivante), il dispense de manière équilibrée des enseignements d'ordre technique et d'ordre théorique et des exercices de projet pour un total de 375 heures et 75 ECTS.

Adapté aux personnes déjà engagées dans le vie active, ce mastère spécialisé® est composé, de janvier à juillet, de 21 semaines d'enseignement (cours théoriques/pratiques le vendredi et studio le samedi) et de 3 semaines intensives, suivies de 4 à 6 mois d'une mise en situation professionnelle (avec soutenance d'une thèse professionnelle).

Il s'adresse, en premier lieu, aux diplômés Bac+5 et Bac+4 (avec expériences professionnelles) dans les domaines de l'architecture, architecture d'intérieur, arts appliqués dans l'espace, design, ingénierie, urbanisme, paysage et métiers du spectacle...

Première promotion, rentrée de janvier 2020

32 candidatures ont été étudiées et 18 candidats ont été retenus avec des profils différents : architectes, urbanistes, architectes d'intérieur, designers, de 6 nationalités. Au vu de la situation sanitaire, seuls 4 étudiants ont été diplômés en juillet 2021. Les autres étudiants de cette promotion ont soutenu leur mémoire en mars 2022.

Deuxième promotion, rentrée de janvier 2021

50 candidatures ont été étudiées et 20 candidats ont été retenus avec des profils différents : architectes, urbanistes, architectes d'intérieur, ingénieurs, designers, de 3 nationalités.

Troisième promotion, rentrée de janvier 2022

42 candidatures ont été étudiées et 19 candidats ont été retenus avec des profils différents : architectes, architectes d'intérieur, designers de 8 nationalités.

voyages pédagogiques

L'école consacre une part importante de son budget à l'organisation de voyages pédagogiques qui sont partie intégrante de ses objectifs d'enseignement. Une semaine d'enseignement est plus particulièrement consacrée à la réalisation des voyages.

13 voyages d'étude ont été réalisés dans le cadre des enseignements de licence et de master et 6 dans les formations post-diplômes de l'école nationale supérieure de Paris-Belleville au cours de l'année 2021. 366 étudiants de Licence et Master ont participé à un ou plusieurs voyages en France ou à l'étranger sous la direction d'enseignants de l'école.

En 1^{re} année de Licence, un voyage obligatoire est proposé dans une ville d'Europe chaque année aux étudiants avec l'objectif de créer un moment intensif de découverte et d'analyse architecturale et urbaine.

Évolution du nombre d'étudiants ayant effectué un voyage pédagogique

Année	Nombre
2017	790
2018	947
2019	606
2020	197
2021	472

(tableau récapitulatif des voyages pédagogiques effectués en 2021 en page suivante)



voyage en Corée du sud

voyages pédagogiques (suite)

**Tableau récapitulatif des voyages pédagogiques effectués en 2021
(Licence, Master, DSA, Chaire)**

	Licence	Master	Total Licence et Master	DSA	Total Licence, Master et DSA	Chaire	Total général
1 Nombre d'étudiants	255	111	366	106	472	0	472
2 Total coût du transport des étudiants	70 320 €	8 503 €	78 823 €	44 099 €	122 922 €	-	122 922 €
3 Participation des étudiants	23 782 €	1 504 €	25 286 €	0 €	25 286 €	-	25 286 €
4 Coût net étudiant 2-3	46 538 €	6 999 €	53 537 €	34 815 €	88 352 €	-	88 352 €
5 Coût pour l'école par étudiant 4/1	854 €	453 €	1 308 €	328 €	1 636 €	-	1 636 €
6 Coût du transport des enseignants	13 245 €	1 203 €	14 448 €	5 343 €	19 791 €	-	19 791 €
7 Frais de mission	13 119 €	3 081 €	16 200 €	5 012 €	21 212 €	-	21 212 €
8 Total coût enseignants 6+7	26 364 €	4 284 €	30 648 €	10 218 €	40 866 €	-	40 866 €
9 Coût total des voyages pour l'école 4+8	72 902 €	11 283 €	84 185 €	45 033 €	129 218 €	-	129 218 €

chiffres arrondis à l'euro supérieur.

Le parcours architecte-ingénieur

L'école propose aux étudiants de suivre dès la première année, en option, les cours de génie civil du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) avec lequel l'École a conclu un partenariat. Ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre un parcours architecte-ingénieur.

L'idée est de s'appuyer sur les enseignements du CNAM pour construire un double cursus sans redondance. Cette formation consolide le bagage technique reçu pendant le cursus d'architecte à l'Énsa-PB. Elle est suivie en parallèle des cours d'architecture, en cours du soir et le samedi matin. Elle représente un surcroît de travail important; c'est un véritable double cursus.

Le cursus dispensé au CNAM est assorti d'équivalences qui permettent à l'étudiant de valoriser l'enseignement reçu à l'école.

En fin de parcours, cette formation délivre un diplôme d'ingénieur en complément au diplôme d'architecte et peut être un atout important pour l'insertion professionnelle des jeunes architectes.

L'objectif de ce parcours de « Double licence » est d'obtenir une licence de génie civil, puis éventuellement un diplôme d'ingénieur BTP.

Les étudiants peuvent s'engager dès la L1 d'architecture dans une double licence. Il est également possible de s'engager à tout moment dans ce parcours.

Répartition des étudiants suivant le double cursus

Année d'études	1	2	3	4	5	Total
2016-2017	27	19	12	4	8	70
2017-2018	18	13	11	3	9	54
2019-2020	17	11	13	8	6	55
2020-2021	18	11	13	8	6	56
2021-2022	17	10	4	9	5	45

Le double cursus architecte-designer

À partir de la deuxième année, l'École propose à quelques étudiants de bénéficier d'un double cursus d'architecte-designer mis en place avec l'École nationale supérieure de création industrielle – Les Ateliers (ENSCI).

Les étudiants inscrits en 2^e année à l'Énsa-PB peuvent se porter candidats à ce double cursus; leur dossier de motivation est transmis à l'ENSCI qui procède à la sélection. Un parcours adapté a été mis en place permettant aux étudiants d'obtenir le diplôme dans chacun des deux établissements en sept ans.

L'ambition de ce double cursus est de former des architectes ouverts à la création et aux relations entre innovation et société.

L'ENSCI propose aux élèves un parcours individualisé répondant aux besoins pédagogiques de chacun.

Ce double cursus a été mis en place en 2012 ne concerne qu'un ou deux étudiants par an.

En 2021-2022:

— 6 étudiants inscrits à l'École suivent la formation à l'ENSCI.

Le doctorat Villard d'Honnecourt (VH)

Donnant titre de docteur européen

L'École d'architecture de Paris-Belleville donne la possibilité aux étudiants désireux de faire un doctorat en architecture, de s'inscrire dans le cadre du doctorat Villard de Honnecourt. Ce doctorat proposé par quatre écoles européennes d'architectures, Paris-Belleville, Delft, Séville et Venise, est construit sur le principe de séminaires organisés par les quatre écoles deux à trois fois par an sur une période de trois ans auxquels participe l'ensemble des professeurs et des étudiants. Par ailleurs, chaque étudiant bénéficie de l'encadrement d'un enseignant HDR de l'école et d'une co-tutelle d'un enseignant-chercheur d'une autre de ces écoles. L'étudiant en thèse, lauréat de la bourse de doctorat Villard de Honnecourt de l'école d'architecture de Paris-Belleville, doit effectuer un stage de 3 mois dans une autre école partenaire ainsi qu'un stage à l'Ipraus. Cet enseignement de troisième cycle sera mené en anglais, la thèse pouvant être soutenue en anglais également dans le cadre de l'école doctorale Ville et territoire.

Thématiques de recherche VH

Les thématiques de recherche sont liées à la conception, la production de l'architecture, de la ville, du design ou du paysage. Elles sont, de manière préférentielle, centrées sur la période contemporaine et, en ce qui concerne cette première session pour Belleville, sur l'architecture et/ou la ville.

La recherche pour la thèse doit interroger les connaissances relatives à l'architecture, la généalogie d'une conception ou d'une doctrine, les discours, les pratiques, les projets, les productions bâties ou construites et leur réception. Comme il s'agit de travailler sur le temps présent ou l'histoire récente, la mémoire orale, les entretiens, sont utilisés à côté d'autres moyens ou méthodes plus classiques comme la recherche en archives ou en bibliothèques.

Peut être investiguée une œuvre architecturale particulière, un mouvement, une production collective comme celle rassemblée à l'occasion des grands concours internationaux. D'autres questions plus transversales peuvent être également abordées comme celle du tourisme et des loisirs, de l'insertion et de la conception des infrastructures, des grands équipements culturels notamment. La recherche peut porter sur un processus de conception original ou exploratoire, sur les modes de représentation... Ces objets scientifiques divers font, si possible, l'objet d'une démarche comparative, de préférence avec des œuvres, réalisations, productions situées dans les pays membres du doctorat VH. L'étudiant doit être en effet en mesure de s'appuyer sur les ressources de l'école d'architecture où se déroule le stage à l'étranger pour développer sa thèse.

Une étudiante effectue en 2020/2021 sa thèse dans le cadre du programme international Villard de Honnecourt sous

la direction de Virginie Picon-Lefebvre, professeur HDR.

Licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée (Département Génie Urbain), les écoles nationales supérieures d'architecture de Paris-Est et de Paris-Belleville et l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) ont établi un partenariat pour créer une formation d'un an qui couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain. Les étudiants reçoivent une formation transdisciplinaire. L'objectif est de procurer des savoirs théoriques, des compétences et savoir-faire permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans le suivi opérationnel et la gestion des projets et ce, dans l'ensemble des structures publiques et privées où se réalisent les projets d'aménagement architecturaux et urbains. Accessible avec un diplôme universitaire de technologie, un brevet de technicien supérieur ou après une deuxième année de licence générale, elle vise une insertion professionnelle immédiate et non la poursuite d'études en master.

La licence professionnelle « Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace » comprend 450 heures de cours visant une transversalité des compétences, et 150 heures de projet tutoré. Les étudiants effectuent également un stage en entreprise d'une durée de 12 semaines, de mai à juillet. Cette expérience professionnelle les

conduit à la rédaction d'un rapport de stage donnant lieu à soutenance.

L'année universitaire 2021-2022 a constitué la huitième session de cette licence professionnelle.

Master européen

Le Master européen, créé en 2012, en langue anglaise, s'inscrit dans les activités du Labex Futurs Urbains. Il associe des établissements français du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Paris-Est et quatre établissements d'enseignement supérieur européens :

- École d'Urbanisme de Paris (IUP + IFU) qui délivre le diplôme,
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville,
- Département Génie Urbain de l'Université Paris-Est Marne la Vallée,
- Université Hafencity de Hambourg,
- Politecnico de Milan,
- Department of urban studies à Malmö (Suède),
- Urban planning institute of Slovenia à Ljubljana (Slovénie).

L'année est divisée en deux semestres, l'un a lieu à Paris, l'autre chez l'un des partenaires universitaires européens : Hambourg, Milan ou encore Malmö. Le premier semestre en France (octobre-février) s'organise autour d'une série de cours (à l'EUP) et d'un atelier (à l'Énsa de Paris-Belleville) sur un sujet concret qui est amené par un commanditaire institutionnel ou une collectivité. Il donne lieu à un atelier d'urbanisme (workshop) où sont développés des supports méthodologiques et techniques

pour penser les stratégies urbaines en métropole parisienne. Le workshop est pris en charge par trois enseignants, respectivement Francesca Artioli, responsable (École d'Urbanisme de Paris), Corinne Jaquand (Énsa-PB) et Gilles Hubert (Département Génie Urbain, UPEM).

Les participants en 2021-2022 étaient 20, de toutes nationalités : américaine, bulgare, française, iranienne, indienne, polonaise, russe, turque, ukrainienne, vietnamienne et issus de disciplines diverses : architectes, sociologues, urbanistes, géographes ou écologues.

En 2021-2022, l'atelier d'urbanisme du Master 2 International spécialisé autour de la redécouverte et la renaturation du Ru d'Enghien, petit cours d'eau enfoui qui reliait autrefois le lac d'Enghien à la Seine. Il s'est en fait collaboration avec la municipalité d'Épinay-sur-Seine (département de Seine-Saint-Denis). L'objectif de l'étude a été élaboré en dialogue avec le service d'urbanisme de la ville qui souhaitait sensibiliser la population à l'existence de ce cours d'eau et à l'intérêt autant écologique, symbolique que social d'un projet visant à constituer une succession de promenades publiques nouvelles en reliant des parcs et espaces ouverts existants jusqu'aux berges de la Seine.

Formation continue

L'École propose une formation en partenariat avec les CAUE de Paris et des Yvelines, « Voir et comprendre l'architecture ». Cette formation accueille une vingtaine de participants à chaque session.

Le DSA Maîtrise d'ouvrage était inscrit au répertoire spécifique depuis décembre 2018, l'habilitation s'est terminée au 31 décembre 2021. Pour l'année universitaire 21-22, nous avons accueilli quatre étudiants via la formation continue : deux étudiants en contrat de professionnalisation et deux financés par leur Compte personnel formation (CPF). Les modalités de dépôt du dossier d'inscription au répertoire spécifique ont évolué. Nous sommes actuellement en train de constituer ce dossier pour une nouvelle demande d'habilitation.

Le dossier d'inscription au répertoire spécifique pour le DSA Architecture et projet urbain qui a été déposé en juillet 2021 a reçu une réponse négative de France Compétences en juin 2022. Après avoir obtenu plus d'informations concernant les attentes des experts, nous préparons un nouveau dossier à déposer en 2023.

Pour le DSA Architecture et patrimoine, l'Énsa-PB s'est associée avec l'Énsa de Grenoble et UGA-FlexiTLV afin de présenter un dossier commun auprès du RNCP. Le dossier est en cours de finalisation et sera présenté

conjointement par le ministère de la Culture et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

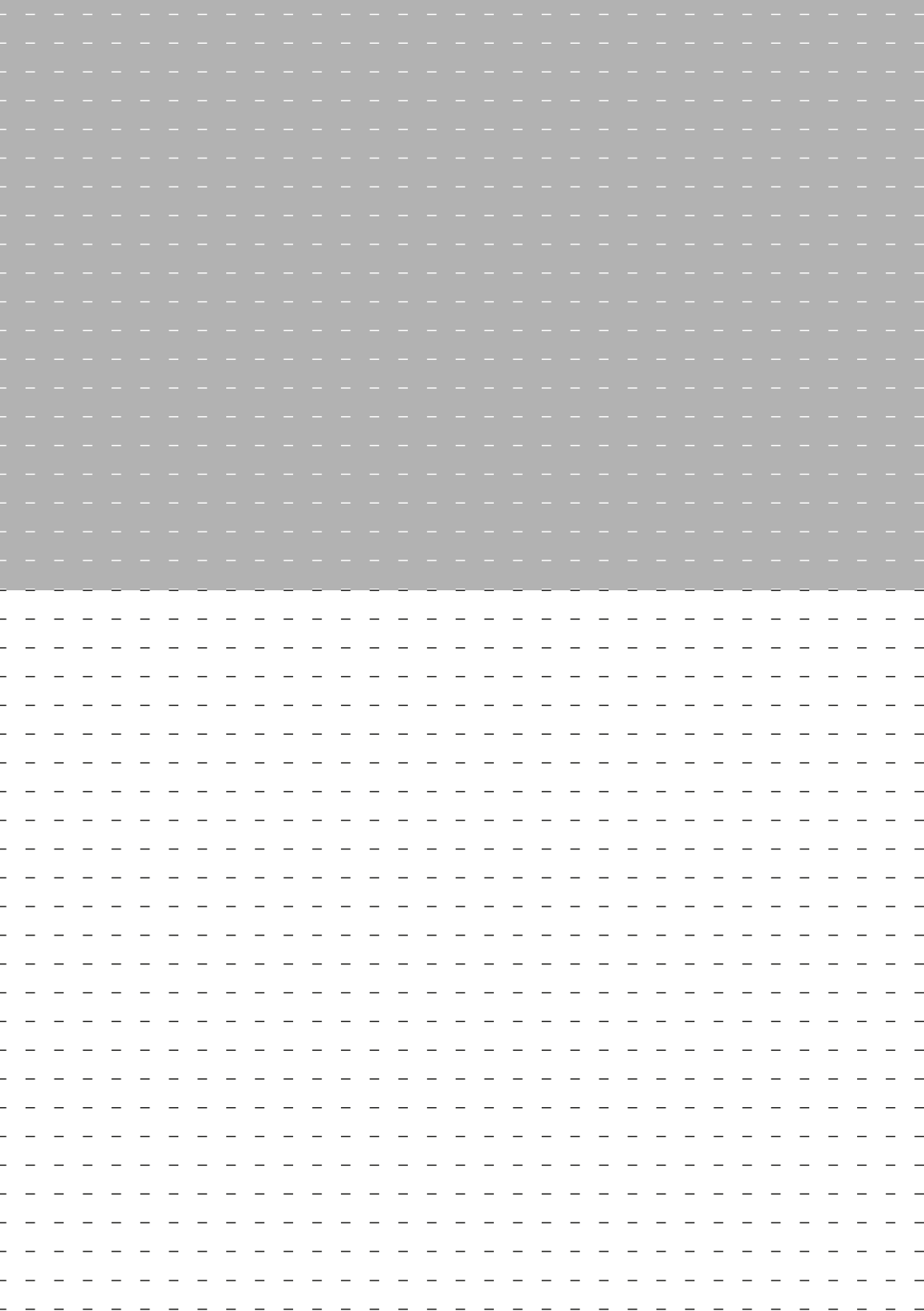
Ce travail d'inscription des formations spécialisées au répertoire spécifique ou au RNCP se poursuivra en 2022-2023 afin de pouvoir accueillir un public plus nombreux en formation continue.

En 2021-2022, deux étudiants de Master ont également suivi leur formation avec le dispositif du Compte personnel formation (CPF).

En dehors des formations inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au répertoire spécifique, des étudiants peuvent bénéficier de financements par des opérateurs de compétences (OPCO) ou Pôle Emploi (pour les DSA non inscrits, la HMONP et le mastère).

C'est dans ce cadre qu'une étudiante inscrite au Mastère Architecture et scénographies a obtenu un financement de l'AFDAS (opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement).

La formation continue est amenée à se développer, l'Énsa-PB est très sollicitée pour proposer des modules aux professionnels. Nous espérons pouvoir répondre prochainement à cette demande.



recherche

UMR AUSser 3329

Architecture Urbanisme Société: Savoir Enseignement Recherche

L'unité mixte de recherche « Architecture Urbanisme Société: Savoir Enseignement Recherche », UMR AUSser n°3329, a été renouvelée le 1^{er} janvier 2020 pour 5 ans, sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Culture.

En 2021-2022 le programme de recherche pluriannuel 2020-2025, pour lequel l'unité a été évaluée et reconduite, a atteint sa vitesse de croisière. -Pendant cette année de production, parallèlement au suivi des nombreux programmes de recherche en cours, les chercheurs ont organisé des séminaires d'orientation afin d'intensifier les chantiers inter-équipes ou en lancer de nouveau.

AUSser : une UMR, quatre équipes de recherche

L'unité mixte de recherche « Architecture Urbanisme Société: Savoir Enseignement Recherche » associe le CNRS et quatre équipes de recherche pluridisciplinaires, implantées dans quatre Écoles nationales supérieures d'architecture (Énsa) franciliennes, sous tutelle du ministère de la Culture :

● IPRAUS: Institut parisien de recherche Architecture, Urbanistique et Société, Énsa de Paris-Belleville. Sa production de connaissances porte principalement sur l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport aux organisations sociales et à travers ses modes de production, abordés d'un point de vue historique, théorique et critique.

● ACS: Architecture, Culture, Société (XIX^e-XXI^e siècles), Énsa Paris-Malaquais. Cette équipe s'attache aux conditions culturelles et professionnelles de

l'architecture et de l'aménagement, notamment à travers un regard historique sur les productions théoriques de l'architecture européenne, du XIX^e siècle à aujourd'hui.

● OCS: Observatoire de la condition suburbaine, École d'architecture Paris-Est. L'équipe se singularise par ses travaux sur la notion de territoire, ses formes et ses conditions d'émergence, dans une vision également prospective.

● AHTTEP: Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine, Énsa Paris La Villette. L'histoire de l'architecture est entendue comme le moyen par lequel de nouveaux regards sont portés sur les grands enjeux de notre époque, tels qu'ils marquent notre environnement construit.

L'UMR AUSser déploie ses activités sur ses 4 sites; son siège administratif est situé à l'Énsa de Paris-Belleville. De par ses thématiques, elle relève de la section 39 « Espaces, Territoires, Sociétés » du CNRS.

Une ouverture internationale

Des coopérations scientifiques ont été nouées et développées avec des partenaires étrangers autour de projets de recherche pluriannuels ou de programmes menés sur le long terme: Europe du Nord (Allemagne, GB, Norvège...) et du sud (Espagne, Portugal...), USA, Canada, pays émergents (Amérique du Sud, Russie), Asie.

Des collaborations anciennes ont été établies avec plusieurs pays asiatiques, notamment en Chine et en Asie du

Sud- Est : Cambodge, Indonésie, Laos, Singapour, Thaïlande et Vietnam. Elles sont formalisées dans le réseau de la recherche architecturale et urbaine « Métropoles d'Asie-Pacifique : architecture et urbanisme comparés » piloté par l'Ipraus. Elles tiennent également à l'insertion dans des réseaux internationaux structurés en référence aux aires géographiques et culturelles : le réseau Asie Imasie CNRS & MSH ; l'Euroseas (European Association for South-East Asian Studies) ; SEANNET (Southeast Asia Neighborhoods Network).

Cette composante asiatique confère à l'UMR une expertise dans les questions touchant à la mondialisation et aux transferts culturels, lui permettant de contribuer à des réflexions de type comparatiste sur les évolutions architecturales et urbaines dans les régions et les territoires émergents de la planète. Les acquis de l'UMR en la matière se mesurent à sa position centrale dans les réseaux sur les métropoles d'Asie Pacifique et au grand nombre de spécialistes qu'elle a formés, et aujourd'hui en poste dans les différents pays concernés.

Une offre doctorale diversifiée

L'UMR s'est rapidement impliquée dans un partenariat structurant avec la Communauté d'universités et d'établissements Paris-Est Sup, dans le cadre de l'École doctorale VTT (Ville, transports et territoires) du pôle thématique interdisciplinaire sur la ville et du laboratoire d'excellence « Futurs

urbains : Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel elle représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des Énsa.

Ce périmètre a évolué avec le renforcement du lien doctoral entre l'ESAM Université et l'Énsa Paris-La Villette (à laquelle appartient AHTTEP) et le rapprochement de l'Énsa Paris Malaquais de l'université Paris Sciences & Lettres. Ainsi, suivant l'ancrage de leurs directeurs et directrices de thèses, les doctorants de l'UMR AUSser sont inscrits dans les écoles doctorales :

- ED 528 VTT (Ville, Transports et Territoires), Université Paris-Est Sup — doctorants de l'Ipraus et d'OCS ;
- ED 540 (Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociale), de Paris Sciences & Lettres — doctorants d'ACS ;
- ED 546 Abbé Grégoire de l'HESAM Université et ED 434 de Géographie de Paris (espaces, sociétés, aménagement) de Sorbonne Universités — doctorants d'AHTTEP.

Les doctorants sont accueillis comme membres de l'UMR AUSser, qui développe une politique d'accueil spécifique pour eux :

- L'accès aux ressources documentaires des équipes de recherche ainsi qu'aux plateformes documentaires du CNRS ;
- Des soutiens logistiques et financiers ponctuels pour développer leurs travaux ;
- Le « petit séminaire », organisé par les doctorants, qui constitue un espace de dialogue, d'échange d'informations et

d'expériences, d'entre-aides;

● Le séminaire doctoral, qui offre un cadre d'échanges entre doctorants et chercheurs confirmés autour des travaux de thèse en cours.

Thématiques et dispositifs de recherche

Depuis sa création en 2010, l'UMR AUSser explore l'univers du monde bâti, urbain et paysager dans sa complexité. L'approche est diachronique, puisqu'elle va du XIX^e siècle à la prospective en passant par une prise en compte des enjeux contemporains; elle est aussi interdisciplinaire (histoire, sociologie, géographie, philosophie), tout en conservant un fort ancrage dans le champ de l'architecture.

L'activité de l'UMR est organisée en thèmes de recherche et en domaines transversaux qui ont un fonctionnement collectif et recouvrent plusieurs groupes de travail. Ces dispositifs sont conçus comme des lieux de convergence et de dialogue scientifiques: dialogue au sein de l'AUSser; avec des chercheurs et des équipes extérieures appartenant à la recherche architecturale ou à d'autres disciplines, en France et à l'étranger; avec des acteurs des mondes professionnels et institutionnels.

Trois thèmes de recherche

① Patrimoine et tourisme: constructions, narrations, réinventions

Responsables: Soline Nivet, Virginie Picon-Lefebvre, Joanne Vajda

Sont ici fédérés les travaux interdisciplinaires qui ont permis de renouveler les connaissances sur les processus, enjeux et effets de la patrimonialisation, ainsi que sur la façon dont ses dynamiques interfèrent avec les mobilités touristiques. Les réflexions articulent analyse architecturale et sociohistoire; elles reposent sur l'hypothèse que l'industrie touristique est un milieu d'incubation et de renouvellement des doctrines et modèles architecturaux et urbains.

Les chercheurs sont ainsi particulièrement attentifs aux catégories, logiques et circulations d'acteurs individuels et collectifs (architectes, maîtres d'ouvrage, promoteurs, instances participatives, activistes, etc.) qui infléchissent les processus de transformation du cadre bâti et paysager. Leurs travaux se caractérisent également par leur dimension urbaine, qui concerne autant la ville européenne (en particulier la métropole parisienne) qu'asiatique, et par leur intérêt pour les patrimoines ordinaires, souvent non monumentaux, et récents, en particulier pour le patrimoine du XX^e siècle.

② Territoires et paysages en transition(s)

Responsables: Anne Grillet-Aubert,
Patrick Leitner, Sébastien Marot

Les phénomènes urbains sont ici considérés dans leurs dimensions morphologique et culturelle. La spécificité des travaux tient à la considération du temps long et de la grande dimension, ainsi qu'à la volonté d'associer réflexions historiques et prospectives.

Les démarches de recherche fondamentale côtoient des études tournées vers l'aménagement opérationnel. Ces dernières sont portées par des chercheurs praticiens qui assurent le relais auprès des acteurs des politiques publiques et de l'aménagement: collectivités territoriales, instituts d'urbanisme régionaux mais aussi instances de recherche et développement. Elles contribuent ainsi à éclairer l'action publique et inversement, à mettre en débat les conditions de production de notre environnement bâti. L'ancrage dans une culture architecturale de projet permet de dépasser une analyse purement quantitative dans l'approche des nouveaux processus d'aménagement, à l'aune des grands défis environnementaux et de la crise climatique.

③ Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales

Responsables: Pierre Chabard, Isabelle Chesneau, Guy Lambert

On examine ici l'élaboration des savoirs dans les mondes de l'architecture, les ressorts des cultures de projet ainsi que les processus de leurs

médiations. Sont abordées des questions traditionnellement soulevées par l'architecture en tant que discipline, comme la place de sa culture au sein du monde intellectuel, les oppositions et articulations entre les domaines du savant ou du populaire, les tensions entre les institutions culturelles et professionnelles ou encore les contraintes de la conception.

Rapportée à la production architecturale au sens large, c'est-à-dire projetée, bâtie mais aussi écrite et dessinée, on cherche à appréhender son substrat intellectuel et professionnel, ce qui constitue ses imaginaires: théories, doctrines, essais critiques, normes, représentations, etc. Les approches construites aux confins de disciplines diverses, de l'art aux sciences et techniques, des sciences humaines jusqu'à l'économie abordent autant les objets que les acteurs et les processus.

Deux domaines transversaux

① AsiaFocus - Architecture et villes d'Asie

Responsables: Nathalie Lancet,
Christian Pédelahore

Ce dispositif confirme le rôle scientifique qu'occupe depuis une trentaine d'années AUSser dans les aires de l'Asie du Sud-Est et de la Chine. Il est positionné au croisement de trois champs: l'analyse du projet et de la morphologie urbaine; les études urbaines géographiques, sociologiques, et politiques; l'analyse ethno-anthropologique des espaces habités. Ces terrains ne sont pas considérés comme des faits géographiques, politiques et culturels

mais comme des dispositifs heuristiques à réinterroger constamment.

② Lab R&D: Explorations théoriques, expertise, innovation

Ce cadre expérimental interroge les grandes mutations actuelles qui concernent les méthodes, les savoirs et les savoir-faire de l'architecture, dans une volonté de dialogue entre recherche fondamentale et recherche appliquée. De l'échelle de l'édifice à celle du grand territoire, ces travaux de nature prospective peuvent initier des rapprochements avec le monde professionnel, mais aussi nourrir des diagnostics, élaborer des scénarios normatifs ou exploratoires et émettre des suggestions en termes de politiques publiques.

Un projet documentaire

Les missions du projet de recherche documentaire sont de valoriser, diffuser et rendre accessible les fonds documentaires inventoriés et constitués, ainsi que les productions et les données de la recherche des chercheurs et doctorants de l'UMR. Dans le même temps, il s'agit de créer, animer et mettre à disposition des chercheurs et des doctorants des outils de veille et de recherche documentaire pour les aider et accompagner dans leur travail de recherche.

Au cours de ces années, le Centre de recherche documentaire et la carthèque de l'UMR AUSser ont pu développer et créer de nouveaux outils au service des membres de l'unité.

Ces différentes réalisations ont permis un accompagnement des chercheurs et doctorants dans leurs recherches mais aussi une valorisation de leurs productions.

En 2020 ont été engagés 4 projets documentaires portant sur la valorisation des productions AUSser, avec les créations de collections d'archives orales AUSser, numérique AUSser, données sur l'Asie et photographies sur les villes d'Asie-Pacifique. Deux projets sont toujours en cours de réalisation: Collection d'archives orales AUSser et Collection AUSser de photographies «Villes d'Asie-Pacifique». Si un pré-inventaire du fonds photographique sur les villes d'Asie de Nathalie Lancet a pu être réalisé juste avant le confinement, les conditions n'ont pas été réunies en 2021-2022 pour amplifier ce programme. La période à venir sera consacrée à renforcer et à faire rayonner les moyens et les missions d'ores et déjà en place.

L'UMR AUSser en chiffres

L'unité AUSser compte 70 membres permanents – chercheurs et enseignants-chercheurs – parmi lesquels 18 sont habilités à diriger des recherches, 61 doctorants issus de formations françaises et étrangères pluridisciplinaires, ainsi que 6 personnels administratifs.

Sites internet

<http://www.umrausser.cnrs.fr>

<http://umrausser.hypotheses.org/>

Depuis sa fondation en 1986, l'Ipraus pièce essentielle au dispositif de l'enseignement de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, est associé au CNRS, aujourd'hui par l'intermédiaire de l'UMR AUSser (3329). L'équipe se positionne ainsi entre, d'une part, les pédagogies et les pratiques du projet architectural et urbain, et d'autre part, les sciences de l'homme et de la société. Cette situation favorise la production de connaissances sur un même objet : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport aux organisations sociales et à travers ses modes de production.

1 Composition de l'IPRAUS

L'IPRAUS est dirigé par André Lortie, professeur à l'Énsa de Paris-Belleville. L'équipe compte 35 membres permanents, dont 5 ATS (puis 4 après le départ du secrétaire général de l'UMR le 1^{er} décembre), et 25 doctorants en formation initiale.

Membres permanents

- Directeur de l'IPRAUS
André Lortie, professeur, HDR
- Responsable administrative et financière de l'IPRAUS
Ryme Abouzeir
- Directrice de l'UMR AUSser
Cristiana Mazzoni, professeur, HDR
- Secrétaire Général de l'UMR AUSser
Richard Aroquiamé (personnel CNRS) – départ au 1^{er} décembre 2021
- Gestionnaire de l'UMR AUSser
Annie Edon-Souchères (personnel CNRS)

- Chargée de la formation doctorale et des relations avec les DSA
Christine Belmonte

- Responsable du centre de recherche documentaire
Pascal Fort

- Responsable de la cartothèque
Véronique Hattat

- Catherine Blain, ingénieure de recherche, arrivée au 1^{er} janvier 2022

Chercheurs et enseignants-chercheurs des écoles d'architecture

- Mohamed Benzerzour, maître de conférences
- Luis Burriel-Bielza, maître de conférences
- Frédéric Bertrand, maître de conférences
- Malik Chebahi, maître de conférences associé
- Marie-Jeanne Dumont, maîtresse de conférences, HDR
- Élisabeth Essaïan, maîtresse de conférences
- Vanessa Fernandez, maîtresse de conférences
- Valérie Foucher-Dufoix, maîtresse de conférences
- Anne Grillet-Aubert, maîtresse de conférences
- Solenn Guevel, maîtresse de conférences
- Sabine Guth, maîtresse de conférences, Énsa de Nantes
- Cyrille Hanappe, maître de conférences
- Corinne Jaquand, maîtresse de conférences, HDR
- Guy Lambert, maître de conférences
- André Lortie, professeur, HDR
- Béatrice Mariolle, professeure, HDR, ÉnsaP Lille
- Cristiana Mazzoni, professeure, HDR

- Jean-Paul Midant, maître de conférences, HDR
- Roberta Morelli, maîtresse de conférences
- Laetitia Overney, maîtresse de conférences
- Virginie Picon-Lefebvre, professeure, HDR
- Philippe Prost, professeur
- Philippe Simay, maître de conférences
- Estelle Thibault, professeure, HDR
- Philippe Villien, maître de conférences

Chercheurs CNRS

- Nathalie Lancret, directrice de recherche, HDR
- Frédéric Pousin, directeur de recherche, HDR

Autres statuts

- Catherine Blain, ingénieure de recherche
- Emmanuel Cerise, Directeur de PRX Vietnam
- Jean-Louis Cohen, professeur HDR, Institute of Fine Arts, New-York University

Membres associés

- Enseignants à l'Énsa-PB
 - David Albrecht, maître de conférences associé
 - Luis Burriel-Bielza, maître de conférences
 - Pijika Pumketkao-Lecourt, enseignante contractuelle
 - Cyril Ros, maître de conférences
 - Kerim Salom, maître de conférences associé
- Encadrant des thèses au sein de l'UMR Caroline Maniaque, professeur, HDR, Énsa Normandie

- Enseignants émérites ou d'autres établissements, docteurs de l'UMR Jean Attali, Nesrine Azizi, Julien Bastoen, Camille Bidaud, Enrico Chapel, Pierre Clément, Julien Correia, Clément-Noël Douaudy, Adèle Esposito, Jean-Philippe Garric, Charles Goldblum, Andreea Grigorovschi, Fang-Yu Hu, Laure Jacquin, Savitri Jalais, Michèle Lambert, Bernadette Laurencin, Quoc Hung Le, Jean-Michel Léger, Roland Lin Chih-Hung, Yang Liu, Clément Musil, Hélène Njoto, Francis Nordemann, Yvan Okotnikoff, Andrea Palmioli, Cyril Ros, Marina Rotolo, Annie Terade

2 Doctorants de l'IPRAUS

La formation doctorale s'effectue à l'École doctorale VTT (ED 528: Ville, Transports et Territoires) COMUE Paris-Est Sup, à laquelle est rattachée l'Énsa de Paris-Belleville.

En 2021-2022, l'IPRAUS a accueilli 25 doctorants en formation initiale, encadrés par :

- Nathalie Lancret, directrice de recherche au CNRS, HDR: 2 thèses en cotutelles (dont une également en co-direction) et 3 thèses en codirection
- Caroline Maniaque, professeur HDR à l'Énsa de Rouen: 1 thèse en codirection.
- Cristiana Mazzoni, professeure HDR à l'Énsa-PB: 6 thèses dont une en codirection et deux en cotutelle. Deux de ces doctorants ont soutenu leur thèse en 21/22
- Jean-Paul Midant, maître de conférences HDR à l'Énsa-PB: 5 thèses

- Virginie Picon-Lefebvre, professeure HDR à l'Énsa-PB (HDR): 5 thèses
- Frédéric Pousin, directeur de recherche CNRS, HDR: 2 thèses dont une en codirection
- Estelle Thibault, maître de conférences HDR à l'Énsa-PB: 3 thèses dont une en codirection

Cotutelles et/ou codirections:

- 4 thèses sont réalisées en cotutelle: 1 avec l'Italie; 1 avec le Liban, 2 avec la Thaïlande.
- 7 thèses bénéficient d'une codirection.

Thèses en cours

● Rachida Abikchi, *L'habitat temporaire et le sol. Lecture spatiale des outils dérogatoires spécifiques au transit de 2000 à nos jours*, sous la dir. d'Estelle Thibault; co-encadrement de Elisabeth Essaïan, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2021; financement: contrat doctoral (ministère de la Culture) géré par UPE.

● Sarah Blouin, *La Société Centrale des Architectes et l'organisation de la profession d'architecte en France au XIX^e siècle*, sous la dir. de Estelle Thibault, co-encadrement de Guy Lambert, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2020.

● Clémence Bourdier, *La notion de patrimoine urbain dans les règlements urbains parisiens: du Plan d'Occupation des Sols au Plan Local d'Urbanisme bioclimatique*, sous la dir.

de Cristiana Mazzoni, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2021; financement: CIFRE avec le CAUE de Paris.

● Delphine Bresson, *Revaloriser le faire ou le maintien de la dimension artisanale de l'architecte au temps des mutations professionnelles et technologiques comme moyen de défendre une politique durable et responsable. Le cas d'Álvaro Siza*, sous la dir. de Estelle Thibault, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2019; financement: contrat doctoral (ministère de la Culture et mécénat de la Caisse des dépôts et consignations) géré par UPE.

● Alexandre Callens, *Les trames vertes et bleues dans les stratégies de développement des territoires périurbains*, sous la dir. de Frédéric Pousin, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Aménagement de l'espace. Urbanisme, inscr. 2016; Financement: contrat doctoral MC, géré par UPE.

● Mirabelle Croizier, *Jardins historiques en projets – cultiver l'histoire ?*, sous la dir. de Nathalie Lancret et Frédéric Pousin, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2018.

● Angèle Denoyelle, *Les pratiques de restauration des jardins historiques aujourd'hui. Quelle place pour la création contemporaine ?*, sous la dir. de Jean-Paul Midant, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Aménagement de l'espace. Urbanisme, inscr. 2013.

- Béatrice Durand, *La construction d'une « architecture durable » en France (2000-2010)*, sous la dir. de Caroline Maniaque, en co-dir. avec et A. Hennion (ParisTech), ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2013.
- Christelle El Hage, *Rails et trames urbaines. Le potentiel de la Petite Ceinture à Paris et du chemin de fer abandonné au Liban*, sous la dir. de Cristiana Mazzoni, en co-dir. avec Cristiane Sfeir (Université Libanaise de Beyrouth), ED VTT Paris-Est Sup, discipline Aménagement de l'espace. Urbanisme, inscr. 2020.
- Pierre Gommier, *L'habitation et l'atelier d'artiste à Paris, entre 1870 et 1945: diffusion d'un programme et d'une forme architecturale*, sous la dir. de Jean-Paul Midant, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2018.
- Sandu-Mircea Hangan, *Les églises catholiques en béton armé en France. Problématiques d'utilisation et préservation dans le cadre des exigences réglementaires, environnementales et patrimoniales*, sous la dir. de Jean-Paul Midant, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2014.
- Irina Japaridze, *Développement touristique de la région montagneuse de Haute Svanétie en Géorgie*, sous la dir. de Virginie Picon-Lefebvre, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2020.
- Mete Kutlu, *La valeur innovante d'une vision instable de l'espace. De la miniature ottomane du 16^e siècle au mapping vidéo d'aujourd'hui*, sous la dir. de Cristiana Mazzoni, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2018.
- Fabienne Louyot, *Résilience urbaines et initiatives privées, processus de régénérations urbaines citoyennes, impacts et transformations durables pour la ville ?*, sous la dir. de Virginie Picon-Lefebvre, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Aménagement de l'espace. Urbanisme, inscr. 2018 ; doctorat effectué dans le cadre du programme international Villard de Honnecourt.
- Coline Madelaine, *L'enseignement Design-Build: naissance, développement et perspectives. Des origines américaines aux prémices françaises*, sous la dir. de Virginie Picon-Lefebvre, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2019 ; financement: contrat doctoral du ministère de la Culture, géré par UPE.
- Armelle Ninnin, *Patrimonialiser la ville en Asie du Sud-Est: fabrique urbaine et actions patrimoniales à l'épreuve de la labellisation UNESCO*, sous la dir. de Nathalie Lancret, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2019 ; financement: contrat doctoral EFEO (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) géré par UPE.
- Elise Ostarena, *Des nouveaux toits pour Paris ? Solutions architecturales courantes et solutions expérimentales*

pour les combles et les couvertures de l'immeuble parisien, sous la dir. de Jean-Paul Midant, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2018.

● Antoine Perron, *La machine contre le métier. Les architectes et la critique de l'industrialisation du bâtiment* (France, 1940-1980), sous la dir. de Marie-Jeanne Dumont, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2021; Financement: contrat doctoral (ministère de la Culture et mécénat de la Caisse des dépôts et consignations) géré par UPE.

● Katia Roux, *La culture de patrimoine bâti et paysager en France; de son enseignement à son expression et ses effets dans les méthodes de diagnostic et les rapports de présentation des règlements de ZPPAU, de ZPPAUP, et d'AVAP, de 1983 à 2016*, sous la dir. de Jean-Paul Midant, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2017.

● Pramote Seemak, *Ayutthaya: l'évolution du rapport de la ville à l'eau sous l'effet des projets (1926-2019)*, sous la dir. de Nathalie Lancret, co-encadrement de Karine Peyronnie (IRD), ED VTT Paris-Est Sup, co-tutelle avec Pornthum Thumwimol (Faculté d'architecture, Université Thammasat, Bangkok); inscr. 2019.

● Alexandrina Striffling-Marcu, *Le patrimoine des gares face aux nouveaux modes de mobilités. Analyse prospective des mutations du maillage territorial en Europe méridionale*, sous la dir. de

Virginie Picon-Lefebvre, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2018; financement: CIFRE avec l'agence AREP.

● Thomas Swierzinski, *Les pavillons de thé des architectes. Une histoire moderne de la quête d'un idéal d'habitat*, sous la dir. de Cristiana Mazzoni (IPRAUS), ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2021; Financement: CIFRE avec les éditions de La Commune

● Komson Eeraparbwong, *Morphological contradiction in contemporary urban visions for historic city development: the case of Chiang Mai, Thailand*, sous la dir. de Nathalie Lancret, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Aménagement de l'espace. Urbanisme; en co-tutelle avec W. Boonyasurat (Faculté d'Architecture, Université de Chiang Mai), inscr. 2017

● Liwen Xu, *From political isolation to international opening: the evolution of heritage politics at Bagan and Mrauk (Myanmar)*, sous la dir. de Nathalie Lancret, co-encadrement d'Adèle Esposito, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2018

● Benoit Yacine, *Les dispositifs anti-crués, facteur de la spatialisation du développement urbain et des activités humaines, dans les territoires soumis aux risques d'inondation, de Paris, Marseille, Dunkerque et Rotterdam*, sous la dir. de Virginie Picon-Lefebvre, ED VTT Paris-Est Sup, discipline Architecture, inscr. 2016.

Thèses soutenues en 2021-2022

● Jean-Philippe Degoul, *Une architecture du fragment: architecture, archéologie et monument: réflexions sur la discipline – entre Aldo Rossi et Piranèse*, sous la direction de Cristiana Mazzoni (Co-encadrante: Alexandra Pignol, Énsa de Strasbourg), thèse de doctorat en architecture, Université Paris-Est Sup, soutenue le 6 décembre 2021, 563 p.

● Flavia Magliacani, *Le forme dell'intenità. Reinterpretare la densità urbana per lo spazio abitativo contemporaneo / Les formes de l'intensité. Réinterpréter la densité urbaine pour l'espace de vie contemporain*, sous la dir. de Cristiana Mazzoni (IPKAUS), ED VTT Université Paris-Est Sup, discipline Architecture, en co-tutelle avec Domizia Mandolesi (Université La Sapienza, Rome), Spécialité Architettura – Teorie e Progetto; inscr. 2019; soutenue à l'Université La Sapienza (Rome), le 30 mai 2022.

3 Une année d'activités scientifiques

L'année 2021-2022 a été celle de croisière des actions engagées par les membres de l'Ipkaus dans le cadre du programme de recherche pluriannuel 2020-2025 de l'UMR AUSser. Afin d'intensifier les chantiers inter-équipes ou en lancer de nouveau, les chercheurs ont également organisé des séminaires d'orientation et de réflexions croisées. Ils ont par ailleurs poursuivi leur activités et productions scientifiques individuelles, ancrées dans les thématiques de l'unité.

3 1 Programmes de recherche initiés ou en cours

Thème 1: Patrimoine et tourisme: constructions, narrations, réinventions

● Le bassin Minier, territoire à projets
Responsables scientifiques: Béatrice Mariolle (Ipkaus), Philippe Prost (Ipkaus, AAPP), Lucas Monsaingeon (AAPP)
Financement: Caisse des dépôts Mécénat
Durée: 2018-2023

Depuis la fin de l'activité minière, le territoire du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais subit une profonde mutation qui impacte le territoire socialement, architecturalement et urbanistiquement. En 2012, le Bassin Minier a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité au titre de « paysage culturel évolutif et vivant ». Aujourd'hui, il y a un véritable enjeu à faire de cette reconnaissance une force de résilience, pour faire de l'architecture et du patrimoine un levier de transition territoriale ambitieuse. Par ailleurs, depuis 2014 la Région des Hauts de France s'est engagée dans un ambitieux projet de Troisième Révolution Industrielle, plaçant la question de l'énergie au cœur du débat. Dans ce contexte, la rénovation énergétique et écologique des dizaines de milliers de logements ouvriers hérités de la première Révolution Industrielle constitue une gageure architecturale et sociale. Ce projet interroge les dynamiques de transformation du territoire, à l'articulation entre enseignement et recherche académique et en lien avec les partenaires institutionnels et locaux.

La dynamique de réflexion a permis d'organiser le 24 mai 2022 une journée d'études à la Cité de l'architecture et du patrimoine: «L'héritage comme ressource. Réussir une transition juste: Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais». Une publication en sera issue.

Ce programme est en lien avec la Chaire partenariale «Bassin Minier: Acclimater les territoires post-minier» (Label du ministère de la Culture 2020-2023). Établissement porteur: Énsap de Lille. Responsable: Béatrice Mariolle (pr. Énsapl, chercheure IPRAUS-AUSser).

● **MAGE: Métropoles et Architecture des Grands Événements**

Responsable scientifique: Cristiana Mazzoni, avec Joanne Vajda (ACS)
Chercheurs: Flavia Magliacani, Selma Brinis

Programme d'investissement d'avenir
«I-site – Future, inventer la ville de demain»

Durée: 2020-2023

Cette recherche porte sur l'analyse des réseaux de mobilité touristique et leur interaction avec les trames vertes et bleues - parcs et jardins, allées arborées, cours et surfaces d'eaux, etc. -, à l'échelle de la métropole parisienne. Ces trames vertes et bleues sont lues comme des potentiels contenant des infrastructures dédiées à la mobilité sur les territoires des JO 2024. L'objectif est de définir une grille d'analyse du territoire francilien sélectionnant des indicateurs qui évaluent la densité des flux de mobilité touristique et la qualité d'articulation aux composantes

écosystémiques du territoire. L'hypothèse est que la planification francilienne de ces trois dernières décennies est issue de pratiques d'aménagement qui ont tenu compte de l'interaction entre les écosystèmes et les systèmes de mobilité et ont permis une anticipation soutenable des flux de mobilité touristiques sur le territoire des JO 2024.

Thème 2: Territoires et paysages en transition(s)

● **Plan Paysage**

Cycle de séminaires itinérants, organisé en partenariat entre l'UMR AUSser (Énsa de Paris-Belleville) et le Lacth (Énsap de Lille) par Frédéric Pousin et Véronique Hattet et Alexandre Callens, avec Denis Delbaere

En 2021-2022, un carnet de recherche restituant les séminaires itinérants d'étude des paysages a été mis en forme:

<https://planpaysage.hypotheses.org/>

● **(Smart) Urban Rules? Savoirs, pouvoirs et techniques dans la définition des règles d'urbanisme parisien (1902-2020)**

Responsables scientifiques: André Lortie, avec Martine Drozd (LATTs, École des Ponts – ParisTech),

Financement: Université Paris-Est Ssp, Communauté d'universités et établissements; dans le cadre de l'AAP UPE 2020

Durée: 2022-2023

Ce projet associe des chercheurs impliqués dans l'histoire urbaine, les sciences and technology studies, l'économie politique et les sciences du numériques pour explorer les évolutions du règlement urbain parisien, en

interrogeant plus particulièrement le recours et les usages des technologies de numérisation des environnements et des paysages dans la définition des règles urbaines. En mettant en commun des chercheurs et des chercheuses possédant des compétences et des savoirs disciplinaires complémentaires mais qui n'ont pas encore eu l'occasion de travailler ensemble (Énsa-PB / UGE / ENPC), pour étudier l'histoire de ces écritures réglementaires urbaines l'objectif est non seulement de documenter une histoire méconnue et d'apporter des éléments au débat public actuel mais de permettre également d'incuber un réseau de recherche sur cette thématique innovante.

● Le local au prisme de la transition écologique

Responsable scientifique: Béatrice Mariolle

Agence nationale de la cohésion des territoires - Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca)

Durée: 2020- 2021

Dans la dynamique de la publication *Territoire Frugal: la France des campagnes à l'heure des métropoles* (sous la dir. de Antoine Brès, Francis Beaucire et Béatrice Mariolle), cette recherche poursuit l'exploration de « terrains » par la reconnaissance, l'inventaire et la caractérisation d'expérimentations de la transition écologique dans ces territoires. Sur la base d'une méthodologie originale, et en partant des « fenêtres » précédemment étudiées, ont été sélectionnés 3

terrains d'étude « caractérisés » sur le plan statistique et géographique par leur position dans des hinterlands métropolitains bien distincts. Le rapport final a été rendu en 2021.

● Gouvernance foncière de l'agriculture de proximité

Responsable scientifique: Béatrice Mariolle

Programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR)

Durée: 2020-2024

Ce projet mobilise 5 disciplines en sciences sociales (économie, sociologie, géographie, urbanisme et science politique) et 7 laboratoires d'Île-de-France: INRA-Sadapt, CNRS-Irisso, LABURBA-Univ. Marne-la-Vallée, CNRS-AUSser, CNRS-LAVUE, CNRS-LADYSS, CNRS-CESSP.

Afin d'identifier des expériences innovantes, il s'interroge notamment sur les trajectoires foncières des exploitations agricoles et, plus largement, sur leurs stratégies d'adaptation, de localisation et de diversification autour des pôles urbains franciliens ainsi que sur leur prise en compte dans les projets d'aménagement. Quatre zones ateliers seront approfondies en liens avec les partenaires territoriaux (Plaine de France-Grand Roissy, PNR Gâtinais, Centre Essonne, Plateau de Saclay).

● Territorial and Urban Planning for integrated watershed management (France, Argentina, Chile)

Responsables scientifiques: Anne Grillet-Aubert (Ipraus/AUsser), Liber Martín

(Universidad de Mendoza, Argentina),
Natalia Escudero Peña (Universidad de
Chile, Chile)

Climat AmSud project

Durée: 2021 – 2023

Étude croisée d'expériences menées
en France, Argentine et au Chili dont
l'objectif est d'identifier les critères
essentiels qui permettront une
planification territoriale et urbaine
basée sur la gestion intégrée des bassins
versants.

● Ruralité et avenir des territoires

Responsable scientifique: Frédéric Pousin

Partenariat Emmanuelle Blanc

Photographe et les éditions du EFFA
2020-2022

Faisant un pas de côté par rapport aux
travaux sur les paysages des espaces
métropolitains, Frédéric Pousin s'est
penché sur un territoire rural situé en
Touraine du sud, à l'écart des métropoles,
pour réfléchir à l'avenir des territoires.
Une enquête a été menée sur une
expérience de gestion communale réussie
d'une durée de 31 ans, qui a pris la forme
d'une série d'entretiens avec le Maire
de la commune rurale de Chambon et
d'une exploration photographique réalisé
par Emmanuelle Blanc, dont les travaux
explorent ce qui se joue entre territoire
et paysage. De cette recherche découle
un projet d'ouvrage, qui s'attache à
explicitier le potentiel de ce territoire à
travers ses logiques spatiales passées et
actuelles ainsi qu'en termes de projets en
émane.

Thème 3: Cultures, savoirs,
médiations et productions
architecturales

● La Société centrale des architectes
1840-1889, organisation professionnelle
ou communauté savante ?

Responsable scientifique: Estelle Thibault
Chercheurs AUSser: Guy Lambert et Sarah
Blouin (Ipraus), Antonio Brucculeri et
Marilena Kourniati (AHTTEP), Bérénice
Gaussuin (ACS)

Chercheurs externes: Emmanuel Château-
Dutier, Maxime Decommer, Franck
Delorme, Marc Le Cœur, Yann Potin,
Denyse Rodriguez Tom

Programme d'investissement d'avenir
« I-site – Future, inventer la ville de
demain »

Durée: 2020-2022

L'objectif est de suivre dans le temps
long les dynamiques historiques qui ont
façonné l'écosystème professionnel et
savant de l'architecture, en observant
les débats, activités et productions d'un
des groupements les plus représentatifs
des XIX^e et XX^e siècles, la Société centrale
des architectes (actuelle Académie
d'architecture), par l'intermédiaire de son
fonds d'archives jusqu'alors négligé.
Dépassant une lecture trop restrictive,
localisée et uniforme de l'identité des
architectes, nous entendons appréhender
les discussions à l'œuvre dans ce
milieu hétérogène comme autant de
manières de redéfinir ses frontières
poreuses avec les domaines d'expertise
qui l'environnent, de s'ajuster à un
contexte politique et social instable.
Il s'agit parallèlement d'interroger les
ambitions intellectuelles et scientifiques

de cette communauté et de situer sa place et ses interactions au sein d'une cartographie plus vaste des disciplines et des sociabilités savantes dans toute leur diversité.

● Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle

Ce programme national regroupe 6 unités de recherche: Arche à Strasbourg, Géoarchitecture à Brest, Inama à Marseille, LACTH à Lille, CRENAU à Nantes, CERTOP à Toulouse et UMR AUSSer.

Le programme est organisé selon 5 axes de recherche: 1/ Écoles: régions, nations et au-delà; 2/ pédagogie et enseignement, une réévaluation; 3/ enseignement et recherche; 4/ élèves, étudiants et étudiantes, enseignants et enseignantes; 5/ enseignement et profession. Au sein de l'UMR, y sont impliqués Anne Debarre, Stéphanie Dadour et Maxime Decommer (ACS), Antoine Perron et Marie-Jeanne Dumont (IPKAUS). Cette dernière, responsable scientifique de l'axe « enseignement et profession » (avec Daniel Le Couédic), a largement contribué à ce programme, en participant en 2020-2021 aux derniers séminaires inter-écoles et à l'organisation du colloque conclusif tenu à la CAPA et à l'Énsa de Paris-Belleville les 21 et 22 octobre 2021. Elle a également assuré, avec Anne-Marie Châtelet, Amandine Diener et Daniel Le Couédic, le pilotage de la publication *L'Architecture en ses écoles. Une encyclopédie au XX^e siècle: Une encyclopédie au XX^e siècle* (Châteaulin, Éd. Locus Solus, 2022)

● Rendre visible les nouvelles réponses architecturales aux précarités urbaines

Responsables scientifiques: Laëtitia Overney et Élisabeth Essaïan (Ipkaus) avec Stéphanie Dadour (ACS)

Financement: Caisse des dépôts Mécénat

Durée: 2019-2022

Ce projet est né d'un triple constat: celui du durcissement des situations et dispositifs d'inhospitalités envers des populations précaires (réfugiés, migrants, sans-abris, personnes âgées...); celui de l'existence de multiples initiatives pour contrer ces actions, penser et créer des nouvelles formes et lieux d'hospitalité; celui du manque de visibilité de ces réflexions et initiatives.

L'objectif était à la fois de rendre visible les connaissances et de penser et consolider des lieux et des axes d'enseignement et de recherche sur ces sujets dans les écoles d'architecture. L'enjeu était donc en premier lieu de recenser et de répertorier ce qui s'est fait et se fait, en France et ailleurs, de classer et de commenter ces initiatives pour y voir plus clair. Il s'agissait à la fois de construire des connaissances mais tout autant d'interroger et de définir les catégories et les items, afin notamment d'outiller, d'équiper les architectes, les urbanistes, les décideurs et les aménageurs qui ont à faire avec la question et qui se trouvent le plus souvent démunis pour décrypter les situations et faire leur métier malgré tout, en l'absence de « culture professionnelle » en la matière.

Cette recherche s'articule avec deux

actions transversales de l'UMR AUSser : « Explorations figuratives. Les nouvelles lisibilités du projet » et « Vocabulaire temporel de la composition architecturale et urbaine ».

Elle a abouti en 2022 à une plateforme collaborative : <https://architecture-precarites.fr/>

AsiaFocus - Architecture et villes d'Asie

● Archival City. Bridging Urban Past and Future

Core team : Nathalie Lancret et Pijika Pumketkao (Ipraus), avec Vincent Lemire, Louise Corvasier, Isabelle Gautheron, Valérie Gouet-Brunet, Thierry Guillopé, Paul Lecat, Georges Lomné, Giuliano Milani, Frédéric Moret, Yann Potin, Charles Riondet, Nathalie Roseau, Loïc Vadelorge (historiens, architectes, geomaticiens, archivistes and documentalistes).

Programme « Exploratoire » I-Site Future, dans le cadre du programme de recherche « Archival City » (<https://archivalcity.hypotheses.org/>) porté par l'Université Paris Est Sup.

Un inventaire des documents sur « la ville ordinaire » de Chiang Mai (Thaïlande) – lieux de la vie quotidienne, espaces vivants, habités et en transformation – est réalisé au sein de l'UMR AUSser et du centre de recherche documentaire IPRAUS/AUSser de l'EnsA-PB.

● Réseau Métropoles d'Asie Pacifique
Responsable scientifique : Nathalie Lancret

Financé par le ministère de la Culture (subvention annuelle)

L'objectif du réseau est double : fédérer les travaux sur la fabrication de l'espace matériel des villes d'Asie Pacifique, leurs objets architecturaux et urbains étudiés à travers leurs processus de conception, de production et de réception ; développer et renouveler des approches interdisciplinaires relatives à la thématique ou à l'aire considérée, à partir de cet ancrage disciplinaire affirmé.

Le réseau est animé par l'Ipraus et l'UMR AUSser, étroitement lié à l'axe thématique « Architectures et villes de l'Asie contemporaine : héritage et projet ». Les partenaires du réseau sont des équipes de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes institutionnels nationaux et internationaux, ainsi que des chercheurs en France et à l'étranger, notamment en Asie.

Grâce à ses partenariats européens et asiatiques, le réseau engage des confrontations comparatives et pluridisciplinaires, capitalise des acquis de recherche et développe des programmes de recherche, y compris de nature instrumentale sur les outils et corpus de la recherche, qui ont amené notamment à la constitution de fonds bibliographiques, cartographiques et iconographiques spécialisés.

Les programmes de recherche développés dans le cadre du réseau ont été le lieu d'accumulation sur la longue durée de connaissances particulières – apprentissages linguistiques, connaissance approfondie des contextes géo-historiques et culturels – recoupant

plusieurs disciplines, mais également le lieu d'expérimentation d'outils de relevés et d'analyse des formes architecturales et urbaines propres à l'aire géographique et culturelle.

Lab R&D: Explorations théoriques, expertise, innovation
Deux projets engagés en 2021-2022, lauréats du programme "Engagés pour la qualité du logement de demain", bénéficient du label « projet d'excellence » et d'une aide de l'État sur le principe d'un incubateur:

● « Maison Terre, architecture codividuele: un concept d'habitat post-individuel, favorisant le lien social et la redécouverte d'un matériau-symbole »
Responsables scientifiques: Virginie Picon-Lefebvre et Fabienne Louyot
Equipe: Ludovic Boespflug (QUARTUS, maîtrise d'ouvrage), Sébastien Bastaraud et Niklas Moulin (Mairie de Sevrans), Fabienne Louyot et Salvator-John Liotta (LAPS Architecture)

Partenaires: Alia Bengana, Franck Boutté Consultants, Cycle Terre, Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'ULB
Ce projet propose de travailler sur deux axes d'innovation: la typologie et le matériau. Axé autour du principe de la codividuele, il propose de construire des logements augmentés d'espaces communs partagés entre les résidents et la ville, afin de s'adapter à des parcours de vie non linéaires et contemporains. Il sera construit en terre dans le but de produire des références et des certifications techniques qui pourront servir de modèle.

● « Velhome, un nouveau mode de vie »

Responsables scientifiques: David Albrecht, Valérie Foucher-Dufoix, André Lortie et Laetitia Overney

Équipe: Pierre-Yves Marx (Demathieu Bard Immobilier), Eric Chenderowsky (Ville de Strasbourg), Eric Babin et Jean-François Renaud (Babin+Renaud architectes), Pascale et Jan Richter, Anne-Laure Better (Richter architectes et associés)

Partenaires: En Vertu des Possibles, David Chambole et Solares Bauen, Camille Bouchon

Le programme interroge les modalités de conception de l'espace urbain, de l'édifice et du logement à partir de l'introduction du cycle au cœur du projet immobilier. L'accessibilité de chaque habitation par tout type de cycle (du tricycle au déambulateur) transforme le statut et l'usage des espaces communs depuis le rez-de-ville jusqu'au seuil du logement, et réintroduit dans le logement collectif la pratique et les qualités d'usage et de la maison individuelle. Velhome propose ainsi de répondre aux désirs paradoxaux des habitants: « d'habiter en ville mais à la campagne », « dans une maison mais ensemble ». Cette première expérimentation à Strasbourg permettra de développer un référentiel « Velhome » dans la perspective de transpositions dans d'autres territoires.

Implication de l'Ipraus dans les actions internationales en Asie

● Atelier d'enseignement Siem Reap/ Angkor (Cambodge) et Chiang Mai (Thaïlande)

Responsables scientifiques: Nathalie Lancret et Cyril Ros

Financé par le ministère de la Culture et de la Communication (subvention annuelle)

Un objectif des actions « Architectures et villes d'Asie du Sud-Est » est la formation des étudiants de l'Énsa de Paris-Belleville à l'intervention architecturale et urbaine dans les pays de l'ASEAN, lesquels présentent un fort potentiel de développement avec plus de 600 millions d'habitants et une croissance économique de 5,8 % en 2013, alors que la croissance mondiale était de 3 % (FMI). Des partenariats ont été développés dans la durée, depuis plus de trente ans, créant des synergies qui innervent le projet de l'Énsa de Paris-Belleville et de ses structures de recherche, Ipraus et UMR AUSser n°3329 MCC/CNRS.

● Coopération avec le Cambodge
Depuis 2004-2005, dans le cadre de la coopération avec APSARA (Autorité pour la protection du site et l'Aménagement de la région d'Angkor/Siem Reap) et l'EFEO (École Française d'Extrême-Orient).

Une convention d'échange entre l'Université Royale des Beaux-Arts à Phnom Penh (Cambodge) et l'Énsa-PB a été signée le 3 février 2015.

● Coopération avec la Thaïlande
Une convention de coopération a été

renouvelée entre l'Énsa de Paris-Belleville et l'Université de Chulalongkorn en 2010 (accueil d'étudiants thaïlandais à Belleville, tant dans le cursus licence, master et post-master que dans le cursus doctoral). L'organisation d'un terrain d'étude à Chiang Mai a été l'occasion pour prendre de nouveaux contacts institutionnels, notamment avec l'université de Chiang Mai, qui ont abouti dans la signature d'une convention en 2011, et avec le bureau de l'EFEO. Des étudiants thaïlandais des Universités de Chulalongkorn et de Chiang Mai ont ainsi participé aux ateliers chaque année depuis 2011.

Par ailleurs, un accord de coopération scientifique entre la Faculté d'Architecture de l'Université de Chulalongkorn de Bangkok (Thaïlande) et l'Énsa-PB a été signé le 1^{er} décembre 2014.

● Coopération avec le Vietnam
La coopération avec le Vietnam a été redynamisée par des programmes associant l'Énsa de Paris-Belleville avec la Hanoi University of Architecture (HUA), l'Institut des métiers de la ville (IMV), le Hanoi Urban Planning Institute (HUPI). Ainsi le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Projet Urbain » de l'Énsa-PB propose une approche comparée des métropoles parisienne, shanghaienne et hanoïenne. Un atelier de projet urbain se tient chaque année à Hanoi pendant trois semaines: il réunit des étudiants de l'Énsa-PB et de l'HUA ainsi que de jeunes professionnels du HUPI. Une convention de coopération a

été signée en mars 2016.

L'Énsa-PB est partenaire du diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) « Projet urbain, patrimoine et développement durable coordonné par l'Énsa de Toulouse avec l'HUA.

Les activités de recherche se poursuivent dans le cadre de la formation doctorale.

Une formation franco-vietnamienne francophone vient d'être créée avec le soutien de l'AUF (convention signée en octobre 2016); elle sera inaugurée lors des Journées francophones qui auront lieu à Hanoi du 14 au 16 décembre 2016. Enfin, les échanges continuent de se développer entre l'Énsa-PB, l'IMV et le HUPI sur des aspects de documentation et d'expertise.

Aujourd'hui, la coopération repose sur un réseau de partenariats pérenne. Elle bénéficie de la présence de PRX Vietnam (ex Institut des métiers de la ville), créé en 2001 par le Comité populaire de Hanoi et la Région Île-de-France dans le cadre de leur accord de coopération internationale – institut codirigé par Emmanuel Cerise, membre permanent de l'Ipraus, spécialiste de l'Asie du Sud-Est.

Implication de l'Ipraus dans les groupes transversaux du Labex « Futurs Urbains » (ANR)

● "Inventer le Grand Paris": Frédéric Pousin, Corinne Jaquand, André Lortie
"Usages de l'histoire et devenirs urbains": Nathalie Lancet, Estelle Thibault, Corinne Jaquand, Jean-Paul Midant, Annie Téraade (associée Ipraus), Jean-Michel Léger (associé Ipraus)

"Production urbaine et marchés":

Corinne Jaquand, André Lortie
Réseau international de recherche sur les villes diffuses: Béatrice Mariolle, Andrea Palmioli (doctorant Ipraus.

"Risques": Nathalie Lancet

"Ville, Tourisme, Transport, Territoire":
Virginie Picon-Lefebvre

Séminaires auxquels ont contribué les chercheurs de l'Ipraus en 2021-2022:

● Groupe transversal « Inventer le Grand Paris ».

Organisation scientifique: Frédéric Pousin et Nathalie Roseau.

Responsable éditorial de la rubrique:
Yoko Mizuma

Retranscriptions: Christine Monniez

<https://www.inventerlegrandparis.fr/chantiers-de-recherche/seminaire-igp/>

En 2021, 2 séminaires et 2 journées d'étude internationales ont été tenues, dont *une conjointe avec le groupe transversal « Penser l'urbain par l'image ». En 2022, 1 séminaire et 3 journées d'étude internationales se sont tenues, dont une en octobre et la dernière en novembre.

● « Échelles urbaines et Temporalités du Grand Paris Le cas de Châtenay-Malabry (1919-2020) »

14 Septembre 2021, Énsa-PB

Organisation: Loïc Vadelorge (UPEM, ACP) et Alexandre Callens (IPRAUS/AUSser)
Comme d'autres communes de l'ancienne Seine-banlieue, Châtenay-Malabry fait l'objet depuis le début du XXI^e siècle de projets successifs de renouvellement

urbain. Ils touchent à la fois la première séquence d'aménagement qu'a constituée, dans l'Entre-deux-guerres, la cité-jardin de la Butte Rouge, les équipements d'enseignement supérieur hérités des Trente Glorieuses (Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris, École centrale de Paris) et l'axe historique qui traverse la commune d'est en ouest (Avenue de la Division Leclerc). Le lancement récent d'un éco-quartier ambitieux, sous l'égide de l'opérateur Eiffage et d'une SEMOP unique en Île de France, masque la tension historique qui pèse sur le patrimoine architectural, urbain et paysager et par voie de conséquence sur l'histoire sociale de la cité, longtemps bastion socialiste (1907-1995). L'objectif du séminaire est de réaliser le croisement des approches patrimoniales, architecturales, paysagères, urbanistiques et historiques développées récemment sur un site qui constitue une borne témoin d'un Grand Paris qui se refait sur lui-même.

● « Les Visions de la construction métropolitaine »

21 octobre 2021, École des Ponts ParisTech
 Organisation: Frédéric Pousin (IPRAUS/AUSSER), avec Raphaële Bertho (INTRU/Université de Tours), Sonia Keravel (LAREP/ENSP Versailles), Nathalie Roseau (LATTS/École des Ponts ParisTech).
 Interventions des membres de l'Ipraus: Frédéric Pousin (avec R. Bertho, S. Keravel, N. Roseau), « Un chantier original »; André Lortie, « Les années 60, Montréal voit grand »

Deuxième acte du cycle de séminaires

portant sur la photographie des territoires métropolitains, cette journée d'études sera consacrée aux liens entre photographie, aménagement et archive. Elle proposera de poursuivre l'exploration des commandes et productions photographiques qui ont accompagné la construction du Grand Paris en les confrontant, d'une part, à des expériences internationales d'invention de visions métropolitaines, et d'autre part aux pratiques de constitution et de conservation des archives photographiques qui témoignent de la fabrique métropolitaine au XX^e siècle. À travers les recherches qu'ils mènent sur des corpus et expériences spécifiques, des chercheurs spécialistes de l'histoire de la photographie, de l'histoire de l'urbanisme et du paysage, dialogueront avec des responsables de fonds constitués dans la perspective d'une patrimonialisation de la photographie des villes et des territoires.

● « Résister au Grand Paris? Planification métropolitaine et stratégies locales »

10 novembre 2021, Campus Condorcet
 Organisation: Emmanuel Bellanger (CNRS, CHS), Cédric Feriel (Rennes 2, TEMPORA), Beatriz Fernandez Agueda (EHESS, Géographie-Cités).

L'histoire du Grand Paris est scandée par les grands plans d'aménagement. Mais au-delà de ce Grand Paris de papier, la métropole se structure concrètement par les stratégies des municipalités, des conseils départementaux, des acteurs publics et privés, voire des mobilisations collectives d'organisations

et d'habitants. Cette séance sur le thème des « résistances au Grand Paris » est la seconde d'un cycle de journées d'études conçues sur plusieurs années.

Il ne s'agit pas de considérer les différents acteurs des métropoles comme uniquement des opposants à leur gouvernance et leur aménagement car celles et ceux qui y vivent peuvent incarner une vision alternative et se revendiquer co-constructeurs des métropoles. Il s'agit ainsi de penser les « résistances » dans un sens large en s'intéressant tant aux manières dont les acteurs locaux se réapproprient, contestent ou détournent les projets métropolitains (si ce n'est les effets de la métropolisation) qu'aux propositions alternatives aux aménagements institutionnalisés qu'ils soutiennent. Dans cette perspective, nous croiserons cette année l'expérience du Grand Paris avec celle d'autres grandes capitales.

● « Ville ouverte, ville close. Héritages urbains et métropolitains »

10 et 15 mars 2022, Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Organisation: Laurent Coudroy de Lille (Lab'urba, Upec), Cédric Feriel (Tempora, Rennes 2), Diane Roussel (Acp, Uge)

Avec une intervention d'André Lortie, « Lorsque la limite se retrouve au centre. L'injonction paradoxale de la ceinture de Paris »

Prise dans la longue durée, la thématique ville ouverte/ville close (engagée en 2021 dans le cadre du groupe transversal « Usages de l'histoire et devenir urbains »), est abordée sous l'angle des

héritages urbains. Si l'enjeu des vestiges matériels, en général « patrimonialisés », des enceintes militaires en est l'aspect le plus évident, d'autres dimensions sont à explorer, notamment dans des contextes métropolitains. Les systèmes de boulevards soulignent l'ambiguïté et l'intérêt de ces héritages, comme trace de l'enceinte... mais aussi de sa suppression. À travers cette thématique, c'est donc la question de la diversité des espaces métropolitains, mais aussi celle de leur articulation dans le temps et dans l'espace qui sera posée.

● « Produire l'urbain de Paris à la Chine. Une circulation de l'expertise dans le temps long »

31 mai 2022, Énsa de Paris-Belleville.

Organisation: Carine Henriot (Université de technologie de Compiègne), Clément Orillard (Lab'Urba, Upec; en délégation CNRS à l'UMR AUSser, accueilli par l'IPRAUS)

La Chine est aujourd'hui présentée comme l'un des plus grands marchés en matière d'aménagement urbain, porté par des besoins d'une vaste société en transition auxquels ont répondu nombre d'expertises étrangères notamment françaises. Le regard porté sur cette circulation d'expertise est néanmoins toujours limité à la période présente. Pourtant, la Chine est un marché ouvert à l'expertise urbaine étrangère depuis la fin du XIX^e siècle et parmi les expertises étrangères, celle originaire de France a joué un rôle non négligeable. Cette journée d'étude propose une première exploration des pistes offertes par cette

mise en perspective historique. Les échanges entre la France et la Chine en matière de production de l'urbain se déploient selon deux périodes différentes. Une première débute avec l'ouverture contrainte de la Chine au commerce avec l'Occident et la réaction de l'Empire Qing finissant pour se terminer avec la victoire du parti communiste en 1949. Elle est notamment marquée par des échanges en matière d'enseignement en génie civil et en urbanisme qu'il s'agira d'éclairer en les plaçant dans le contexte plus large des relations diplomatiques et de la circulation des investissements. Une seconde période suit la reconnaissance par la France dès 1964 du régime communiste. Elle connaît une apogée dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix quand une véritable politique française de coopération en matière d'urbanisme à destination de la Chine est mise en place et que celle-ci joue un rôle important, notamment dans une ville comme Shanghai.

Séminaire du groupe transversal « Penser l'urbain par l'image »

- « Produire, agencer, recomposer les archives. Images contre images »
27 septembre 2021, en zoom
Interventions des membres de l'IPRAUS :
modération de Laëticia Overney ; Frédéric Pousin (avec Yoko Mizuma, Nathalie Roseau), « Projet d'Atlas des plans du Grand Paris »
3^e rencontre du cycle annuel « Produire, agencer, activer des archives. Images contre images ». Après avoir proposé

de rentrer dans la cuisine interne de pratiques qui « créent » et « re-crément » des archives, pour ensuite réfléchir à la fabrique de récits et de dispositifs qui « racontent » les archives, cette séance invite à considérer des pratiques de recherche et de diffusion qui « recomposent » des archives.

À revoir en ligne sur : https://www.futurs-urbains.fr/fileadmin/contributeurs/Labex-Futurs-Urbains/GT_PUI/Produire_agencer_activer_des_archives/Images_contre_images.pdf

3 4 Principales actions documentaires et publications soutenues (et/ou éditées) par l'IPRAUS et l'UMR AUSser en 2021-2022

- Écologie riveraine. La Seine Saint-Denis à horizon 2030

Partenaire : Département de la Seine-Saint-Denis

Responsables scientifiques : Cristiana Mazzoni et Béatrice Mariolle

Le livre fait état de la recherche-action menée par l'équipe de l'IPRAUS-AUSser durant l'année 2020 en réponse à la Consultation internationale sur la vision du territoire de la Seine-Saint-Denis à l'horizon 2030, en lien avec des associations engagées dans des démarches sociales, tant sur la question de la place de la jeunesse dans les projets, qu'en interrogation de la notion de « ville accueillante ».

- Ruralité et avenir des territoires
Partenariat Éditions du EFFA
Responsable scientifique : Frédéric Pousin
Accompagnement et valorisation de la

recherche menée en 2020 et 2021 (voir supra), et de son projet de publication.

● Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère
Édités par le ministère de la Culture, Les Cahiers sont hébergés en gestion et en direction scientifique à l'Énsa de Paris-Belleville, sous la responsabilité du rédacteur en chef, Frédéric Pousin (IPRAUS/AUSser). Voir <https://journals.openedition.org/craup/>

Le numéro 13 publié en décembre 2021, intitulé La recherche et les revues aujourd'hui en architecture, urbanisme et paysage, a été coordonné par Frédéric Pousin, Caroline Maniaque et Yankel Fijalkow. Voir <https://journals.openedition.org/craup/9054>. En complément a été réalisée une enquête auprès des comités de rédaction de revues internationales qui a donné lieu à la publication d'un cahier de « matériaux » : <https://journals.openedition.org/craup/9519>. Un séminaire au Politecnico de Milan s'est tenu autour du numéro 13 des Cahiers, le 25/06/2022, organisé et modéré par Gaia Caramellino, Luca Gaeta, Alessandro Rocca, Paola Savoldi.

Centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand

Le centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand, constitué d'une bibliothèque et d'une cartothèque, est principalement dédié aux doctorants et chercheurs de l'UMR AUSser dont il est partie prenante, mais qui accueille plus largement des chercheurs, doctorants et des étudiants rattachés à d'autres institutions.

Son activité est retracée dans l'article précédent, consacré à l'UMR AUSser (rubrique : projet documentaire), et dans le chapitre suivant.

◆◆ Principales publications des enseignants-chercheurs de l'Ipraus/ AUSser parues en 2021-2022

● Catherine Blain

Avec Éric Monin, « Les promesses écrites des composants dans l'architecture de la seconde moitié du XX^e siècle », Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, rubrique 'Actualités de la recherche', mis en ligne le 9 mai 2022
« Jean Tschumi, figure discrète de l'urbanisme moderne », in Jean-Baptiste Minnaert et Stéphanie Quantin-Biancalani (dir.), *Jean Tschumi architecte*, Paris : Éd. Bernard Chauveau - CAPA, 2021, p. 199-229.

Avec Débora Domingo-Calabuig, "Last Thoughts on Campus Planning by Georges Candilis: Bu Ali Sina University (1973-1978)", *ACE: Architecture, City and Environment*, 16(47), 10455, 2021 [<https://revistes.upc.edu/index.php/ACE/article/view/10455>]

Avec Marlène Ghorayeb, "France: From History to Urban Project", in A. Bideau, C. Blain, M. Ghorayeb, S. Komossa, K. Kropf, *The Morphology of Urban Landscapes: History, Analysis, Design*, Berlin: Dietrich Reimer Verlag, 2021, p. 63-76

Avec Jennifer Khimoun, « Habiter un monument brutaliste ? La seconde vie du SITI d'Orléans-la-Source », in A. Mastorilli, É. Monin (dir.), *Les Cahiers Thématiques n°19: Technologie et bâtiment: un patrimoine silencieux*, Énsapl/Éd. MSH, 2021, p. 109-123.

« Planification » et « Urbanisme souterrain » (avec J. Laterrasse et S. Deraeve), in C. Fériel, K. È. Demailly et J. Monnet (dir.), *Dictionnaire de la marche*, Paris: Éd. l'Œil d'Or, 2021, p. 309-311 et p. 389-390

« Une grande maison constituée de maisons toutes différentes: l'hôpital pour enfants Robert-Debré (Paris 19^e) », in E. Berthiaud, F. Léger et J. van Wijland, *Prévenir, accueillir, guérir. La médecine des enfants de l'époque moderne à nos jours*, Lille, PU du Septentrion, 2021, p. 237-254

"A Tangible Utopia: The Genesis of Built Experiments in French New Towns", in D. Fée, B. Colenutt, S. Coady Schäbitz (Eds), *Lessons from the British and French New Towns: Paradise Lost?*, Croydon (UK): Emerald publishing, 2021, p. 183-195.

● Luis Burriel

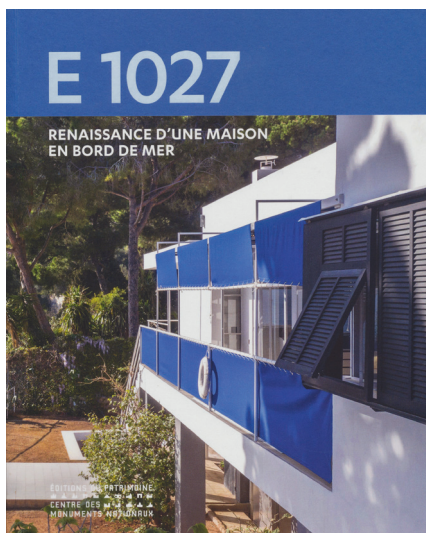
"El legado de Le Corbusier como materia genética de proyecto en la obra de OMA", *LC. Revue de recherches sur Le Corbusier*, n°5, 2022 [en ligne: <https://doi.org/10.4995/lc.2022.17275>]

● Malik Chebahi

« *Faire du logement en Algérie: entre ouverture libérale et impossible désengagement de l'État* », in Sabri Bendimérad (dir.), *Habitat*, Paris, Énsa Paris-Malaquais, 2021, p. 157-169.

● Jean-Louis Cohen

Transurban. Three Essays Exploring Perspectives on the Intertextual Circulation of City Form, Delft, The Berlage Center for Advance Studies in Architecture and Urban Design, 2021
Frank Gehry: les chefs-d'œuvre, Paris, Cahiers d'Art/Flammarion, 2021, 384 p. (en anglais: *Frank Gehry: the Masterpieces*) (dir.), *E 1027: renaissance d'une maison en bord de mer*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2021, 272 p. (en anglais: *E 1027: Restoring a House by the Sea*)



Ipraus (suite)

● Julien Correia, « Les transferts didactiques d'Aldo Rossi », in Benjamin Chavardès et Cécile Regnault (ed.), *Ici par ailleurs. L'international en question*, Paris, Édition du patrimoine, 2021, p. 48-53.

● Mirabelle Croizier-Minaire
Avec Antoine Quénardel, « Réaménager les Jardins du Palais des Papes à Avignon, ou comment mettre en scène histoires, contexte, contraintes réglementaires, gestion, attentes et usages », *Jardins lieux de paradoxes* (actes du colloque, Orangerie de Sceaux), Éd. Silvana, 2021

● Marie-Jeanne Dumont
« Le Corbusier et ses maîtres, correspondances croisées », in F. Dubosson, L.M. Gisi, I. M. Wirtz dir., *Briefe in Netzwerk / Lettres dans la toile, Les réseaux épistolaires dans les archives littéraires*, Göttingen, éditions Wallstein et Zurich, éditions Chronos, 2022, p. 167-178.

« Quand Le Corbusier et William Ritter dessinaient les paysages neuchâtelois », *Nouvelle Revue neuchâteloise*, n°150 : William Ritter (1867-1955), 2021, p.75-96.

● Elisabeth Essaïan
Le prolétariat ne se promène pas nu. Moscou en projets, Marseille, éditions Parenthèses, 2021
« La Metropolitana di Mosca: cento anni di progetti urbanistici, 1935-2035 », *Transport i Cultura*, n°57, 2021, p. 51-60.
« Jean-Louis Cohen, Construire un nouveau Nouveau Monde. L'américanizm

dans l'architecture russe », *Cahiers du monde russe*, n°62/4, 2021, p. 744-747

● Vanessa Fernandez
« Des cloisons et des faux plafonds. Innovation et standardisation des immeubles de bureaux de la fin des années 1960. La Maison des sciences de l'homme et le bâtiment V de l'Unesco », in A. Mastorilli, É. Monin (dir.), *Les Cahiers Thématiques* n°19 : Technologie et bâtiment : un patrimoine silencieux, Énsapl/Éd. MSH, 2021, p. 41-56.

● Corinne Jacquand
Avec Florence Bourillon (dir.), *La Parcelle dans tous ses états*, Rennes, Éd. des PUR, 2022
« Du 'Stadtlandschaft' à la 'ville-paysage' », in : Isabelle Chesneau (ed.), *La Ville et les mots*, Marseille, Éd. Parenthèses, 2021

● Cyrille Hanappe
« Le temps de la ville accueillante », in J. Dautrey, P. Beaucé (dir.), *Identités du transitoire*, Nancy, ÉnsaD Nancy & Les Presses du Réel, 2021

● Guy Lambert
« Le Centre de recherches et de documentation d'histoire de la construction (CRDHMC) au CNAM. De la collecte d'archives aux objets de collection », in C. Mus-Jelidi, H. Massire (dir.), *Papiers et pixels, collecter, conserver, étudier l'archive d'architecture*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2021, p. 59-60.

« Des 'classiques' pour former les architectes à la fin du XIX^e siècle. L'enseignement de la théorie selon Julien Guadet et le modèle éducatif des « humanités » », in J.-P. Garric (dir.), *L'architecte et ses modèles. Intentions, connaissance et projets à la période contemporaine*, Paris, Éd. de la Sorbonne (coll. Histo. Art), 2021, p. 59-74

Avec Stéphane Lembré, « Une unité dans la diversité ? Les architectures de l'enseignement technique et professionnel, à la croisée du cadre scolaire et des métiers » in M. Mercier, E. Philippe (dir.), *Les lycées d'Île-de-France. Quand l'architecture contemporaine rencontre la pédagogie*, Lyon, Éd. Lieux Dits, 2021, p. 214-221

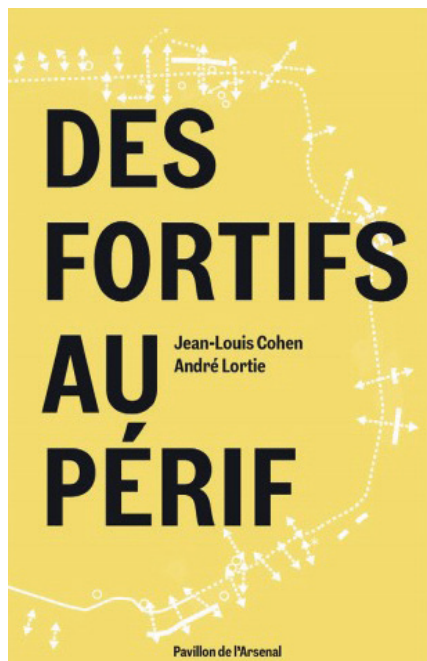
« L'œil du maître : l'architecte sur le chantier », in Isabelle Chesneau (dir.), *Profession architecte*, 2^e édition, Paris, Éditions Eyrolles, 2021, p. 539-544

« "El libro del alumno y del maestro". Éléments et théorie de l'architecture de Julien Guadet, ¿una herramienta para la difusión de la enseñanza de la arquitectura de la École des beaux-arts de Paris? », in F. Aliata et E. Gentile (dir.), *El modelo beaux-arts y la arquitectura en América Latina, 1870-1930. Transferencias, intercambios y perspectivas transnacionales*, La Plata, FAU-UNLP, 2022, p. 183-205

« Mobile, portable, démontable... Rendre l'architecture itinérante. Un dialogue entre Barry Bergdoll, Gianenrico Bernasconi, Hélène Claudot-Hawad, et Taylor Van Doorne, mené par Guy Lambert », *Perspective*, 2022/1 : Transports, p. 47-70

● André Lortie

Avec Jean-Louis Cohen, *Des Fortifs au Périph*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2021 (éd. revue et augmentée de l'ouvrage de 1991)



● Cristiana Mazzoni

Avec Valérie Lebois et Flavia Magliacani, « Repenser la densité urbaine au prisme d'une nouvelle intensité relationnelle », in Guy Burgel (dir.), *Ville et covid. Un mariage de raisons*, Paris, Karthala, 2021

Avec Yannis Tsiomis, « Les mots du projet de ville » et « La ville et son cours d'eau. Retrouver la rivière Hornád », in Alena Kubova, Košice, Bratislava, Prague. *De la planification urbaine à la ville-région*, Paris, La Commune, 2021

«Dallo spazio suddiviso allo spazio condiviso. Processi di trasformazione nel Grand Paris», in *L'industria delle costruzioni. Densità, energia, rigenerazione urbana*, n° 482, décembre 2021, p. 22-33

● Roberta Morelli

«Urbino, ou l'histoire architecturale et urbaine des relations de coévolution entre un établissement humain et son milieu naturel», *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère* n°11, 2021; dossier Penser l'architecture par la ressource, mis en ligne le 20 mai 2021.

● Laetitia Overney

Avec J.-F. Laé, *Exilés : Ce qu'habiter à l'hôtel veut dire*, Paris, Éd. PUCA, Coll. Réflexions en partage, 2021

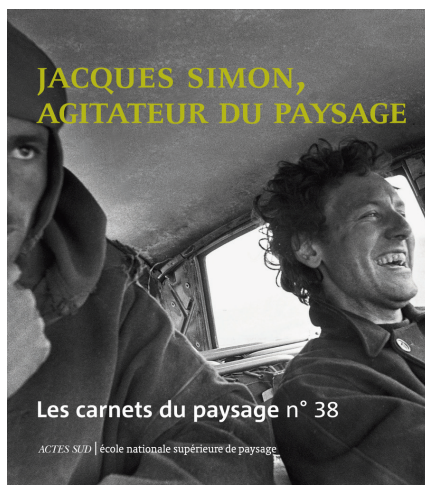
Avec J.-F. Laé, «Habiter en attendant à l'hôtel», *Temporalités*, 33, 2021 [en ligne : <https://journals.openedition.org/temporalites/8345>]

Avec R. Gilbert «Vieillir pauvre dans ses meubles : enquête dans un foyer-logement», *Retraite et société*, vol. 85, n°1: Vieillesse, marginalité urbaine et mal-logement, 2021, p. 17-41

● Frédéric Pousin

«Traversée paysagère» in C. Fériel, K. È. Demailly et J. Monnet (dir.), *Dictionnaire de la marche*, Paris: Éd. l'Oeil d'Or, 2021, p. 369-371

«Donner forme par la photographie», *Les carnets du paysage* n°38: Jacques Simon, agitateur du paysage, 2021, p. 36-59



● Philippe Prost

Avec Elisa Boeri et Isabelle Maucib, *La cité des électriciens*, Paris, Éditions du Patrimoine/CMN, 2021

● Philippe Simay

Avec Clara Simay, *La ferme du rail: pour une ville écologique et solidaire*, Arles, Actes sud, 2022

● Estelle Thibault

«L'ornement démontré au tableau: Viollet-le-Duc et Ruprich-Robert à l'École de dessin et de mathématiques», dans Jean-Philippe Garric (dir.), *Architecture. Inventions et modèles*, collection Histo-Art/HiCSA, Paris, Presses de la Sorbonne, 2021, p. 133-156

«La ligne brisée dans les ouvrages d'ornement», A.-A. Kekeh-Dika, C. Joseph, A. Chassagnol, *Penser la ligne brisée*, Paris, Epistémocritique. Littérature et savoirs, 2021 (<https://epistemocritique.org/penser-la-ligne-brisee/>)

«Lawrence Harvey ou d'une langue à l'autre: la formation européenne d'un élève architecte dans la seconde moitié du XIX^e siècle», dans A. Le Goff, C. Demeulenaere-Douyère (dir.), *Enseignants et enseignement au cœur de la transmission des savoirs*, Paris, éditions du CTHS, 2021 (en ligne: <https://books.openedition.org/cths/14667>)

«Lawrence Harvey and the Architectural Training in Europe», in Fernando Aliata et Eduardo Gentile (dir.), *El modelo beaux-arts y la arquitectura en América Latina, 1870-1930. Transferencias, intercambios y perspectivas transnacionales*, La Plata, FAU-UNLP, 2022.



«Écrire une histoire de l'architecture de la vie privée. Entretien avec Monique Eleb, par Estelle Thibault», *Perspective: actualité en histoire de l'art*, n°2: Habiter, 2021, p. 111-130



● **Philippe Villien**

Avec Hassan Ait Haddou, Dimitri Toubanos (dir.), *Changements climatiques, la transition écologique dans l'enseignement et la recherche*, actes des 3^e rencontres du réseau ÉnsaÉco, Paris, Éd Iste, 2022 — vs anglaise Londres Ed Wiley, 2021



documentation

médiathèque

La médiathèque occupe une place essentielle au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, en contribuant à la formation des futurs architectes. Elle met à la disposition des étudiants, des enseignants, des chercheurs, une documentation sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, les techniques de construction, les arts, les sciences sociales et toutes les disciplines connexes à l'architecture. Elle les oriente, le cas échéant, vers les organismes et les établissements appropriés.

Les collections

— 30 000 ouvrages, dont 600 livres anciens. Cette collection d'ouvrages comprend le fonds Bernard Huet issu de la bibliothèque personnelle de Bernard Huet (2 600 ouvrages modernes et 200 livres anciens) et les 570 ouvrages issus de la bibliothèque de travail de Robert Auzelle.

— plus de 300 titres de périodiques français et étrangers dont plus de 100 revues vivantes
— plus de 4 000 travaux d'étudiants
— 1 500 documents vidéo et multimédia
— plus de 350 échantillons de matériaux
— 3 bases de données sur abonnement : *Kheox*, *OnArchitecture*, *Avery Index to Architectural Periodicals* et un accès à 2 plateformes en abonnement partagé par le réseau ArchiRès : *Numilog* pour les livres numériques et *Arte Campus VOD*.

La plupart des documents sont en libre accès.

Seuls les livres anciens, certaines collections de revues peu consultées

et quelques documents aux formats atypiques et plus fragiles sont en accès indirect.

Heures d'ouverture

La médiathèque est habituellement ouverte 45h30 par semaine.

Depuis janvier 2022, les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi et mardi	10h - 18h45
Mercredi, jeudi, vendredi	10h - 17h
Samedi (sauf samedis précédant les vacances scolaires)	12h-17h

Fermeture

Fermeture deux semaines pendant les vacances de Noël, une semaine durant les vacances de printemps et en été, du 11 juillet au 14 septembre 2022.

Les locaux

La médiathèque est située aux 2^e, 3^e et 4^e étage du bâtiment C et occupe un espace de 1 000 m². Elle dispose de plus de 100 places assises.

Les collections se répartissent ainsi :

— au niveau 0 : l'accueil, la matériauthèque, les périodiques, la vidéothèque ;
— au niveau 1 : les ouvrages du fonds courant ;
— au niveau 2 : la suite des ouvrages du fonds courant, le fonds ancien, le fonds Bernard Huet, le fonds Robert Auzelle.

Le matériel

La médiathèque dispose de 12 postes informatiques la consultation du portail ArchiRès, de l'internet et des

bases de données, de 3 scanners A4/A3, de 2 e-Scans (scanners de livres en libre-service), d'une photocopieuse et de 2 combinés lecteurs VHS/DVD. La médiathèque est connectée en WIFI.

Les moyens en personnel

- Trois agents, puis quatre à partir de novembre 2021 (deux chargés d'études documentaire, deux secrétaires de documentation) assurent le fonctionnement du service.
- Cinq étudiants moniteurs permettent d'assurer le rangement des salles et l'accueil des usagers.
- Personnel titulaire en poste à la médiathèque (équivalent temps plein): 4.
- Deux agents contractuels complètent les effectifs: l'un à temps plein, l'autre à 60 % en Contrat Unique d'Insertion (CUI).
- Neuf à dix étudiants moniteurs, selon les périodes, permettent d'assurer le rangement des salles, l'équipement des documents et l'accueil des usagers.

Les bases de données

L'abonnement à « Avery Index to Architectural Periodicals » a été reconduit en 2021-2022. Édité par l'université Columbia à New York, cette base de données permet de consulter les références bibliographiques de plus de 2500 revues américaines et étrangères. La médiathèque est également abonnée à « OnArchitecture », une base de données de plus de 500 vidéos qui regroupent des visites de bâtiments, d'installations et des interviews d'architectes. La matériauthèque est abonnée à la base de données « Kheox » (regroupement

et analyse des textes officiels et des normes en vigueur dans le domaine de la construction).

Ces bases sont interrogeables sur les postes informatiques de la médiathèque et à distance depuis l'intranet de l'école (en mode connexion).

Par l'intermédiaire du réseau ArchiRès, la médiathèque est aussi abonnée à la plateforme Arte Campus VOD de plus de 2300 vidéos sur tous les grands domaines de la connaissance et des sujets d'actualité en architecture et urbanisme, arts, lettres, langues et communication, sciences humaines et sociales, sciences et techniques... ainsi qu'à Numilog pour l'achat de livres numériques. Ces deux bases sont accessibles depuis le portail ArchiRès en connexion sur la page école.

Les actions de communication

Les nouveautés du réseau des médiathèques des Énsa et de la médiathèque de Paris-Belleville en particulier sont présentées sur le portail ArchiRès sous la forme d'un carrousel et d'une liste de documents.

Une lettre d'information de la médiathèque (Quoi de neuf à la médiathèque?) est incluse chaque mois dans la lettre d'information générale de l'école.

Des tables de sélections bibliographiques de documents sont régulièrement installées en salle de lecture en lien avec des thématiques choisies montrant la richesse des collections et /ou en lien avec l'actualité de l'école, notamment les conférences qui y sont organisées.

Elles sont signalées sur Instagram, sur la page Facebook et sur l'intranet de l'école ainsi que dans les actualités du portail ArchiRès.

Les actions de numérisation

Dans le cadre d'un marché de numérisation, de nombreux travaux d'étudiants ont été numérisés de façon rétroactive depuis 2019. Cette phase s'achève et les mémoires de séminaire (MES) et Projets de fin d'études (PFE) sont désormais déposés directement à la médiathèque au format numérique. Ils sont mis en ligne sur le portail ArchiRès en fonction des droits accordés par l'étudiant et accessibles dès lors que l'on est connecté à son compte ArchiRès.

La formation des utilisateurs

Il s'agit d'initier les étudiants de 1^{re} année à la recherche documentaire afin qu'ils deviennent autonomes dans leur recherche d'information. Pendant deux jours, une visite détaillée de la médiathèque est effectuée par groupes de 20 étudiants, suivie d'une initiation à la recherche documentaire sur le portail ArchiRès. Cette initiation est l'occasion pour les étudiants de s'approprier les locaux, les collections et les outils documentaires. La collaboration avec les enseignants a permis de rendre cette formation obligatoire au cours de la semaine d'intégration.

Le budget

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Livres	29 900 €	11 171 €	8 113 €	25 605 €
Revue	10 075 €	8 726 €	8 495 €	9 556 €
Vidéo / Multimédia	2 517 €	180 €	859 €	1 292 €
Base de données	3 658 €	3 441 €	5 927 €	4 696 € dont 541 € pour les livres numériques
Reliure	6 385 €	6 385 €	6 205 €	4 272 €
Total	52 536 €	29 904 €	29 601 €	45 422 €

Évolution des acquisitions et du fonds

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Ouvrages	861	643	530	1 260*
DVD	48	26	16	37
PFE / Mémoires de séminaire	149	141	119	273**
Échantillons de matériaux	33	22	0	18

* sont des achats parmi lesquels figurent 194 dons.
** 97 mémoires de séminaire et 176 PFE.

Évolution du fonds

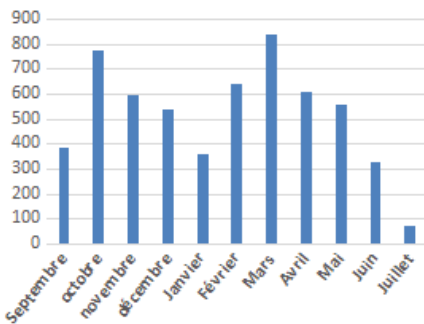
	2020-2021	2021-2022
Ouvrages	76 %	79 %
PFE / Mémoires de séminaire	21 %	17 %
DVD	2 %	2 %
Échantillons de matériaux	1 %	1 %

le prêt et la fréquentation

Prêt à domicile

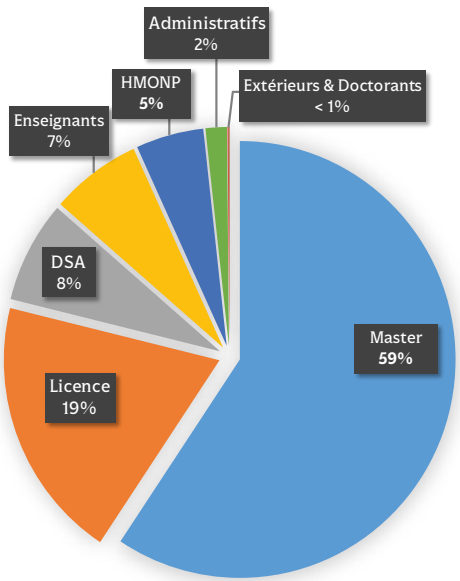
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Septembre	534	475	376	385
Octobre	1458	1426	1234	774
Novembre	1082	989	30	593
Décembre	748	647	59	538
Janvier	530	612	80	359
Février	888	804	126	637
Mars	1106	805	248	837
Avril	766	0	109	604
Mai	860	0	132	556
Juin	517	44	94	326
Juillet	161	16	48	68
Total	8 650	5 818	2 536	5 677

Prêt de documents 2021-2022



Prêt par catégorie d'emprunteurs

	Nombre	Pourcentage
Master	3 310	59 %
Licence	1 088	20 %
DSA	421	8 %
Enseignants	379	7 %
HMONP	283	5 %
Administratifs	89	2 %
Extérieurs	4	< 1 %
Doctorants	4	< 1 %



Prêt par types de documents

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Livres	7 896	5 355	2 449	5 472
Documents audiovisuels	704	458	87	196
Échantillons	39	2	0	9

le prêt et la fréquentation (suite)

Les 5 documents les plus empruntés en 2021-2022

Titre	Nombre de prêt
La conception bioclimatique: des maisons économes et confortables en neuf et en réhabilitation / Samuel Courgey et Jean-Pierre Oliva	15
Peter Zumthor: réalisations et projets / Thomas Durisch	11
Elements / Rem Koolhaas	11
Entre accueil et rejet: ce que les villes font aux migrants/Babels	10
L'isolation écologique: conception, matériaux, mise en œuvre / Jean-Pierre Oliva	10

Consultation sur place

Fonds anciens	11
HMONP	18

Prêt inter-bibliothèques

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Demandes d'autres écoles à l'Énsa-PB	30	13	6	38
Demandes de l'Énsa-PB à d'autres écoles	12	20	2	6

Ce prêt permet aux étudiants de consulter des documents se trouvant dans d'autres bibliothèques (bibliothèques d'écoles d'architecture principalement, bibliothèques universitaires). Il permet également à tout centre documentaire d'emprunter un document conservé à la médiathèque de l'Énsa-PB.

De nombreux articles scannés de périodiques sont également envoyés aux différents partenaires.

Prêt entre écoles franciliennes

Ce prêt permet aux étudiants de Paris-La Villette, de Paris-Malaquais, de Paris-Val de Seine et de Marne-la-Vallée d'emprunter des documents non possédés par leur école de rattachement à l'Énsa-PB et vice-versa.

Nombre d'emprunts à l'Énsa-PB

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Paris-La Villette	626	1048	136	80
Paris-Malaquais	21	55	23	20
Paris-Val de Seine	31	37	5	13
Marne-la-Vallée	8	33	44	20

Nombre d'emprunts des étudiants de l'Énsa-PB dans les autres écoles franciliennes

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Paris-La Villette	21	4	9	17
Paris-Malaquais	89	34	17	6
Paris-Val de Seine	18	3	25	4
Marne-la-Vallée	8	16	27	2

Revue

La médiathèque dispose de 100 titres vivants. Ils sont commandés annuellement auprès d'un organisme de gestion de périodiques (Ebsco). Ils sont réceptionnés et référencés pour constituer un état automatique des collections, puis équipés avant d'être classés dans la salle de lecture.

Le dépouillement des articles de périodiques d'architecture est partagé par l'ensemble des écoles. Il alimente la base de données ArchiRès, disponible sur le portail ArchiRès. L'école de Paris-Belleville y participe en dépouillant 5 revues: Werk, Bauen & Wohnen (Suisse), AA Files (Grande-Bretagne), AV Monografias (Espagne), Le journal des énergies renouvelables (France) et Matières. La nouvelle revue de l'architecture acier (France) depuis 2022. L'abonnement à « Avery Index to Architectural Periodicals » a été reconduit en 2021-2022. Éditée par l'université Columbia à New York, cette base de données permet de consulter les références bibliographiques de plus de 2500 revues américaines et étrangères. La base est interrogeable sur les postes informatiques de la médiathèque et à distance depuis l'Intranet de l'école.

Ouvrages

La politique d'acquisition est étroitement liée à l'enseignement. Les achats se font sur proposition des enseignants (en particulier grâce à leurs bibliographies) ou des étudiants, par la consultation systématique des catalogues d'éditeurs, des revues spécialisées, le dépouillement

de LivresHebdo et les visites régulières en librairie.

Dans la mesure du possible, les livres disparus du fonds sont rachetés. Chaque ouvrage est inventorié, équipé puis catalogué dans la base du Sudoc, puis reversé dans ArchiRès.

Depuis cette année, chaque école du réseau ArchiRès acquiert pour 500 euros minimum chaque année de livres numériques via la plateforme Numilog. Les nouveautés sont régulièrement présentées en salle de lecture sur des étagères dédiées. Les enseignants, étudiants et le personnel administratif peuvent aussi les retrouver en ligne sur le portail ArchiRès.

Travaux d'étudiants

Près de 300 travaux d'étudiants (mémoires de séminaire – MES et projets de fin d'études -PFE) ont été ou seront saisis, analysés et versés rétroactivement sur la base ArchiRès pour l'année universitaire 2021-2022. Les mémoires de séminaire et projets de fin d'études sont saisis sur le SIGB Koha et leur version numérique, désormais seule conservée, versée dans Oméka (logiciel de gestion de documents électroniques) afin qu'ils soient consultables en ligne sur le portail ArchiRès en fonction des droits accordés par l'étudiant.

Dans le cadre d'un marché de numérisation, la plupart des mémoires conservés à la médiathèque ont été numérisés depuis 2019. Ils sont mis en ligne sur le portail ArchiRès.

Vidéothèque

La médiathèque achète régulièrement des DVD (commandes groupées des écoles avec négociation des droits de prêt et de diffusion au sein de l'école, achat à l'ADAV ou à Colaco qui négocient les droits pour les institutions).

Les nouveautés de DVD sont présentées en salle de lecture et signalées en ligne dans le portail ArchiRès.

Début 2019, la médiathèque s'est abonnée à OnArchitecture, une base de données de 400 vidéos qui regroupe des visites de bâtiments, d'installations et des interviews d'architectes.

Depuis juin 2021, la médiathèque est aussi abonnée à Arte Campus, plateforme de vidéos à la demande de films documentaires d'Arte. Avec le passage au nouveau portail ArchiRès, cette offre est incluse dans les ressources proposées par le réseau.

Matériauthèque

La matériauthèque est constituée d'une présentation d'échantillons de matériaux apportant des solutions environnementales.

Cette sélection de matériaux permet aux étudiants de comprendre le mode de production, l'importance du façonnage et de voir, sentir et appréhender les matériaux. Plus de 350 échantillons de produits, de matériaux et de maquettes constructives ont été sélectionnés, inventoriés, exposés. Une documentation technique qui replace les échantillons exposés dans leur processus de mise en œuvre a été élaborée. Les matériaux sont saisis sur la base documentaire ArchiRès.

Des ouvrages sur les différents types de matériaux et leur mise en œuvre complètent le fonds. Un travail de recotation et de répartition entre la matériauthèque et le fonds courant a été mené en 2019 avec d'un côté des ouvrages sur la construction présents en 69 au niveau 2 de la médiathèque et de l'autre, en 691, des ouvrages sur les différents matériaux à la matériauthèque. Les deux fonds sont complémentaires. La matériauthèque est abonnée à la base de données Kheox (regroupement et analyse des textes officiels et des normes en vigueur dans le domaine de la construction).

Issue d'un partenariat entre Archi-Material et l'Énsa de Paris-Belleville, une « matériauthèque connectée » a été installée en mars 2018. Elle comprend un totem et des panneaux muraux empruntables.

centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand / Ipraus / AUSser

Le centre de recherche documentaire de l'Ipraus/AUSser est composé d'une bibliothèque et d'une cartothèque, proposant à la consultation, un fonds documentaire et un fonds cartographique riche de documents uniques, reflet des recherches menées au sein de l'Ipraus et plus largement de son UMR de rattachement AUSser 3329-CNRS.

Informations pratiques

Le personnel

2 agents à temps complet assurent les différentes missions relatives au fonctionnement du centre :

- 1 chargé d'études documentaires, responsable du centre de recherche documentaire,
- 1 agent contractuelle en CDI, responsable de la cartothèque.

L'espace

Un espace de 200m² est proposé avec 40 places assises, 3 postes informatiques de consultation, 3 scanners (3 A3), 1 connexion Wifi.

Horaires

Le centre de recherche documentaire et la cartothèque sont ouverts du lundi au vendredi (9h30-12h30 et 14h-17h30). Fermetures annuelles : Noël (2 semaines), Pâques (1 semaine) et été (fin juillet à fin août).

Les fonds documentaires et cartographiques

● La bibliothèque Ipraus : un fonds documentaire lié aux thématiques de l'Ipraus/ausser

Le fonds a été constitué des collections issues de la sédimentation de plusieurs types de fonds depuis la création de l'IERAU en 1970, devenu Ipraus en 1986. Il regroupe à la fois le produit des recherches individuelles et collectives menées au sein du laboratoire Ipraus mais aussi d'autres laboratoires spécialisés, les mémoires (CEAA, DEA, DESS, DSA) ou thèses de différentes formations d'enseignement supérieur, ainsi qu'une sélection de rapports de recherche. Les thématiques et terrains du fonds documentaire sont le reflet des recherches menées au sein de l'UMR AUSser : architecture, Asie du sud-est, culture technique, Grand Paris/Île-de-France, habitat/logement, patrimoine, sociologie, transport et mobilité, urbanisme, ville. Il met à disposition d'un public de chercheurs, enseignants, étudiants et documentalistes, l'intégralité de son fonds et accompagne ce public dans leur recherche. Il est constitué de 6946 ouvrages (3461 livres, 1763 rapports, 1722 travaux universitaires) et 25 périodiques vivants et une vingtaine de collections anciennes. Une grande partie de ce fonds est répertoriée sur le catalogue en ligne.



● La cartothèque : un fonds de cartes et plans et de travaux d'étudiants

Le fonds de la cartothèque a été constitué par les dons des chercheurs de l'Ipraus.

Ce fonds est riche de plus de 2 000 cartes et plans et de travaux d'étudiants (études sur les formes urbaines, relevés urbains et architecturaux) portant plus particulièrement sur certaines zones géographiques : Asie (Cambodge, Chine, Corée, Indonésie, Japon, Laos, Thaïlande, Vietnam), Maghreb, Moyen-Orient, France et la région Île-de-France.

● Public

Le public du centre de recherche documentaire et de la cartothèque est constitué des membres de l'UMR AUSser (chercheurs et doctorants), enseignants et étudiants de l'école (DSA, Licence et Master), chercheurs, enseignants et étudiants hors école et de l'étranger. Le développement des visites-présentations du centre aux doctorants AUSser, étudiants des DSA et Master, a permis

de fidéliser ce public qui revient pour consulter les fonds mais aussi pour travailler dans un lieu leur permettant d'être en groupe. Ce public est accompagné dans ses recherches et dans l'utilisation des outils documentaires.

● Convention et partenariat de prêt

Le centre de recherche documentaire a établi des partenariats de prêt avec :

- la médiathèque de l'Institut Paris Région donnant la possibilité aux membres de l'Ipraus, enseignants et étudiants de l'Énsa-PB de consulter et emprunter leurs documents
- l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) donnant accès à leurs chercheurs et doctorants au fonds documentaire de l'Énsa-PB.
- l'APUR, l'IGN, le laboratoire LAMOP et l'Institut Paris Région permettant d'utiliser les données géographiques produites par ces institutions. (Depuis le 1^{er} janvier 2021 la plus grande partie des données de l'IGN sont en accès libre).

<https://geoservices.ign.fr/telechargement>

outils et produits documentaires

Outils documentaires

● Catalogue Ipraus / AUSser

<https://docausser.fr/dyn/portal/search.xhtml?page=search&req=18>

Ce catalogue répertorie les deux fonds documentaire et cartographique. Il compte 12 125 notices bibliographiques dont 2 155 « article de revue », 2 686 « cartes et plans », 334 « contributions à un ouvrage collectif », 3 461 « livres », 1 767 « rapports de recherche » et 1 722 « travaux universitaires ».

Pour 2021/2022, 700 nouvelles notices ont été intégrées à cette base.

● Carnet de veille de l'UMR AUSser

<https://umrausser.hypotheses.org/>

Ce carnet, créé en novembre 2012, recense des actualités (appels à proposition, appels d'offre, séminaires, journées d'études, colloques, nouvelles publications) sur les thématiques de recherche de l'UMR.

Statistiques de fréquentation du carnet

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022
Visites	235 925	310 262	323 692	355 160

Pour la période 2021/2022, le carnet a enregistré 355 160 visites, soit une progression de 31 468 visites par rapport à l'année dernière.

À ce jour, le carnet propose 4 883 actualités : 1 538 actualités relatives à l'UMR, 801 appels, 496 actualités relatives aux Doctorat et DSA, 1 124 événements extérieurs, 924 actualités relatives aux publications

(livres et périodiques). 468 actualités ont été créées sur ce carnet pour 2021/2022.

● Collections HAL Ipraus et UMR AUSser

Deux collections HAL (Hyper archive en ligne) rassemblant les productions déposées par les chercheurs et doctorants sont administrées par le responsable du centre de recherche documentaire :

— HAL Ipraus : <https://hal.archives-ouvertes.fr/IPRAUS>

412 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 144 avec accès au document en pdf, soit par rapport à 2020/2021, + 54 notices et + 14 documents numériques.

— HAL UMR AUSser : <https://hal.archives-ouvertes.fr/AUSser>

655 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 250 avec accès au document en PDF, soit par rapport à 2020/2021, + 205 notices et + 66 documents numériques.

● Portail documentaire Ipraus/AUSser

<https://docausser.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=home>

Ce portail donne accès au catalogue du centre de recherche documentaire et de la cartothèque, à des informations relatives aux outils de veille, outils bibliographiques et archives ouvertes et aux actualités documentaires et cartographiques. Les membres de l'IPRAUS/AUSser, de l'UMR AUSser et de l'Énsa-PB ont un compte leur donnant accès à certaines fonctionnalités : créations de dossiers, de classeurs et d'alertes.

Statistiques de fréquentation du portail

	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022
Visites	34 000	32 000	56 470

Nous constatons une forte hausse de la fréquentation du portail documentaire dû à la validation de la nouvelle version du portail documentaire IPRAUS/AUSser.

Produits documentaires

● Bibliographie

Pour 2021/2022, les bibliographies suivantes ont été élaborées et diffusées auprès des enseignants et étudiants en DSA et master: «Espaces publics et renaturation» (DSA Projet urbain), «Traversée de Paris: axe Nord-Sud» (DSA Patrimoine), «Chiang-Mai – Siem-Reap» (Studio master Siem Reap – Chiang Mai). Ces bibliographies, demandées par les enseignants, se composent de références bibliographiques des documents disponibles au centre et à la cartothèque, de sites d'informations relatives à la thématique et de lieux ressources.

● Documents cartographiques

Pour 2021/2022, plus de 400 étudiants ont fait des demandes auprès de la cartothèque à titre individuel ou pour un groupe d'enseignement. Ces demandes portent principalement sur l'accès aux données géographiques sous convention ou en accès ouvert et sur l'extraction de ces données pour la réalisation de documents cartographiques. Le tutorat à l'utilisation des logiciels de cartographie a pu, peu à peu, reprendre en présentiel, mais les questions par email sont restées nombreuses.

La cartothèque prépare, à la demande des enseignants, des documents cartographiques et des extractions de données, à partir des données géographiques en open data ou de celles disponibles grâce aux conventions signées avec l'IGN, l'APUR, l'Institut Paris Région. Pour 2021/2022, une quarantaine de cartes ont ainsi été réalisées.

● Doc'Infos Ipraus/AUSser

<https://docausser.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=lstnews&newsletter=1>

Cette lettre d'information mensuelle du portail documentaire AUSser présente les nouveautés du portail documentaire: actualités du centre de recherche documentaire et de la cartothèque, informations relatives à l'Open Access et aux outils du web, nouveautés rentrées sur notre catalogue. À ce jour, 64 numéros ont été élaborés, dont 11 numéros pour 2021/2022. La collection est accessible via le portail documentaire. Elle est diffusée via des listes de diffusion au sein de l'Énsa-PB et auprès des partenaires extérieurs.

● «Les nouvelles du Carnet de l'UMR AUSser»

<https://umrausser.hypotheses.org/les-nouveautes-du-blog-de-lumr-ausser>

Cette lettre d'information mensuelle permet de se tenir au courant de l'actualité de l'UMR AUSser. À ce jour 109 numéros ont été élaborés, dont 11 numéros pour cette période 2021/2022. Elle est diffusée via des listes de diffusion au sein de l'Énsa-PB et auprès des partenaires extérieurs.

valorisation / communication

Présentation publique des nouvelles productions des chercheurs IPRAUS/AUSser

Depuis décembre 2018, le centre de recherche documentaire organise, au sein de son espace, des présentations publiques des nouvelles productions (livre, périodique) des chercheurs IPRAUS/AUSser. Elles se déroulent en format hybride sur 1h30 avec l'auteur et des discutants pour se prolonger par un échange avec le public autour d'un cocktail. La captation est par la suite montée et mise en ligne par le service communication de l'école.

Pour 2021/2022, deux présentations ont eu lieu au centre :

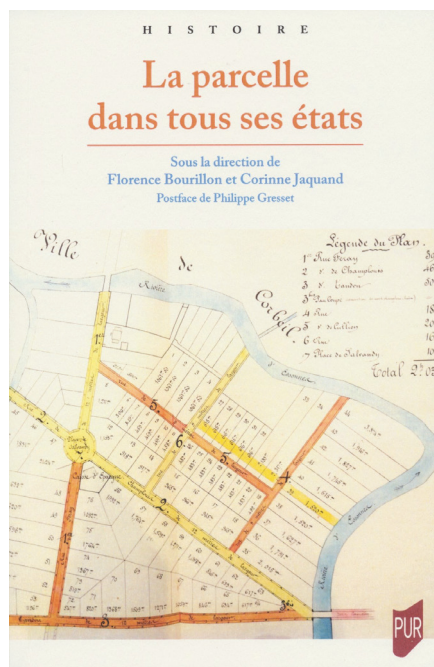
— jeudi 9 décembre 2021: présentation publique du livre « Le prolétariat ne se promène pas nu : Moscou en projets » (Éditions Parenthèses, octobre 2021) avec l'autrice Élisabeth Essaïan



(architecte) et les discutants Corinne Jaquand (architecte) et Frédéric Pousin (architecte). Introduction de André Lortie (directeur de l'IPRAUS/AUSser)

— jeudi 9 juin 2022: présentation publique du livre « La parcelle dans tous ses états » (PUR, février 2022) avec les autrices Corinne Jaquand (architecte-urbaniste) et Florence Bourillon (historienne) et le discutant David Albrecht (économiste). Introduction de André Lortie (directeur de l'IPRAUS/AUSser). 72 personnes ont participé à ces présentations : 45 en présentiel et 27 en distanciel.

Ces présentations sont l'occasion de faire rencontrer chercheurs, enseignants, doctorants et étudiants de et hors école et de faire connaître et valoriser les productions des chercheurs IPRAUS/AUSser.



Rencontre autour de ma thèse

Depuis avril 2022, le centre de recherche documentaire organise, au sein de son espace, des rencontres autour des thèses des doctorants de l'IPRAUS/AUSser. Cette rencontre est une interview publique du doctorant par un discutant en format hybride de 35 mn. Cet échange permet au doctorant de discuter autour de la genèse de sa thèse et de son cheminement : son parcours avant la thèse, les raisons de faire une thèse, le choix du sujet, la méthodologie, les premiers résultats, l'intérêt et les difficultés rencontrées. La captation est par la suite montée et mise en ligne par le service communication de l'école.

Pour 2021/2022, deux rencontres ont eu lieu au centre :

— lundi 4 avril 2022 : Sarah Blouin, doctorante IPRAUS/AUSser sous la direction d'Estelle Thibault, a échangé sur son sujet de thèse : La Société Centrale des Architectes et l'organisation de la profession d'architecte en France au XIX^e siècle, avec pour discutants Eric Babin (Maître de conférences : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine à l'Énsa-PB) et André Lortie (directeur de l'IPRAUS/AUSser).

— mardi 14 juin 2022: Christelle El Hage, doctorante IPRAUS/AUSser sous la co-direction de Cristiana Mazzoni et Christiane Sfeir, a échangé sur son sujet de thèse : Rails et trames urbaines. Le potentiel de la Petite Ceinture à Paris et du chemin de fer abandonné au Liban, avec pour discutants Solenn Guevel (Maîtresse de conférences en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine et chercheure à l'IPRAUS/AUSser à l'Énsa de Paris-Belleville) et André Lortie (directeur de l'IPRAUS/AUSser).

Ces deux rencontres ont réuni 105 personnes (chercheurs, enseignants, étudiants) permettant une valorisation du travail du doctorant et des échanges constructifs autour des sujets abordés.

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

centre de
recherche
14.06.2022
17:30

**rencontre autour
de ma thèse**

*Rails et trames urbaines.
Le potentiel de la Petite
Ceinture à Paris et du
chemin de fer abandonné
au Liban*

centre de recherche
documentaire
IPRAUS/AUSser

entretien
Christelle El Hage, Solenn Guevel &
André Lortie

Rencontre autour de ma thèse
est un échange public entre un
doctorant et un discutant, au sein
d'un espace dédié à la recherche
documentaire. Les échanges
documentaires sont organisés
autour de la thèse et de son
cheminement. Ils ont pour but
d'offrir un espace de dialogue
entre les chercheurs.

Les intervenants
Christelle El Hage, doctorante
sous la co-direction de Cristiana
Mazzoni et Christiane Sfeir,
a échangé sur son sujet de thèse
avec pour discutants Solenn
Guevel et André Lortie. Cette
rencontre a été captée et mise en
ligne par le service communication
de l'école.

Rencontre autour de ma thèse
est un échange public entre un
doctorant et un discutant, au sein
d'un espace dédié à la recherche
documentaire. Les échanges
documentaires sont organisés
autour de la thèse et de son
cheminement. Ils ont pour but
d'offrir un espace de dialogue
entre les chercheurs.

Le service communication de l'école
a organisé cette rencontre dans
un espace dédié à la recherche
documentaire.

IPRAUS/AUSser
Centre de recherche
documentaire
100 boulevard de la Villette
75019 Paris

IPRAUS/AUSser
Centre de recherche
documentaire
100 boulevard de la Villette
75019 Paris

Participation aux projets Ipraus et UMR AUSser

● **Projet Archival City**

Dans le cadre du programme de recherche « Archival City. Bridging Urban Past and Future », porté par l'Université Gustave Eiffel de Marne la Vallée, un inventaire des documents sur « la ville ordinaire » de Chiang Mai (Thaïlande) – lieux de la vie quotidienne, espaces vivants, habités et en transformation – est réalisé au sein de l'UMR AUSser et du centre de recherche documentaire IPRAUS/AUSser de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Ce travail s'est poursuivi en 2021/2022.

Formations

● **Ateliers individuels Hal**

Ces ateliers sont proposés aux chercheurs de l'UMR AUSser et animés par le centre de recherche documentaire. La séance de 2h à 2h1/2 est un accompagnement dans la création d'un compte Hal, d'un idHal, du CV Hal et d'un exemple de dépôt. Pour 2020/2021, 7 ateliers ont été organisés au sein de l'IPRAUS/AUSser.

● **Atelier de cartographie**

La cartoθήque est intervenue dans trois des DSA « Projet urbain », « Patrimoine » et « Risques majeurs » et dans un studio de L3 pour faire des présentations des sites internet de cartographie et des données géographiques et des logiciels pour le traitement de ces données.

● **Visite-présentation du centre et de la cartoθήque**

Des visites-présentations et des formations sont proposées au public individuel et aux groupes étudiants et doctorants. Lors de ces visites sont présentés le fonctionnement, les outils et les produits documentaires du centre de recherche documentaire et de la cartoθήque.

Le centre de recherche accompagne ce public dans ces recherches documentaires et cartographiques par : l'utilisation de bases de données et de portails et plateformes, la présentation de sites internet et de lieux ressources, l'accompagnement aux projets de cartographie et à l'utilisation des logiciels de SIG. En 2021/2022, plusieurs groupes d'étudiants sont venus : nouveaux doctorants de l'UMR AUSser, étudiants DSA Patrimoine, DSA Projet urbain, DSA Risques majeurs, séminaires de Master, atelier Asie.

réseaux documentaires

Réseau national ArchiRès

ArchiRès est un réseau francophone de bibliothèques d'écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage et de partenaires associés. Le séminaire annuel s'est déroulé sur une journée axée sur les actualités du réseau ArchiRès : présentation du nouveau portail documentaire ArchiRès, bilans des commissions.

Le centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser participe à la commission « Recherche » d'ArchiRès. Cette commission s'est réunie le 11 juillet 2022 au CRH à l'Énsa Paris-Val-de-Seine le matin pour échanger sur les actualités et projets des différents centres de documentation et l'après-midi fut consacrée à la visite-présentation à la BNF du Datalab BNF (lieu et services proposés aux chercheurs). Cette réunion permet d'échanger entre collègues documentalistes des laboratoires de recherche des Énsa et de mettre des projets en place : science ouverte, formations.

La cartothèque participe à la commission « Cartes et plans » d'ArchiRès. Cette commission s'est réunie par visio-conférence le lundi 23 mai 2022 et la thématique fut axée sur l'IGN avec la participation de M. Guillaume Boyer, chargé d'affaires IGN Région Auvergne Rhône-Alpes, pour faire un point sur l'évolution des « géoservices » de l'IGN et faire l'état des lieux des projets d'enseignement et d'usage de QGIS dans les Énsa.

Réseau CollEx-Persée : Ville : architecture, génie civil, urbanisme

Les fonds des bibliothèques et centres documentaires des établissements du pôle Ville de la COMUE Paris-Est (dont les Énsa de Paris-Est, Malaquais et Belleville) ont été labélisés Collections d'excellences pour la thématique « Ville : Architecture, Génie civil, Urbanisme » par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une durée de cinq ans (2018-2022) renouvelable. Ce label nous permet de répondre aux appels à projets lancés par CollEx-Persée, permettant d'obtenir des financements pour la numérisation des fonds.

Réseau national DocAsie

Le réseau national DocAsie est un réseau thématique pluridisciplinaire et de compétences. Il permet de recenser les fonds spécialisés sur l'Asie, de créer ou de resserrer les liens entre les centres de documentation et de favoriser les échanges.

Le centre de recherche documentaire fait partie du comité de pilotage de ce réseau qui s'est réuni en visio-conférence sur deux demi-journées en 2021 et 2022 pour l'organisation du séminaire annuel 2022. Ce séminaire s'est déroulé les 22, 23 et 24 juin 2022 à Aix-en-Provence avec pour thématique « Archiver l'Asie ».

rayonnement

annuel

En 2015, il a été décidé de créer un Annuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. L'ambition, pour cette publication, était d'éclairer les principaux moments forts de l'École, de rendre compte de la production des enseignants, chercheurs et étudiants durant la dernière année universitaire, non de façon exhaustive mais de ce qui paraissait le plus significatif, soit d'en garder une trace, une mémoire.

La cinquième édition et double numéro de l'Annuel, conçue après le cinquantenaire de l'école et pendant la pandémie, avec comme fil conducteur l'Image(s), complexe et plurielle est parue fin mars 2022. Les enseignants de l'école, Anne-Charlotte Depincé et Sabri Bendimerad ont assuré la coordination éditoriale.

Annuel 2019 – 2020 – 2021

Image(s)



École nationale
supérieure d'architecture
de Paris-Belleville

Les origines du réseau ÉnsaÉco

Le Réseau thématique et pédagogique ÉnsaÉco, est celui de l'enseignement de la transition écologique dans les Énsa, (<http://ensaeco.archi.fr/>). Il a été fondé en 2016. Le Réseau est doté d'une gouvernance à plusieurs cercles, sous la responsabilité de la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en Architecture: un Cercle d'Organisation, comprenant une quarantaine de membres de toutes les Énsa et de l'ESA, un Cercle de Réflexion avec environ deux cent cinquante membres. Un Cercle de Pilotage organise et coordonne le réseau en continu. Depuis le début avec la COP 21 en 2015, Philippe Villien (Énsa-PB) est le pilote de ce réseau ; il bénéficie de l'appui constant de Dimitri Toubanos (Énsapvs), pour coordonner et animer ainsi l'un des trois Réseaux Scientifique et Pédagogique du ministère de la Culture, les deux autres réseaux étant centrés sur la pédagogie liée au Patrimoine et l'autre sur la transition numérique.

Le rôle du réseau ÉnsaÉco

Le réseau ÉnsaÉco, « pour l'enseignement de la transition écologique dans les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de paysage » tend à valoriser et à accélérer des pratiques pédagogiques vertueuses, émergentes et démonstratives du point de vue écologique, qui se pratiquent d'ores et déjà dans les Énsa.

Différentes actions le caractérisent :

① Les Rencontres du réseau ÉnsaÉco

Manifestations passées

Les rencontres du réseau ont aussi la vocation de tisser des liens de solidarité, de révéler des convergences d'actions entre les enseignants, les étudiants, les praticiens et les usagers des territoires. Les trois premières rencontres du réseau, en 2017 à Lyon¹, en 2018 à Nancy², et en 2019 à Montpellier³, ont permis :

- de fédérer les membres de notre communauté,
- de faire connaître les activités pédagogiques plurielles liées à l'écologie dans les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage,
- de lancer un « Appel pour l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage » en 2017⁴,
- de mettre en débat un ensemble de « mesures basculantes » pour l'enseignement et la recherche sur la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage en 2018⁵,
- de débattre sur une thématique particulière: les changements climatiques en 2019,
- enfin de lancer le « Livre Vert » du Réseau ÉnsaÉco⁶, qui reprend les grandes actions du réseau depuis sa création, tout en traduisant « l'appel de Lyon » de 2017, suivi des « mesures basculantes » en 2018, en des actions concrètes présentes dans les écoles.

1. ensaeco.archi.fr/manifestations/actes-lyon-2017/

2. ensaeco.archi.fr/manifestations/rencontres-reseau-ensaeco-a-nancy_-23-24-novembre-2018/

3. ensaeco.archi.fr/manifestations/troisiemes-rencontres-reseau-ensaeco-a-montpellier_-14-16-novembre-2019/

4. ensaeco.archi.fr/appe-de-lyon/

5. ensaeco.archi.fr/manifestations/2018-nancy-_mesures-basculantes/

6. ensaeco.archi.fr/manifestations/livre-vert-reseau-ensaeco/

Rencontres du réseau ÉnsaÉco à l'Énsa Paris-Malaquais en novembre 2021

Durant l'année universitaire 2021-2022, le réseau ÉnsaÉco a organisé ses 4^e rencontres. Elles ont eu lieu à l'Énsa Paris-Malaquais du 25 au 27 novembre 2021, selon une modalité hybride entre présentiel et distanciel. Prêt de 200 enseignants et étudiants ont participé à ces rencontres. Celles-ci ont été dédiées dans un premier aux étudiants des écoles d'architecture et de paysage. Il s'agissait de récolter leur retour d'expérience et d'écouter leur parole, afin d'identifier à quel moment, sous quelles influences dans quelles conditions ils ont été confrontés à la transition écologique. Cela avait pour objectif également d'identifier les lacunes de l'enseignement en école d'architecture et de paysage sur ces questions, avec pour objectif d'améliorer les contenus et les formats d'enseignements.

En continuité, ces rencontres ont été dédiées à la question de la formation des enseignants. Il s'agissait de poser la question de la montée en compétence des enseignants des écoles d'architecture et de paysage, afin de s'adapter aux préoccupations, aux enjeux et aux connaissances renouvelées nécessaires pour l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage.

Préparation des Rencontres du réseau ÉnsaÉco à l'Énsa Toulouse
Le deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022 a été consacrée à la préparation des 5^e rencontres du

réseau ÉnsaÉco, qui auront lieu à l'Énsa de Toulouse en novembre 2022. Pour préparer ces rencontres, le réseau a mis en place un appel à communication.

② Des groupes de travail thématiques

Le réseau ÉnsaÉco met en place régulièrement des groupes de travail sur des sujets variés, avec pour objectif de faire collaborer les enseignants, les étudiants et le personnel administratif des écoles autour de la pédagogie, en lien avec la thématique de la transition écologique. Durant l'année universitaire 2021-2022, quatre groupes de travail ont été mis en place :

● GT 1 – Cartographie

Un premier groupe de travail portait sur une la mise en place d'une cartographie des enseignements de la transition écologique dans les ÉnsaP. Une cartographie a ainsi été mise en place par ce GT.

● GT 2 – Questionnaire

Un deuxième groupe de travail avait pour mission de réaliser un questionnaire à destination des étudiants des écoles

● GT 3 – État de l'art

Un troisième groupe de travail visait la mise en place d'un inventaire des enseignements de la transition écologique dans les écoles. Il a démarré par la mise en place d'une matrice des compétences de la TE, ainsi que d'un inventaire sur les enseignements de la TE dans les Énsa d'Île-de-France.

● GT 4 – La parole aux étudiants

Enfin, un quatrième groupe de travail avait pour objectif de donner la parole aux étudiants, afin qu'ils puissent faire

Chaque groupe de travail a présenté les résultats des travaux pendant les rencontres du réseau à Paris-Malaquais en novembre 2021. Ces résultats ont été débattus, questionnés, puis ont été poursuivis à la suite des rencontres jusqu'à la fin de l'année universitaire 2021-2022.

Enfin, le réseau ÉnsaÉco met en place des actions de recherche, ainsi que des expertises, sous différents formats. L'année universitaire 2021-2022 a été marquée par différentes actions :

● La réalisation d'un inventaire sur les enseignements de la TE dans les Énsa d'Île-de-France, à la suite d'une convention passée avec la DRIEAT Île-de-France. Ceci a fait l'objet de la publication d'un ouvrage⁸, qui a été présenté pendant les rencontres du réseau à l'Énsa Paris-Malaquais.

- La participation de membres du réseau à deux programmes visant la mise en place de formations à destination des enseignants-chercheurs des ÉnsaP: le programme « FEEBAT » avec le projet « Métamorphoses » et le programme ANR « Hybridation des formations de l'enseignement supérieur » avec le projet « Ressources ».

IN VEN TAIRE # 1

L'ENSA ECO

Le Centre National de l'Environnement pour la Sécurité Humaine et le Développement Durable
www.cnes.fr

ENSA PARIS-BELLEVILLE
EAUT PARIS-EST
ENSA PARIS-LA VILLETTE
ENSA PARIS-MALAKOFFS
ENSA PARIS-NAL DE SEINE
ENSA VERSAILLES

**INVENTAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DANS LES ENSA D'ÎLE-DE-FRANCE**

INTRODUCTION 5

**I ENCADRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET NOTIONS CLÉS** 31

II RESSOURCES ET MATÉRIEL 71

III ENERGIE ET CLIMAT 103

IV LA UNIVERSITÉ ET LE VIVANT 171

CONCLUSION GÉNÉRALE 223

Philippe Villien, architecte urbaniste - enseignant
Énsa-PB et chercheur à l'Énsa-PB IPRAUS/UMR AUSser
3329 et ITE EFFICACITY- pilote du réseau
Dimitri Toubanos architecte urbaniste, docteur en
architecture, enseignant Énsa-Val de Seine, chercheur
à l'EVCAU et chercheur associé au LIAT - coordinateur.

8. Disponible sur: ensaeco.archi.fr/manifestations/inventaire-lenseignement-de-transition-ecologique-ensa-dile-de-france/

calendrier des événements 2021-2022

2021

septembre

● 13 septembre

Fresque du climat

Lundi 13 septembre 2021, environ 200 étudiants de master et DSA répartis en 30 ateliers ont participé à des ateliers de « fresque du climat ». Ce jeu collaboratif et créatif, basé sur l'intelligence collective et pédagogique permet, par petits groupes, de reconstituer les liens de cause à conséquence entre les activités humaines, le dérèglement climatique et son impact en retour sur les conditions de vie des populations.

octobre

● 14 octobre - 21 novembre

exposition

La métropole des small acts, travaux de Master encadrés par Marie Ange Jambu.

● 14 octobre - 21 novembre

exposition

Architecture et hospitalité, centre pour mineurs non accompagnés, présentation des travaux des étudiants de Licence 3 portant sur la création d'un Centre d'hébergement pour mineurs non accompagnés dans le quartier d'Aligre. Encadrement : E. Essaïan et L. Overney, maîtresses de conférences, chercheuses à l'Ipraus.

● 14 octobre - 21 novembre

exposition

Architecture de la résilience, travaux des Master 1 encadrés par Cyrille Hanappe.

● 16 octobre

journées nationales de l'architecture

À l'occasion de ces journées, l'Énsa-PB a ouvert ses portes au public samedi 16 octobre après-midi autour du thème Vivre ensemble.

Au programme : Les étudiants de l'association Le Bellasso ont proposé des visites architecturales de l'école et deux ateliers à destination des 7-12 ans ont été organisés par le CAUE de Paris autour de la conception d'un immeuble partagé en cadavre exquis.

● La mobilité internationale à l'honneur

Soirée d'information le 22 octobre

Exposition du 19 octobre au 7 novembre
Lors de cette soirée, les offres de destinations et la procédure de candidature ont été présentées aux étudiants. Ce fut l'occasion d'échanger et de partager expériences et parcours à l'international. Par ailleurs, l'exposition *Partir en mobilité* a présenté les travaux des étudiants partis en 2021.

● 21 & 22 octobre

Clôture du programme Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle

Ce colloque international a été l'occasion de dresser un bilan des recherches menées au sein des diverses écoles impliquées et de donner des perspectives.

novembre

● Conférences Héritages prospectifs

Cycle de conférences *Les causeries de novembre* conçu et animé par Françoise Fromonot, professeure, avec le soutien de

la Fondation Sto-Stiftung.

Comment l'architecture peut-elle formuler par le projet sa relation à l'égard ce qui existe déjà ? Les Causeries de novembre ont réuni trois agences qui revendiquent, chacune à leur manière, de faire vivre au futur des héritages intellectuels ou matériels qu'ils se sont choisis :

- Miroslav Sik, 8 novembre
- Wim Menten et Olivier Caevens du collectif bruxellois 51N4E, 25 novembre
- Le duo barcelonais Eva Prats & Ricardo Flores, 2 décembre

● 30 novembre

conférence

Les aménagements urbains d'Île-de-France
Cycle de conférences proposé par l'Énsa-PB (projet piloté par Patrick Henry, professeur), l'Institut Paris Region et le comité d'histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

décembre

● 10 décembre - 14 janvier

exposition

Un pavillon d'observation de la lumière
Présentation des travaux des étudiants de Licence 1 réalisés durant la semaine collégiale autour des notions de masse et de vide, de contenant et de contenu, d'ombre et de lumière, d'intériorité et d'extériorité, dans un contexte de pente.

2022

janvier

● 3 janvier - 6 février

exposition

Dessiner comme on respire

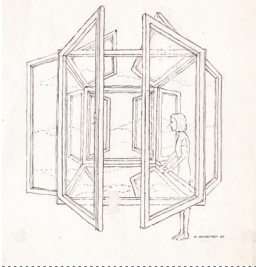
Présentation des dessins de Ahmet Gülgönen, architecte, enseignant honoraire de Paris-Belleville.

Commissaires de l'exposition : Nicolas André, aidé de Ludovic Bost.

école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

hall d'accueil

3 janvier
↓
6 février
2022



Les dessins exposés ici sont issus des années de l'atelier d'architecture de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Ils ont été réalisés par les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, sous la direction de l'architecte et enseignant honoraire de Paris-Belleville, Ahmet Gülgönen.

exposition
dessiner comme on respire
une exposition de dessins
d'Ahmet Gülgönen

Ministère de la Culture
Institut Paris Region
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

80 boulevard de la Ville
93100 La Courneuve
www.paris-belleville.fr

● 31 janvier - 4 février

workshop

Réfléchir aux abords de Notre-Dame

Le Caue75 en partenariat avec l'Énsa-PB propose aux étudiants d'imaginer pendant une semaine des parcours scénographiés ainsi qu'une signalétique pour les abords de Notre-Dame.

février

● 19 février

La journée portes ouvertes a eu lieu en présentiel, uniquement sur inscription.

Au programme :

— quatre conférences : 9h30, 11h30, 14h et 16h. La conférence de 11h30 a été diffusée en direct sur la page d'accueil de notre chaîne YouTube et via zoom.

— Visite des lieux en compagnie des étudiants qui ont présenté leurs projets.

● 21 février

Pour la première fois cette année, l'École a prévu deux journées de tri et recyclage les 21 février et 17 juillet 2022.

● 8 février au 8 mars

exposition

33 maisons en analyse

Hall d'accueil, grande galerie, mezzanines
Trois Studios de 2^e année de Licence et un Studio de Master s'associent pour exposer, en maquettes et en dessins, les travaux d'analyse de trente-trois maisons remarquables. Commissaires : G. Breton, L. Faucon, A. Cornet, P. Richter, E. Cuzon, S. Ramseyer.

● 17 février

conférence

Présentation par Elisabeth Essaïan de son ouvrage *Le prolétariat ne se promène pas nu. Moscou en projets* ; issu de sa thèse de doctorat, cet ouvrage a pour objet central l'étude du Plan général de reconstruction de Moscou de 1935, enrichi d'une iconographie inédite.

● 24 février

conférence, cycle Actualité du logement collectif

Habiter

En écho aux causeries de novembre, un nouveau cycle de conférences

Les causeries de printemps propose 3 conférences sur le thème Actualité du logement collectif. Présentation par Jacques Lucan de son nouveau livre *Habiter – Ville et architecture*.

mars

publication

Parution de l'Annuel 2019-2020-2021

Cet ouvrage ambitionne de restituer l'image que l'école projette sur l'avenir à un moment où, précisément, l'enseignement de l'architecture et la transmission des savoirs ont été sensiblement bouleversés dans leurs modalités de fonctionnement. Parution à la fin mars 2022. Enseignants coordinateurs : S. Bendimerad et A-C Depincé.

● 10 mars

conférence, cycle Actualité du logement collectif

Motifs par Sophie Delhay, architecte, équerre d'argent 2019, catégorie Habitat.

● 24 mars

conférence, cycle Actualité du logement collectif

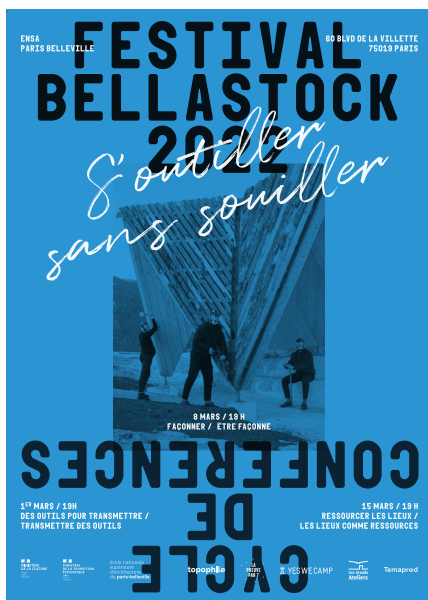
Utopies à vivre par Iwona Buczkowska, prix grand public 2003 de l'Architecture, palmarès de la région Île-de-France.

● 1^{er}, 8 et 15 mars

S'outiller sans souiller

Cycle de conférences organisé par Bellastock

La programmation et le déroulé de ces 3 soirées sont le fruit d'un travail coopératif avec les sociétaires de Bellastock, ainsi que des partenaires éditoriaux : La Preuve par 7, Topophile, Yes We Camp, Les Grands Ateliers, et Temaprod.



● 15 mars

table ronde

L'urbanisme sans aménageur dans les tissus d'habitat individuel

Au programme: le développement des lotissements et micro-lotissements de banlieue ; l'implication des pouvoirs publics dans leur régularisation ; leurs enjeux dans la définition des documents

d'urbanisme contemporains et les dynamiques telles que la densification et les objectifs de zéro artificialisation nette.

avril

publication

Expériences pédagogiques 03. workshop La Plata

Troisième ouvrage de la collection Expériences pédagogiques, cette publication est le deuxième opus consacré à la collaboration pédagogique qui unit l'École d'architecture et d'urbanisme de l'Université nationale de La Plata à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

● 20 avril

conférence

Philippe Rahm

Le climat et la santé sont historiquement au fondement de l'architecture et de l'urbanisme, en atteste, les traités de Vitruve, Palladio ou Alberti, où l'exposition au vent et au soleil, les variations de température et d'humidité influençaient les formes des villes et des bâtiments. Conférence organisée dans le cadre des séminaires *Rendre visible* et *Corps et figures, œuvres et lieux, Les espaces en fiction*.

● 31 mars - 13 mai

exposition

Devantures, rue de Ménilmontant

Cette exposition est le résultat d'un exercice de projet portant sur la conception d'une devanture pour un atelier d'artisan — considéré comme

lieu de travail, de production et d'exposition. Elle présente les travaux d'étudiants du Studio d'architecture collégial de Licence 1 / semestre 2

mai

● 10-28 mai

exposition

Les PFE à l'honneur

Commissaires : Elisabeth Essaïan

et Ludovik Bost

Les projets de fin d'études exposés ont été travaillés durant le second semestre 2019-20 au sein de quatre studios : *Paris : ville oubliée* (Aghis Pangalos), *Transformer pour préserver* (Emmanuelle Colboc), *Architecture de reconquête* (Armand Nouvet et Cyril Ros) et *Blank Page* (François Brugel, Patrick de Jean et Marc Dujon).

● 11 mai

soirée de lancement de l'Annuel
Présentation de l'ouvrage par Sabri
Bendimerad, maître de conférences
TPCAU et Anne-Charlotte Depincé,
maîtresse de conférences ATR qui ont
dirigé la rédaction de cette édition,
suivie de deux tables rondes modérées
par Emmanuel Caille, rédacteur en chef
de la revue D'A.

● 31 mai

*Produire l'urbain de la France à la Chine.
Une circulation de l'expertise dans le
temps long*

Dans le cadre des groupes
de travail Inventer le Grand
Paris et Production urbaine et
marchés du Labex Futurs Urbains, l'école

accueille cette journée d'étude organisée
par Carine Henriot (Université de
technologie de Compiègne) et Clément
Orillard (École d'urbanisme de Paris)

[illegible]

juin

● 3 juin

conférence

L'architecture comme manifestation des milieux de Simon Teyssou

En quoi les formes bâties sont-elles une manifestation du milieu dans lequel elles s'inscrivent ?

● 24 juin

Belleville en fête

La cérémonie de remise des diplômes aux étudiants de la promotion 2022 en présence du parrain, Marc Barani, grand prix national d'architecture 2013. Les promotions 2020 et 2021 ont été conviées

à une photo de groupe. La soirée s'est terminée par un cocktail et un intermède musical animé par Gilles Marrey et ses étudiants.

● 28, 29 et 30 juin

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture,
à l'Énsa-PB

À l'occasion l'occasion de sa venue à
l'Énsa-PB pour le Forum Entreprendre

dans la culture, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak a visité l'exposition des PFE, attentive aux explications de Béatrice Jullien et Augustin Cornet, enseignants à l'Énsa-PB, en présence de François Brouat, directeur, Solenn Guével, présidente de la CPS, Jean-François Renaud, président du conseil d'administration et de deux étudiants élus : Louana Lioud et Idrissy Lyons.



prix et distinctions

étudiants

● Aurélien Sanz et Denys Mulyak, lauréats du prix régional Île-de-France du concours !MPACT

Ces deux étudiants de Master 1 ont remporté ce prix pour leur projet *Au fil de l'eau. Implantation d'une industrie textile chanvre dans les moulins du Grand Morin* qui a été encadré par Émilien Robin et Roberta Morelli.

● Juliette Bossey, lauréate du prix des mémoires de la Maison de l'architecture d'Île-de-France

Parmi les dix mémoires retenus, figure celui de Juliette Bossey, étudiante à l'Énsa-PB, intitulé *La rénovation thermique à l'aide de panneaux d'isolation à ossature bois*, rédigé sous la direction de Roberta Morelli et Christine Simonin, maîtresses de conférences à l'Énsa-PB.

● Dan Toutou, lauréat du Prix du mémoire d'Architecture 2021 de la Fondation Rémy Butler pour *A Room with a view*.

Le jury a également mentionné Pierre Lemarchand pour *Le chantier contre les grands ensembles*. Ces mémoires ont été rédigés dans le cadre du séminaire de Mark Deming, Marie-Jeanne Dumont et Françoise Fromonot.

● Camille Ouvrard et Martin Gatto lauréats de Construire acier
Ils ont obtenu le premier prix pour leur projet de fin d'étude intitulé *Habiter l'infrastructure, une voie pour une ville plus résiliente*.

Mickaël Papi a été sélectionné parmi les 10 finalistes pour son projet *Les Halles Alstom – Habiter la cité*

industrielle résiliente, fer de lance de la réindustrialisation nancéienne.

Camille Ouvrard et Martin Gatto nominés au Prix Jeunes Architectes de l'Académie d'Architecture pour leur Projet de fin d'Étude intitulé *La halle des messageries, habiter l'infrastructure* réalisé dans le cadre du PFE Blank Page animé par Bitazimi, Augustin Cornet et Gabriel Pontoizeau.

● Camille Ouvrard et Martin Gatto lauréats du Prix de la Mutuelle des Architectes Français du concours Jeunes Architectes 2022 organisé par l'Académie d'Architecture, le 8 avril 2022, grâce à leur projet de fin d'étude intitulé *Habiter l'infrastructure, une voie pour une ville plus résiliente*.

● concours Archibois 2022

Pierre Boitier, Cécile Triadu, Paul Quentin, étudiants de l'Énsa-PB ainsi que Clément Auter, étudiant en L3 en Sciences de l'ingénieur à l'Université de Toulouse sont lauréats du concours Archibois 2022 dont le thème était *Composer avec le vivant : quand l'architecture emprunte à la nature pour construire durablement* avec leur projet *"Cohabiter avec les arbres"*.

● Livia-Flore Paolantonacci, étudiante à l'Énsa-PB, fait partie de l'équipe du projet primé *Rendez-vous avec Votre-Dame*. Ce projet a été conçu dans le cadre du workshop Les abords de Notre-Dame organisé par le CAUE de Paris en partenariat avec l'Énsa-PB. L'équipe lauréate a proposé un parcours scénographique de (re)découverte des arrières de Notre-Dame, au travers d'une balade intime, interactive et contemplative.

● concours international d'idées
«Inspiration Hostel»

Alice Bonnet-Djekhar et Romane Boucher sont lauréates du 1^{er} prix, Clara Chatellier et Louis Boulache du 3^e prix et Juliette Magny, Paul Hershkovitch et Pierre Chambaud ont obtenu la mention du jury.

Les projets des étudiants, en réponse à ce concours, ont été développés dans le cadre du studio master "programme réinventé" encadré par Aghis Pangalos et Ruth Oldham.

● concours caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Lauréats du prix avec *Les pierres sauvages, bien vieillir en milieu rural*, Hugo Hardy, Simon Parde et Antoine Roussel, étudiants, ont imaginé une maison intergénérationnelle à Chaillevette, petit bourg de Charente-Maritime.

enseignants

● programme Engagés pour la qualité du logement de demain

Cinq équipes de l'Énsa de Paris-Belleville, dont deux soutenues par l'IPRAUS, sont lauréates du programme Engagés pour la qualité du logement de demain.

● Le prix 2021 THNS Best Research Silver Award a été attribué à Cristiana Mazzoni (directrice UMR AUSser), Fan Lang (docteur Unistra/SASS Shanghai) et Flavia Magliacani (doctorante IPRAUS/AUSser) pour la recherche *Formes innovantes de logement et de mobilité pour Paris 2024*.

● Marina Rotolo, lauréate du prix de thèse « Valois »

Chercheuse associée à l'IPRAUS, Marina Rotolo a reçu des mains de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, ce prix pour sa thèse de doctorat intitulée *La production de la ville en contexte labellisé. Matera, capitale européenne de la culture en 2019*, rédigée sous la direction de Nathalie Lancet, directrice de recherche au CNRS, chercheuse à l'IPRAUS et Adèle Esposito, chargée de recherche au CNRS, chercheuse à l'IPRAUS. Angèle Denoyelle, maîtresse de conférences associée Ville et Territoires, lauréate du prix Richard Morris Hunt 2022.

Ce prix est attribué chaque année à des architectes du patrimoine confirmés, afin de leur permettre de réaliser un voyage dans le cadre d'un projet de recherche sur la préservation et la restauration du patrimoine.

● Émilien Robin, maître de conférences en TPCA à l'Énsa-PB, a été lauréat de l'Équerre d'argent 2021, organisé par les revues AMC et Le Moniteur, pour le projet d'une cité éducative du village de Neuvecelle en Haute-Savoie, réalisé avec son associé Julien Boidot et l'Atelier PNG Architecture.

manifestations accueillies par l'école

2021

novembre

● 16/11

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Mise à disposition d'un amphithéâtre pour le séminaire *Le bâtiment, entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique: articulation des politiques publiques*.

2022

mars

● 22/03

Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois

Mise à disposition de plusieurs espaces pour son assemblée générale et séminaire.

mai

● 16/05

Paris-Habitat

Mise à disposition d'un amphithéâtre pour sa réunion autour de la réhabilitation du groupe immobilier situé au 50- 52 bd de la Villette.

juin

● 20/06

Syndic Maillant et Bourdeleau

Mise à disposition d'un amphithéâtre, pour l'assemblée générale de co-proprétaires de l'immeuble du 99 faubourg du Temple

● 28, 29 et 30/06

Forum Entreprendre dans la Culture

Mise à disposition de plusieurs espaces (amphithéâtres, salles de cours, grande galerie, jardin...) pour le forum



partenariat - l'école des enfants

Le CAUE de Paris

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, qui assure des missions d'intérêt public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale, à travers des actions de conseil, d'information, de sensibilisation, de formation et de participation des citoyens.

Créée en 2012, l'École d'Architecture pour Enfants a pour ambition d'offrir aux jeunes, de 6 à 18 ans, une initiation à l'architecture et à la ville. Cet apprentissage leur permet d'acquérir une culture urbaine, de porter un regard curieux sur leur environnement bâti, de comprendre les besoins et les usages de chacun et de se préparer à devenir des citoyens éclairés, conscients de l'importance de leur cadre de vie. L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est associée au projet depuis sa création.

En 2021-2022, six cours hebdomadaires, ainsi que treize stages pendant les vacances scolaires ont été proposés dans le cadre de l'École d'Architecture pour Enfants. 228 enfants s'étaient inscrits pour suivre l'un des cours ou stages proposés cette année.

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville accueillait deux cours hebdomadaires dans ses locaux : le cours des lycéens le mardi soir et le cours pour les jeunes collégiens (11-12 ans) le samedi matin. Trois stages, pour les élémentaires, collégiens et lycéens se sont déroulés du 2 au 6 mai 2022 à l'Énsa-PB. Une soirée de restitution et d'exposition des travaux des enfants réalisés lors des cours et stages de l'École d'Architecture pour Enfants s'est tenue le mercredi 22 juin dans l'amphithéâtre Huet et la grande Galerie.





Travaux des enfants réalisés lors des cours et stages de l'École d'Architecture pour Enfants

vie étudiante

étudiant-entrepreneur

Qu'est-ce que le statut d'Étudiant-Entrepreneur ?

Le Statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité).

Le diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D2E) permet à un étudiant ayant terminé sa formation initiale de continuer à bénéficier du statut national d'étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien son projet avec un maximum de visibilité et de sécurité.

Ce statut est entré en vigueur dans le cadre du plan d'action en faveur du développement de la culture entrepreneuriale et de formation à l'innovation en septembre 2014 et vise à faciliter la création d'entreprise ou la reprise d'entreprise pour les étudiants lors de leur parcours. Cette action est issue d'une collaboration entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche (MESR) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Comment en bénéficier ?

Le statut d'étudiant-entrepreneur s'adresse en priorité aux jeunes de moins de 28 ans, âge limite pour bénéficier du statut social d'étudiant. Ce statut est ouvert à tous les étudiants en cours d'études ainsi qu'aux jeunes diplômés qui souhaitent créer leur entreprise.

Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour être éligible au statut. Il convient alors de connaître le Pépité de rattachement de son établissement.

Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré à une personne au regard de la réalité, de la qualité du projet entrepreneurial et des qualités du porteur de projet.

C'est le comité d'engagement du Pépité qui est chargé d'instruire les demandes pour le MESR. Le statut est valable un an (année universitaire), et peut être renouvelé. Pour postuler, il est nécessaire de porter un projet entrepreneurial et de remplir son dossier en ligne sur le site <https://snee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Le jury du comité d'engagement évaluera votre candidature au regard de trois critères :

- la motivation à entreprendre ;
- la réalité des démarches exploratoires initiées préalablement ;
- la compréhension de l'intérêt du SNEE et de la portée de l'engagement que l'obtention de ce statut implique de la part du candidat.

Qu'est-ce qu'un PÉPITE ?

Un PÉPITE Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat, labellisé par le MESR.

Tout étudiant ou jeune diplômé, porteur d'un projet, et souhaitant être formé à l'entrepreneuriat et à l'innovation est accompagné et aidé au sein d'un pépité. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les pépité associent établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs), acteurs économiques et réseaux associatifs. Les pépité travaillent en réseau pour s'inspirer mutuellement et permettre aux

bonnes idées de se diffuser.
Il existe actuellement 33 pépite sur le territoire français (métropole et dom-com).

L'Énsa-PB et le statut d'étudiant-entrepreneur

L'Énsa de Paris-Belleville est membre du PÉPITE 3EF. Le PÉPITE 3EF est un pôle inter-établissements coordonné par la COMUE Paris-Est Sup en collaboration avec plusieurs écoles et universités.

Toutes les informations relatives au statut étudiant-entrepreneur sont disponibles sur le site du PÉPITE 3EF :

<http://www.pepite3ef.fr>

● Coordonnées du PÉPITE 3EF :

6-8 avenue Blaise Pascal

Cité Descartes,

Champs-sur-Marne

77455 Marne-la-Vallée

● Contact PÉPITE 3EF :

pepite3ef@paris-est-sup.fr

Les référentes à l'Énsa-PB sont :

— Murièle Fréchède, directrice des études

muriele.frechede@paris-belleville.archi.fr

— Pascal Dal Pont, directeur adjoint

pascal.dal-pont@paris-belleville.archi.fr

Disposer du statut d'étudiant-entrepreneur permet notamment :

- un accompagnement,
- l'accès à des ateliers, afterworks, webinaires;
- l'accès à des espaces de coworking au sein de Pépite 3EF ou chez l'un de ses partenaires afin de favoriser la mise en réseau des étudiants-entrepreneurs.

Pour les bénéficiaires en cours de cursus (inscrits par ailleurs dans un diplôme national) :

- des éléments dérogatoires comme le droit à la césure, être dispensé du stage ou du projet de fin d'études pour travailler sur son projet, avec l'accord de leur responsable pédagogique;
- l'accès à un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE), signé avec une structure de type « couveuse » ou autre partenaire pour que l'étudiant puisse tester son activité (premières facturations) sans avoir à créer de structure juridique.

Chaque année, est organisé le Prix pépite : les meilleurs projets issus du Pépite peuvent concourir avec des aides allant jusqu'à 10 000€ et un accompagnement des projets. Les étudiants entrepreneurs du Pépite 3EF peuvent aussi concourir à « Booste ton projet » (co-organisé avec la Région IDF), pour une aide directe jusqu'à 3 000€, Pépite Start-up (avec la Région IDF et School'lab) donnant accès à des conditions privilégiée pour 6 mois à Station F, TousLabellisés, etc.

Informations complémentaires

Toutes les informations complémentaires sur le dispositif PÉPITE sont disponibles sur le site de pépite France à l'adresse :

www.pepite-france.fr

Les étudiants-entrepreneurs de l'Énsa-PB ?

Deux anciens étudiants de l'école ont bénéficié du statut d'étudiant-entrepreneur. Il s'agit notamment d'Andrea Goudal, diplômé en 2019, qui a cofondé l'entreprise WiiiN, une plateforme qui permet d'organiser et de recenser des concours, prix et événements.

Association Bellasso

Bureau des Étudiants de l'École
nationale supérieure d'architecture de
Paris-Belleville
60 Boulevard de la Villette – 75019 Paris
01 53 38 50 75

Équipe élue pour 2021-2022

Présidence: Aleth Bousquet et
Typhaine Le Hec
Secrétariat: Melis Selin Kocyigit et
Tom Lainé
Trésorerie: Bastien Vinatier-Catrevaux et
Lou Van Ryssel
Coob: Axel Nicolaon et Amélie Pegorier
Communication: Iris Elie-Lefevre et
Léna Clair
Sport: Paul Motteroz et Paul Vagogne
Animation: Julia Mabily et Enzo Le Flem
Culture: Louise Desbiens et Jean Noel

Activités 2021-2022

● Week-end d'intégration (WEIB)
Avec l'amélioration de la situation
sanitaire, le Bellasso pu organiser un
week-end d'intégration comme il se
doit. Ce grand week-end de deux jours
complets a été proposé aux étudiants
entrants à l'Énsa-PB. Le thème « plage
et montagne » a permis de couvrir à
la fois les journées et les soirées du
week-end, durant lequel six équipes ont
pu s'affronter dans la bonne humeur,
toujours dans l'idée de créer une
cohésion au sein des différents groupes
et également entre les groupes à certains
moments. Comme le veut la tradition, ce
weekend a été organisé par les étudiants
terminant leur première année, encadré
par des membres du Bellasso. Cette



année encore, le budget a bien été
maîtrisé. L'événement s'est déroulé pour
la troisième fois à Bézu-le-Géry près de
Château-Thierry.

70 étudiants de L1 étaient présents ainsi
que 27 membres du Staff créé à partir
des 2^e et 3^e années volontaires.

● Parrainage

Tous les étudiants de L1 se sont vus
attribuer des parrains et marraines de
deuxième ou troisième année grâce au
système de questionnaire que chaque
L1 et parrains/marraines ont dû remplir
au début de l'année scolaire. Ce système
nous permet d'associer les binômes de
manière moins aléatoire en combinant
les caractères ou loisirs. La probabilité
qu'une complicité (dans le travail et
au-delà pour maintenir le lien) entre
un L1 et un L2 ou un L3 se crée est ainsi
augmentée. Au fur et à mesure, ce sont
de petites familles qui peuvent se créer
de promotions en promotions.

● Foot

Préparation pour toute l'année 2022, des
premiers essais de foot ont été réalisés

au terrain de sport Reverdy.

Cet essai n'étant pas concluant, car il se faisait sur un terrain privé. Le pôle sport travaille pour bien lancer les choses pour la semaine prochaine.

● Apéros

Cette année, le Bellasso a organisé plusieurs apéros en collaboration avec La Maison Bistrot qui se trouve juste à côté de l'école. Nous avons réussi à avoir des réductions sur les boissons pour les étudiants de Belleville.

Des DJ viennent pour l'occasion.

● Halloween

À défaut d'avoir pu fêter Halloween l'année dernière suite au covid, le Bellasso a organisé cette année, à La Maison Bistrot, une soirée costumée. Toujours avec les mêmes réductions sur les boissons.

● Soirée inter archi

En partenariat avec d'autres écoles d'architectures parisiennes et les beaux-arts, le Bellasso a réuni 998 étudiants avec 237 pour La Villette / 279 pour Malaquais / 368 pour Val de saine / 46 pour Marne la vallée / 59 pour Belleville / et 9 pour Les Beaux arts.

Cette soirée est en partenariat avec la boîte de nuit Le Duplex, les élèves auront droit à une entrée gratuite.

● Braderie

Cette année, le Bellasso propose aux étudiants de l'école de vendre des livres, vêtements, matériels, ou toutes autres choses. À cette occasion, des sweat-shirts et tote bag ont été vendus à des prix réduits.

● Photographie

Cette année, vous avons décidé d'ouvrir un pôle photographie. L'idée étant de réunir toutes les promotions environ

1 fois par mois pour des Concours, des marches photos ou des formations selon les demandes.

● Voyage d'étude L1

Cette année, le voyage pédagogique de début d'année des L1 s'est déroulé à Urbino en Italie. À cette occasion, 8 membres de l'association ont encadré des groupes d'étudiants. Pendant 4 jours, ces encadrants ont permis de donner le sujet des exercices aux étudiants et de les accompagner dans leur travail.

● Cinéma

Un club cinéma a été ouvert cette année, le but étant de réunir les étudiants de chaque promotion autour d'un film culte. À cette occasion, ils se retrouvent tous les mercredis dans l'amphi Bernard Huet.

● Concours design tote-bag

Pour le renouveler des tote bag, il a été proposé aux étudiants de l'école de faire un concours pour leurs designs.

● Calendrier de l'avent

Les vacances de fin d'année approchant, le Bellasso a décidé d'organiser un calendrier de l'avent la dernière semaine avant les vacances. Les étudiants devront chercher les différents lots cachés dans l'école.

● Saint Valentin

Vente de roses: c'est le moment de déclarer sa flamme.

● Journées portes ouvertes

Les JPO sont l'occasion d'exposer les différents travaux effectués au cours du semestre. Ce moment est également l'occasion de rencontrer de futurs étudiants et de leur expliquer le fonctionnement de l'école.

Le Bellasso fait des visites mais également des encas à la cafétéria !

● Pôle Culture

Le Pôle Culture organise des visites culturelles, des cours de théâtre et publie également tous les mois un calendrier de bons plans.

● Archipiades

Organisé chaque année par la FSEA, cet événement sportif réunit toutes les ENSAPS de France. Les bellevillois viennent défendre leur école en revêtant leurs maillots rouges. Ce week-end est très convivial et permet le rapprochement entre les écoles.

Toute l'année

● Partenariat ordi

Le Bellasso a obtenu un partenariat très avantageux pour la vente de 4 gammes d'ordinateurs. Partenariat que le professeur d'informatique Yannick Guenel approuve. Celui-ci marche avec un système de code promo que l'on transmet aux étudiants.

● Bon plans

Le Bellasso a mis en place une série de visites culturelles qui ont accueilli étudiants, enseignants et autres acteurs de l'école. Ces visites de bâtiments, de lieux et d'expositions ont toutes été proposées à prix avantageux grâce à des réservations de groupe et parfois à des prises en charge d'une partie du billet par l'association. Elles étaient toutes accompagnées d'un guide, soit de l'établissement nous recevant, soit recruté par l'association. Nous avons également créé des expositions à l'association qui ont notamment accueilli des séries de photographies du grand jeu et du voyage pédagogique des L1.



Les bellevillois aux Archipiades

— Commission de vie étudiante

Comme chaque année, le Bellasso dispose d'un siège à la Commission Vie Étudiante de l'Énsa-PB. Un représentant en a donc profité pour participer à la réflexion sur différents sujets de la vie de l'école, et notamment celui du tri ou du réemploi.

● Instagram et Facebook

Le Bellasso relaie un maximum d'informations entre l'école, l'asso et les étudiants: de la prévention avec l'ostéopathe (étirements, rdv et yoga), la mobilité (conférence sur Youtube et explications auprès des étudiants), Message de prévention contre le vol.

● COOB

Carton, colle, cutter, crayons, peintures... une grande diversité de produits est proposée. Le local est ouvert minimum 2h par jour et tout le monde peut bénéficier de prix abordables pour des étudiants. Pour les premières années, le Bellasso prépare des kits de rentrée avec une sélection de matériel faites en fonction de leurs futurs professeurs.

Contact

le.bellasso@gmail.com

Association RÉSUME ARCHI BELLEVILLE
à l'École nationale supérieure
d'architecture de Paris-Belleville
60, Boulevard de la Villette - 75019 Paris

Équipe élue pour 2021-2022
Présidence: Alex Touayev
Trésorerie: Imane Saidi
Secrétariat: Ikram Rhilane

L'accès à l'éducation étant un droit fondamental, l'action du collectif RÉSUME (Réseau d'Études Supérieures et Orientation des Migrant.e.s et Exilé.e.s) vise à favoriser l'orientation et la reprise des études dans l'enseignement supérieur de tous les étudiants exilés, sans discrimination de statut. Ce collectif vient fédérer différents programmes d'accueil mis en place dans plusieurs structures d'enseignement supérieur comme Paris III, Paris IV, Paris VII, Paris VIII, mais aussi l'ENS, l'EHESS, les Arts Déco, AgroParisTech et autres. Le RÉSUME tient également une permanence hebdomadaire à la Bastille afin de permettre aux étudiants exilés de s'inscrire directement dans un programme qui leur est adapté, ou à défaut, sur une liste d'attente. L'association est officiellement créée en janvier 2017, après la validation de son siège dans l'école par le conseil de l'administration de l'Énsa-PB. La première année, grâce à la liste d'attente du RÉSUME national, neuf étudiants ont été accueillis à Belleville et six à Malaquais. Aujourd'hui, le programme s'étend également aux Énsa de Paris La Villette et Paris Val de Seine.



En partenariat avec l'administration de l'école, RÉSUME ARCHI BELLEVILLE met en place un programme d'accueil en deux temps. Une première phase d'une année, pendant laquelle les étudiants participent aux différents enseignements dispensés par l'école en auditeur libre, leur permettant ainsi de se familiariser avec cette dernière et les études d'architecture en France.

Cela permet aux enseignants d'évaluer le niveau des étudiants, les équivalences variant d'un pays à un autre. L'année suivante, les étudiants qui ont confirmé leur volonté de poursuivre leurs études sont inscrits à l'école et peuvent suivre le cursus de manière similaire à tous les autres étudiants. Ils bénéficient d'un accompagnement dans leur cursus des membres de l'association. L'association étend ses actions en apportant également une aide administrative ou juridique aux étudiants, comme pour l'obtention du statut de réfugié, d'un hébergement, de la CMU, d'une carte navigo et autres.

Par ailleurs, afin de subvenir aux premières dépenses, un financement participatif de lancement a été mis en place et une collecte de fournitures scolaires a permis aux étudiants d'être rapidement équipés en matériel. L'école offre le kit de rentrée aux étudiants ainsi que leur frais d'inscription.

Les activités que nous avons pu entreprendre au sein de l'association sont diverses et multiples, allant des cours FLE (cours de français) à la collecte de vêtements en association avec Maraudes-Paris.

Tout d'abord, d'un point de vue scolaire, RÉSOME s'occupe d'apporter tout le soutien possible à ses étudiants en leur apportant un tutorat dans les différentes matières enseignées au sein du cursus architectural, avec des membres bénévoles voulant partager leur savoir et venir en aide.

L'association met un point sur l'apprentissage du français, c'est pour cela que des cours sont envisageables pour ceux qui en ont besoin afin d'améliorer leur niveau, étudier et interagir avec leur entourage sans grandes difficultés. Afin de rapprocher les membres de l'association avec les étudiants inscrits sous la tutelle de RÉSOME, des soirées repas ou des apéritifs ont pu être organisés, permettant à tous de se connaître et de tisser des liens.

Pour subvenir aux différents besoins de la vie étudiante des élèves sous la tutelle de l'association, des subventions ont pu être obtenues de la part de la mairie de Paris, ou encore de dons divers venant de la part des enseignants et étudiants. Nous levons

également des fonds grâce à différents événements organisés au cours de l'année en partenariat avec le Bellasso, tels que la vente de crêpes lors de la rentrée ou encore la vente de denrées sucrées lors des fêtes de Noël et des portes ouvertes de l'école. Nous pouvons ainsi partager avec l'extérieur les valeurs de l'association. La période liée à la crise sanitaire du Covid-19 et des restrictions a compromis l'activité qui n'a été relancée jusqu'à aujourd'hui. Nous essayons de propager les valeurs que nous défendons au sein de l'association et de faire connaître cette dernière par le biais de conférences organisées en partenariat avec différents intervenants tous bénévoles et soucieux de transmettre leurs points de vue, de présenter les enjeux sur le thème de l'exil et de la migration à travers l'architecture et l'urbanisme. Ces conférences sont disponibles sur la page YouTube RÉSOME Architecture.

RÉSOME ARCHI BELLEVILLE est toujours partant pour élargir son équipe et accueillir de nouveaux membres. Toutes les compétences sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter sur nos pages ! Retrouvez-nous sur :

- resome.archi@gmail.com
- Facebook: RESOME Architecture
- Groupe Facebook: RESOME ENSAPB
- Instagram: [resome.archi](https://www.instagram.com/resome.archi)

alumni paris-belleville

Alumni Paris-Belleville

L'association Alumni Paris-Belleville, association des anciens de l'UP8 et de l'Énsa de Paris-Belleville, est officiellement née en 2017, à l'occasion de la troisième Biennale des anciens élèves de l'école.

Après quelques belles années, l'association n'a quasiment pas été active en 2022.

Préparation d'une reprise future de l'association pour 2023.

Contact

alumniparisbelleville@gmail.com



Architectes des Risques Majeurs

Association Architectes des Risques Majeurs

L'association des ARM (Architectes des Risques Majeurs) a été créée en mars 2016 par des architectes ayant suivi la formation du DSA Risques Majeurs à l'Énsa-PB. Son siège est domicilié à l'Énsa-PB. En 2022, l'association comptait 13 membres adhérents. Sa page Facebook est actuellement suivie par 1800 internautes, la page Instagram par 676 abonnés et la page LinkedIn par 208 abonnés.

Elle est un lieu de communication, de sensibilisation et de mise en réseau dont l'objet est d'assurer la promotion de la prise en compte des risques majeurs en architecture, en urbanisme et plus largement dans l'aménagement et la gestion des territoires.

Mise en réseau et communication

— l'association a continué d'enrichir la carte interactive du réseau des ARM et de diffuser de nouveaux portraits des membres de l'association pour faire connaître les acteurs du domaine des risques majeurs.

— Chaque mois, l'association continue de diffuser une newsletter reprenant les activités de l'association, mais également les concours, les appels à candidatures,

associations d'anciens élèves (suite)

les événements et les offres d'emploi dans le domaine des risques et de l'architecture.

— Nouvel outil de communication : l'association a désormais une page LinkedIn pour toujours plus de lien entre les acteurs du risque.

— Les ARM ont mis en place un nouveau post tous les week-ends sur Facebook et LinkedIn diffusant une partie de la veille sur les événements, lectures, podcasts, vidéos sur la thématique des risques.

— Mise en place de "réunions adhérents" depuis le début d'année afin de présenter l'association et son fonctionnement aux nouveaux adhérents.

Organisation interne

— L'association a réorganisé son fonctionnement à travers l'outil « Chat » de Google. Pour chaque projet, un « espace » de travail est dédié pour les échanges et l'organisation des membres de l'association engagés sur ce projet. Tout nouvel adhérent peut manifester son intérêt et son souhait de rejoindre un ou plusieurs de ces groupes de travail pour participer aux activités de l'association.

Appel aux adhésions et aux dons

Les activités menées par l'association sont assurées par des bénévoles. Pour assurer la continuité de ses services, les membres des ARM souhaitent lancer un appel aux adhésions et aux dons.

Les actions prévues en 2022-2023

— Participation aux Assises Nationales des Risques Naturels, octobre 2022

— Travail de préparation d'apéros-débats sur la thématique « Risques naturels & matériaux naturels, sont-ils compatibles ? »

— Participation au séminaire stratégique de la Mission 4 de l'AFPCNT, novembre 2022

— Participation au séminaire « Build Back Better » : « (Re) construire mieux », du GT BBB de l'AFPCNT, décembre 2022

Réseaux sociaux

www.architectesdesrisquesmajeurs.com

www.facebook.com/archi.risquesmajeurs

www.instagram.com/architectes_risques_majeurs

[architectes_risques_majeurs](https://www.instagram.com/architectes_risques_majeurs)

Contact

archi.risquesmajeurs@gmail.com

Association des Architectes des Risques Majeurs

60, Boulevard de la Villette - 75019 Paris

Association Architecture Patrimoine Continuité

L'association Architecture Patrimoine Continuité réunit les élèves, anciens élèves et enseignants du DSA Architecture et Patrimoine de l'École d'architecture de Paris-Belleville.

Créée en 2018, Architecture, Patrimoine et Continuité se positionne dans le prolongement de la première association Patrimoine Belleville créée en 2016 par les anciens élèves du DSA.

Par ses activités, Architecture Patrimoine Continuité se propose de générer un espace d'action et de réflexion autour de thématiques et sujets partagés auxquels les étudiants, jeunes diplômés et architectes confirmés se confrontent. Ces activités se situent dans un rapport de continuité avec l'enseignement de la formation DSA Architecture et Patrimoine de l'École, dans le but de fédérer ses membres et de développer une approche élargie autour des questions du patrimoine architectural, urbain et paysager.

L'association Architecture Patrimoine Continuité est domiciliée à l'Énsa de Paris-Belleville et développe des partenariats avec les écoles et associations françaises et étrangères.

Architecture Patrimoine Continuité

Pour plus d'informations :

www.apc-belleville.org

apcbelleville@gmail.com

autres associations et activités étudiantes

Asso B

01 53 38 50 74

60 Boulevard de la
Villette, 75019 Paris

www.assob.fr

contact@assob.fr

Horaires de Permanence

Lundi: 9h-14h

Mardi et Jeudi: 17h30-20h

L'Asso B est une association loi 1901, à vocation pédagogique et économique, créée en 1999 par des étudiants de L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Elle fait le lien entre les entreprises et les étudiants pour des missions rémunérées. Ces contrats d'études à caractère pédagogique concernent le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, du design, du maquetage, de la scénographie, du graphisme, de l'informatique, de l'économie de la construction...

Parallèlement à son rôle d'interface entre le monde professionnel et les étudiants, l'Asso B apporte également son aide, dans la mesure de ses moyens, au financement de projets des étudiants de l'école. Ces projets ont toujours un rapport avec le domaine de formation: organisation d'ateliers intensifs, diffusion et sensibilisation architecturale, soutien de projets étudiants.... En particulier, l'Asso B soutient le festival Bellastock, et des initiatives post-diplôme tel que GOA, Manifart ou Skywalk.



L'asso B œuvre aussi pour l'amélioration des conditions de travail dans l'atelier maquettes de l'école.

Association Bellette Brass Band

Le Bellette Brass Band (BBB), association loi 1901 à but non lucratif depuis 2013, fédère les étudiants des Énsa de Paris-Belleville et de La Villette autour d'un projet musical: transmettre la musique à tous et animer les événements internes aux écoles ou extérieurs. Depuis cinq ans, la fanfare se renouvelle en accueillant tous les étudiants motivés, quel que soit leur niveau. Le renouvellement et la transmission entre les musiciens expérimentés et les débutants participent de la cohésion du groupe.

La fanfare Bellette Brass Band assure l'animation des événements en lien avec les Énsa:

— journées Portes Ouvertes de l'Énsa Paris-Belleville et de l'Énsa Paris-La Villette;

- week-ends d'intégration de l'Énsa Paris-Belleville et de l'Énsa Paris-La Villette;
- événements festifs des associations étudiantes des deux écoles.

Activités

La fanfare fait également sortir la vie étudiante des écoles, en organisant des rencontres avec d'autres formations. Elle répond aussi à des sollicitations externes: fêtes de quartier, carnavaux, animations et événements associatifs. La fanfare répond également à des prestations privées, anniversaire, mariage, etc.

C'est parfois loin de Paris que le Brass Band se retrouve pour des moments musicaux, lors de week-ends à Strasbourg, Lille, Le Havre, Caen, Reims, pour animer les rues et les marchés.

Utilisation des locaux des Énsa

Le Bellette Brass Band répète deux fois dans la semaine (mardi soir et jeudi soir) dans les locaux de l'Énsa de Belleville.



Bellastock

Bellastock est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'architecture expérimentale qui œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources en proposant des alternatives à l'acte de construire. La structure engagée dans la transition écologique, développe depuis 2012 une expertise pionnière en France sur le réemploi de matériaux de construction ainsi qu'une réflexion plus globale sur l'urbanisme de transition. À travers ces pratiques, Bellastock œuvre pour le développement d'une économie circulaire appliquée au secteur du btp, selon elle essentielle pour la fabrique de territoires durables. La création de Bellastock a été initiée en 2006 au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, par un groupe d'étudiants désireux de pallier au manque de manipulation et d'expérimentation pratique dans leur cursus. Ils lancent pour cela un projet de festival annuel de construction à l'échelle 1, au cours duquel plusieurs centaines de participants conçoivent, construisent et habitent pendant quatre jours une ville éphémère. Dès 2010, Bellastock se structure en association loi 1901, se professionnalise progressivement en diversifiant son activité, toujours au sein de l'Énsa-PB qui témoigne de son soutien et l'accompagne dans cette évolution. La structure construit à travers les années un important réseau d'acteurs français et internationaux, engagés dans la transition écologique et partisans une économie circulaire, En 2019, pour proposer un mode de

gouvernance adapté à l'évolution de son activité, l'association se transforme en Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Dans le cadre de cette transformation, Bellastock s'émancipe et quitte, en mars 2019, ses locaux historiques à l'Énsa-PB depuis 2006, et rejoint de nouveaux locaux plus adaptés à son activité et la croissance de son équipe. Antoine Aubinais, Directeur général de Bellastock est membre en qualité de personnalité qualifiée du Conseil d'Administration de l'école.

Un partenariat construit sur la durée

L'Énsa de Paris-Belleville continue de soutenir le festival Bellastock, en accueillant notamment le cycle de conférences organisé au mois de mars de chaque année, parvenant à réunir un grand nombre d'intéressés. Le festival Bellastock réussit toujours au fil des années à démontrer sa portée pédagogique et culturelle, étroitement liées aux activités de la coopérative. Dans le contexte de la création du Centre Art Architecture Paysage et Patrimoine CAAPP (cf. ci-dessous), Bellastock affirme son engagement pour un apprentissage par le geste et a fait le choix de sédentariser son festival de 2021 à 2024. Cette sédentarisation a pour optique de préfigurer la création de ce Centre Art Architecture Paysage Patrimoine et d'en faire un équipement exemplaire dédié à l'expérimentation à l'échelle 1. Le CAAPP se veut un lieu démonstrateur de pratiques en adéquation avec des valeurs de respect et de protection de l'environnement. Suivant la notion de

« métabolisme urbain », l'approche de Bellastock est de démontrer la possibilité d'optimiser l'utilisation des ressources locales, matérielles comme immatérielles, et de les valoriser en vue d'une régénération endogène du territoire. Le festival Bellastock porte une démarche écologique et citoyenne qui vise à lier développement culturel et économique du territoire.

Cette préfiguration se déroule sur trois phases, qui donnent l'opportunité d'étudier trois thématiques : s'implanter, s'outiller, s'ouvrir, respectivement étalées sur 2021, 2022 et 2023.

En 2022 Bellastock a entamé une réflexion sur la notion d'*outil*, au travers de questionnements abordés notamment pendant le cycle de conférences à l'Énsa de Paris-Belleville en mars 22. Cette réflexion interroge la gestion des ressources et de l'énergie. Le Festival Cité Convivial-e s'est consacré à un grand chantier-école pour outiller le CAAPP et lui permettre d'augmenter à la fois sa capacité d'accueil et d'efficacité en vue des actions pédagogiques menées. Les 400 participants ont été invités à expérimenter la permanence architecturale en concevant, construisant, habitant un lieu de vie convivial pensant plusieurs jours pour ensuite le déconstruire, tout en prenant en compte la limite des ressources disponibles. Encadrés par des Compagnons du Devoir paysagistes, ils devront privilégier les ressources biosourcées, géosourcées et de réemploi.

Centre Art Architecture Paysage et Patrimoine (caapp), un projet transdisciplinaire

Le CAAPP offre un site inédit en Île-de-France, d'ateliers d'expérimentation à échelle 1 et de création inter-écoles. Partages, échanges et retours d'expériences sont les leitmotiv de ce lieu dédié à la production et à la diffusion des cultures constructives propres à l'architecture. Il étend l'élan pédagogique initié par les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau au territoire francilien, en l'alimentant des portées artistiques, paysagères et patrimoniales indissociables de l'architecture.

Il permet aux écoles d'architecture, d'art, de design et de paysage franciliennes, ainsi qu'aux écoles et universités partenaires du Grand Paris, de partager un lieu commun au sein duquel échanger des idées et concevoir des projets liés à la transition écologique et à l'expérience par le faire.

Des projets y sont conçus et réalisés en atelier à toutes les échelles, participant à des dynamiques d'enseignement, de professionnalisation et d'insertion professionnelle.

Pour plus d'information sur le projet du CAAPP : <https://caapp.fr/>

Contact Bellastock :
contact@bellastock.com
communication@bellastock.com

Site internet Bellastock
Facebook, Instagram, LinkedIn

soutien aux étudiants

Pour la première fois à la rentrée 2019, l'Énsa-PB a mis en place plusieurs dispositifs pour améliorer la santé de ses étudiants.

Ces actions ont été financées grâce aux crédits attribués à l'École au titre la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Soutien psychologique

Une psychologue a été recrutée pour assurer des consultations à l'école une matinée par semaine. Un mail générique permet aux étudiants de prendre rendez-vous.

Ce dispositif a été renforcé dès le 1^{er} confinement de mars 2020, en effet les plages horaires de rendez-vous ont été étendues et les consultations ont pu se faire à distance.

Depuis la rentrée universitaire de septembre 2020, les consultations sont possibles tous les mardis à distance ou à l'école.

Contact :

psychologue@paris-belleville.archi.fr

Consultations d'ostéopathie

Une ostéopathe reçoit les étudiants sur rendez-vous chaque jeudi.

Ce dispositif permet aux étudiants de bénéficier de séances d'ostéopathie souvent inaccessibles aux étudiants en difficulté financière.

Contact :

osteopathe@paris-belleville.archi.fr

Partenariats pour le logement des étudiants

L'École a conclu un partenariat avec le **Generator Hotel**. Entre l'auberge de jeunesse et l'hôtel, cet établissement situé Place du Colonel Fabien propose un hébergement de quelques jours à quelques semaines. Un tarif préférentiel est appliqué aux membres de la Communauté de l'École et leur famille.

Parmi les groupes proposant des résidences avec services, un partenariat passé avec **Studea Nexity** permet d'offrir aux étudiants de l'École un accès prioritaire à la location dans 45 résidences à Paris et en Île-de-France, un accès au service transfert sans frais administratifs et une remise de 50 % sur les frais de dossier, sur présentation de la carte d'étudiant ou d'une attestation d'admission.

Depuis 2021, l'école dispose d'un partenariat avec **Colette**, plateforme de mise en relation pour des colocations intergénérationnelles (traitement prioritaire, réduction des frais d'adhésion).

*échanges des savoirs au sein de
la communauté internationale*

coopération internationale

L'ouverture à l'international constitue une caractéristique stratégique pour l'Énsa-PB depuis sa création. L'école s'est dotée d'une politique internationale dynamique et propose à ses étudiants et chercheurs des possibilités d'expériences et d'échanges en Europe et dans le monde. Le laboratoire Ipraus et l'UMR AUSser, l'école doctorale, la communauté d'universités et d'établissements (Comue) Université Paris-Est, chacun des DSA, le master, la licence, sont autant de cadres de développement de coopérations et de constitution de réseaux en matière de recherche et de formation. La mobilité internationale institutionnelle des étudiants et des enseignants sous-tend ou complète coopérations et réseaux dont participent également les voyages pédagogiques.

Le thème de la métropole

L'histoire de l'école est fortement marquée par la création et l'entretien de réseaux axés, d'une part sur Paris et l'Île-de-France (12 millions d'habitants), d'autre part sur l'Asie du Sud-Est et la Chine. Des partenariats durables se sont organisés à l'intérieur de réseaux : Métropoles d'Asie Pacifique (créé en 1999) puis l'UKNA – Urban knowledge network Asia (de 2012 à 2016) avec Leiden et Delft aux Pays-Bas, un collège universitaire de Londres et de nombreux partenaires asiatiques. La collaboration avec l'Université de Leiden (International Institute for Asian Studies) s'est poursuivie jusqu'en 2020, grâce au financement de la Fondation américaine Henry Luce.

Les relations sont fortes avec l'université

de Tongji de Shanghai dont nous recevons régulièrement les étudiants dans nos formations de DSA et de doctorat.

De même, une collaboration forte existe aussi avec Hanoi Architecture University (HAU). Un atelier pour les étudiants de DSA est organisé chaque année en collaboration avec plusieurs institutions et personnalités : outre HAU, Hanoi Urban Planning Institution (HUPI) et Paris Région Expertise (PRX) – Vietnam. En 2020, les étudiants travaillent, lors du workshop à Hanoi, avec des experts qui doivent faire face au défi de mieux contrôler la croissance démographique et l'expansion urbaine en privilégiant un développement urbain durable et une amélioration de la qualité de vie des habitants.

Des interventions régulières sont désormais engagées en collaboration avec la faculté d'architecture de Phnom Penh (URBA). Il s'agit de former les étudiants et les professionnels, architectes, urbanistes ou techniciens français et étrangers, notamment cambodgiens, à des interventions architecturales de qualité. Le projet est fondé sur des programmes de recherche engagés dans la mise en place d'un Observatoire urbain du patrimoine à Siem Reap. Il met en perspective la question du rapport patrimoine / développement urbain en Asie du sud-est, avec des équipes travaillant au Cambodge, au Vietnam, au Laos, en Thaïlande ou en Indonésie, dans une approche comparative. Appuyé sur des instances locales, il bénéficie du soutien de l'Unesco et de l'association des amis d'Angkor, et permet notamment d'organiser annuellement un studio sur le terrain.

À la demande des autorités cambodgiennes, l'école s'est engagée dans un projet visant à créer une filière francophone de l'enseignement de l'architecture au Cambodge : financement d'un enseignant dispensant un cours à l'URBA depuis février 2017, accueil d'étudiants cambodgiens dans l'atelier de Siem Reap, information et accompagnement des étudiants cambodgiens qui souhaitent acquérir la maîtrise du français. Par ailleurs, l'école a obtenu en juillet 2018 un financement du programme Erasmus+ - Mobilité internationale de crédits pour favoriser la mobilité d'étudiants et d'enseignants entre l'URBA et l'Énsa-PB. Au printemps 2019, un enseignant de l'Énsa-PB a animé un atelier intensif à Phnom-Penh et un enseignant de l'URBA a été accueilli à l'école, en formation, pendant un mois en mai 2019. À la rentrée 2019, en septembre, l'école a accueilli deux étudiants cambodgiens pour une mobilité d'un an en M1. Ces étudiants, du fait de la pandémie de Covid 19, n'ont pu rentrer au Cambodge à la fin de leur mobilité. Ils ont poursuivi leur cursus en M2 en 2020-2021, avec notamment l'aide matérielle de l'école, et en 2021-2022, en 1^{re} année de DSA risques majeurs et projet urbain.

Le patrimoine – mise en valeur et développement urbain

La question du patrimoine architectural et du paysage patrimonial, sous des aspects de préservation mais aussi de réhabilitation et de rapport à la création architecturale ont toujours été des éléments forts de la pédagogie et de la

recherche à Paris-Belleville. Des travaux de recherche sont réalisés sur des villes asiatiques mais aussi sur le patrimoine du XX^e siècle. L'enseignement propose nombre d'actions dans ce champ, notamment les studios réalisés chaque année en partenariat avec le réseau Vauban. Le DSA Architecture et patrimoine s'est développé en s'attachant à tous les domaines du patrimoine et à toutes les échelles. Un voyage a été organisé à Venise du 11 au 17 novembre 2021 et un au Liban du 27 novembre au 2 décembre 2021 (conjointement avec le DSA risques majeurs).

Le thème des risques majeurs

L'école, par la formation conduisant au DSA Architecture et risques majeurs, est au cœur d'un réseau international qui comprend des administrations (Ministère de l'écologie, du développement durable et des transports); des organismes d'enseignement et de recherche (Centre pyrénéen des risques majeurs), le bureau de recherches géologiques et minières, l'unité risque sismique (BRGM), le centre mondial de services satellitaires, chargé de la lutte contre le réchauffement climatique.... Des ateliers sont accueillis par des collectivités territoriales en France : diverses communes des Pyrénées, en Outremer ou à l'étranger. Des organisations non gouvernementales ou des collectivités locales sur place sont partenaires ou s'associent plus ponctuellement à l'occasion des ateliers cités plus haut.

enseignement ouvert sur le monde

Des partenariats de longue durée se sont développés dans le cadre du cursus avec des écoles étrangères pour permettre à des étudiants de même niveau de travailler sur un projet commun et ainsi d'appréhender la culture du pays partenaire et son approche en matière d'architecture. Il faut noter toutefois que la plupart des projets n'ont pu être organisés en 2020 et 2021 à cause de la crise sanitaire.

Quelques partenariats peuvent être cités en exemple :

- avec le département architecture de l'université de Kyunghee de Corée du Sud est organisé chaque année l'accueil d'un groupe d'étudiants coréens pour un workshop mixte dont les résultats font l'objet d'une restitution. En complément, selon les années, un à deux étudiants de notre école sont invités à participer à un enseignement / voyage d'étude en Corée. Ce réseau est important et structurant : nous avons fêté en 2010 le 50^e enseignant d'architecture coréen formé à Belleville dont plusieurs doyens. Depuis 2017, un atelier est organisé chaque année avec l'université de Busan. Il a eu lieu en septembre 2022.

Responsable Sébastien Ramseyer

- L'Énsa-PB est partie prenante de l'option European Cities du master M2 « Urbanisme et expertise internationale », proposé par l'École d'Urbanisme de Paris (EUP). Elle en assume l'organisation de l'Atelier Projet. Au sein du master M2 « Urbanisme et expertise internationale », l'option European Cities est développée dans le cadre des activités du Labex

Futurs Urbains, avec l'EUP et en partenariat avec l'Énsa-PB et le Département Génie Urbain l'Université Gustave Eiffel, ainsi qu'avec quatre établissements d'enseignement supérieur européens : Hafencity University à Hambourg (Allemagne), Politecnico à Milan (Italie), Department of urban studies à Malmö (Suède), Urban planning institute of Slovenia à Ljubjana (Slovénie). L'École accueille en particulier le studio de projet du Master.

Responsable Corinne Jaquand

- Un studio de master a, chaque année, pour thème de travail la ville de Siem Reap au Cambodge, avec depuis 2015-16 la participation d'étudiants de l'Université Royale des Beaux-Arts (urba) de Phnom Penh et de Chulalongkorn (Thaïlande) à l'atelier intensif qui se déroule sur place durant trois semaines. Depuis 2018, des étudiants indonésiens participaient à cet atelier. Celui-ci n'a pu avoir lieu en 2020 et en 2021.

Responsable Cyril Ros

- Un échange triangulaire entre le Shibaura Institute of Technology de Tokyo, l'Université Hang Yang de Séoul et l'Énsa de Paris-Belleville permet l'organisation d'un workshop commun annuel dans l'un des trois pays concernés. Depuis l'atelier intensif qui s'est déroulé à Séoul en septembre 2019, aucun échange n'a été organisé.

- Un nouvel accord conclu avec la Faculté d'architecture de l'Université de Chulalongkorn (Bangkok, Thaïlande)

a permis de lancer un programme d'échange étudiant et de développement de la recherche, notamment par la construction d'un fonds de connaissances partagées (cartothèque en particulier).

● Une convention sur la création d'une école doctorale à Hanoï associant l'Université d'architecture d'Hanoï et les Énsa de Bordeaux, Rouen, Toulouse et Paris-Belleville a été signée le 29 juin 2016. Elle prévoit la mise en place d'une formation doctorale franco-vietnamienne dans les domaines de la ville, du territoire et du paysage. Le 12 novembre 2018, a été signé un accord-cadre, associant les mêmes écoles et l'Université d'architecture d'Hanoï, sur la mise en place de la formation francophone délocalisée à Hanoï sur le schéma Licence/Master/Doctorat. L'Énsa-PB est plus particulièrement chargée du dsa « Architecture et projets urbains » et de la formation doctorale en cotutelle. Une convention signée le 8 juin 2022 s'inscrit dans la poursuite de celle de 2018. Après la période de mise en place, elle précise davantage les conditions de son fonctionnement pour la période 2023-2027. Elle a pour objet de définir les modalités et engagements de chacun des établissements du consortium.

● À l'initiative de l'afex (Architectes français à l'export), avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire, du ministère de la Culture et de l'Institut français en Inde, 5 jeunes professionnels indiens sont reçus chaque année, depuis 2018,

pour six mois dans les agences des membres de l'afex. Ce programme YUDAP (Young Urban Designers and Architects Programme) permet à ces jeunes urbanistes et architectes, déjà en exercice dans leur pays, de bénéficier d'une formation théorique et professionnelle complémentaire au sein d'agences françaises d'architecture pendant 6 mois à compter de février. Il a pour objectif d'approfondir la coopération franco-indienne dans le domaine du développement urbain durable, conformément aux accords intergouvernementaux, tout en contribuant au rayonnement de l'expertise française à l'international. En 2021-2022, 5 jeunes professionnels indiens ont été accueillis en septembre et 5 en mars.

● Une étude croisée d'expériences menées en France, Argentine et au Chili (Territorial and Urban Planning for integrated watershed management) dont l'objectif est d'identifier les critères essentiels qui permettront une planification territoriale et urbaine basée sur la gestion intégrée des bassins versants a démarré en 2021 et se poursuivra jusqu'en 2023. Anne Grillet-Aubert (IPRAUS/AUSser) en est la responsable scientifique.

● Les voyages d'études (entre quinze et vingt) organisés chaque année sont des occasions d'ouverture internationale. Les voyages à l'étranger ont repris progressivement en 2021-2022. Le voyage des Première année a été organisé à Bologne.

L'Énsa-PB compte 20 % d'internationaux dans ses étudiants du cursus licence-master et 50 % dans ses formations dsa, ce qui ancre profondément son enseignement et son réseau dans le monde.

● PREFALC

L'Énsa-PB, et deux autres partenaires, l'université catholique de Colombie et l'Institut Technologique d'Études Supérieures d'Occident (ITESO) de l'Université Jésuite de Guadalajara (Mexique), ont porté un projet de coopération dans le cadre du programme régional France Amérique PREFALC 2019 intitulé « Réflexions autour des projets d'architectures durables dans les contextes à risques ».

Le projet a pour objectif de mettre en oeuvre une collaboration internationale entre ces 3 partenaires dans le domaine de la gestion des risques majeurs ancré dans une approche par des projets de développement durable. Ce sont les quatre enseignants référents du diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) « Risques majeurs » qui participent à ce projet pour l'Énsa-PB: Pascal Chombart de Lauwe, responsable scientifique, Cyrille Hanappe, responsable pédagogique, Elodie Pierre et Sarra Kasri.

Compte tenu de la crise sanitaire en 2020 et 2021, les missions prévues en Colombie et au Mexique n'ont pu se réaliser qu'en 2022.

La première mission PREFALC entre la France et la Colombie a eu lieu entre le 24 et le 29 avril 2022 à Bogota avec

Pascal Chombart de Lauwe et Sarra Kasri. Ils ont délivré des enseignements sur les sujets suivants auprès des étudiants colombiens:

- Cadre général des risques majeurs en France, une approche actuelle et plus écologique (Prof. Pascal Chombart).
- Risques sismiques et cycloniques et patrimoine, cadre général, architecture vernaculaire (Prof. Sarra Kasri).
- Expériences de mise en oeuvre de la variable des risques majeurs dans les projets académiques des étudiants en Colombie (Carthagène), au Népal et à Mayotte (Prof. Pascal Chombart)
- Expériences de la mise en oeuvre de la variable des risques majeurs dans les projets universitaires des étudiants en Grèce et au Liban (Prof. Sarra Kasri).

Des visites de terrain ont également eu lieu notamment sur le territoire de San Isidro Patios pour étudier la manière dont les communautés ont construit leur territoire en réponse à leurs besoins et à leurs particularités d'habitabilité, les conditions de risque auxquelles elles sont confrontées étant donné leur origine informelle et leur emplacement sur les pentes de la montagne dans une zone déclarée à risque. Les enseignants ont pu accompagner les étudiants pour leurs ateliers de projets.

La 2^e mission des enseignants de l'Énsa-PB s'est déroulée à Guadalajara du 6 au 10 juin 2022 avec Cyrille Hanappe et Elodie Pierre. Ils sont intervenus auprès des étudiants du Master Ville et Espace Public Durables et du Master Projets et Bâtiments Durables de l'ITESO, sur le

sujet « La durabilité appliquée dans des contextes urbains marginaux. Prévention des effets du changement climatique dus aux inondations à Zapopan ». Les deux enseignants ont mené un atelier de projet sur ce territoire dans le but de proposer des modalités d'intervention et de solution au problème du risque urbain dans l'Arroyo Seco à Zapopan Jalisco. L'objectif de cet exercice était d'analyser les conditions de vulnérabilité aux inondations et de mettre en œuvre des principes de conception urbano-architecturale pour atténuer les risques encourus par les personnes et les bâtiments exposés aux inondations, en fonction des variables géo-climatiques locales dans un contexte spécifique et des scénarios de changement climatique dans la perspective de 2030.

● Voyage aux Pays-Bas

Enseignants: Paul Gresham – Armand Nouvet

Ce voyage d'initiation a proposé la visite de quelques architectures emblématiques de ce rayonnement. Le séjour a principalement été centré sur Rotterdam (2 jours) et Amsterdam (2 jours). Ces deux villes portuaires sont proches l'une de l'autre et néanmoins très différentes par leur dynamiques urbanistiques: « La Belle et La Bête » telles que les surnomment les Hollandais ; l'une s'attachant à valoriser ses paysages urbains et son patrimoine quand l'autre tend à développer son efficacité de cité industrielle.

mobilité étudiante et enseignante

La mobilité est un moment privilégié du cursus qui offre à l'étudiant la possibilité d'autres expériences pédagogiques, de s'initier à de nouveaux sujets d'étude, de découvrir un pays, d'approfondir une langue, d'affiner ainsi son projet personnel, d'améliorer son employabilité. En 2021-2022, la mobilité étudiante (entrante et sortante) a quasiment retrouvé un niveau d'avant Covid.

Étudiants sortants

La direction des relations internationales a continué à adapter ses procédures pour faire face à la situation. Le continent européen a encore été privilégié par la plupart des étudiants.

84 étudiants de l'école ont effectué une mobilité en 2021-2022

Étudiants entrants

L'École a accueilli 73 étudiants en mobilité en 2021-2022 (54 venant d'Europe et 19 de pays hors Europe).

Une réunion de bienvenue entre les étudiants entrants, le Bellasso (association étudiante) et les étudiants partants en mobilité a eu lieu le 6 septembre. Celle-ci leur a permis de découvrir davantage l'école, et de poser leurs questions.

Un cours de français intensif a été organisé à distance en septembre 2021. 58 étudiants ont suivi les cours de français extensif

Le développement des partenariats

L'école offre aujourd'hui, un très large éventail de partenariats à ses étudiants afin de diversifier les approches pédagogiques. À ce jour, 73 partenariats existent, dont quarante-six dans le cadre

du programme Erasmus + et vingt-sept conventions bilatérales conclues avec des écoles situées dans 14 pays différents hors Europe. Les plus récentes conventions ont été conclues en 2019-2020 avec les universités de Lima (Pérou) et Sydney (Australie) et en 2021 avec Bochum (Allemagne).

Les étudiants sont en forte demande de nouvelles destinations. Beaucoup portent leur intérêt vers des écoles situées sur le continent américain et / ou les écoles anglophones. C'est la raison pour laquelle l'école continue de chercher des nouveaux partenariats dans le monde anglophone même en ces temps de pandémie.

Par ailleurs, mieux connaître ses partenariats, et notamment cerner l'évolution des programmes est une priorité que l'école s'est fixée. Le service des relations internationales s'est attaché à améliorer la documentation proposée en sollicitant des écoles associées et en s'efforçant de constituer des dossiers à jour. Une plateforme a été créée pour rassembler les rapports des étudiants rentrant de mobilité. L'objectif est de mieux aider les étudiants à choisir leur destination en fonction de leur projet pédagogique personnel et aussi de favoriser les projets avec les écoles dont certains enseignements sont plus approfondis.

En effet, l'orientation des étudiants se fonde largement sur les orientations pédagogiques des écoles, dont certaines peuvent être très marquées (importance donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie, à la construction, à l'architecture contemporaine, au

patrimoine ou encore à la restauration, au design industriel). La compréhension des organisations pédagogiques est également déterminante.

L'organisation administrative

Des conventions sont signées et renouvelées avec tous les partenaires. Dans le cadre du programme Erasmus+ 2021-2027, l'École a obtenu le renouvellement de la Charte Erasmus permettant la signature d'accords. L'agence Erasmus+ France, Éducation et Formation, assure pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment le programme Erasmus+, en distribuant aux universités des aides européennes, favorisant notamment la mobilité étudiante et enseignante et leur organisation.

Le nouveau programme erasmus s'est accompagné d'un renouvellement complet des outils de gestion et d'une digitalisation. Cinq outils sont prévus :

- La plateforme Mon projet erasmus+ pour les informations, la messagerie avec l'Agence France Erasmus+, le suivi des conventions et du budget.
- La plateforme Beneficiary module pour la gestion des étudiants en mobilités et des bourses
- Online Learning Agreement (OLA) pour les contrats d'études des étudiants
- Le Dashboard pour la gestion des contrats d'études par les équipes administratives, et les accords inter institutionnels
- Eu Academy pour les tests de langue.

Les nouveaux outils n'ont pas été disponibles pour l'année 2021-22, ce qui a rendu la gestion compliquée.

Pour la digitalisation du programme, le service informatique de l'école a été sollicité pour adapter son système afin d'utiliser les plateformes de gestion de mobilité et d'accord inter institutionnels. Ce travail est toujours en cours.

Principes

Signature d'un contrat pédagogique par l'étudiant et les deux établissements partenaires engageant l'étudiant à obtenir un certain nombre de crédits à l'étranger, pleine reconnaissance des crédits obtenus pendant le séjour d'étude effectué chez un partenaire, établissement d'un relevé de résultats, exemption à l'étranger des frais d'inscription payés dans l'école d'origine, maintien des bourses et aides sociales.

Instruments de la validation

Les attestations de présence et de résultats, le rapport du participant à remplir sur le Beneficiary Module, le bilan écrit et illustré que devra rendre l'étudiant revenu de mobilité et une planche A1.

Aides financières

Les aides financières aux étudiants provenaient en 2021-2022 :

- du programme Erasmus + lorsque les étudiants partent dans un pays de l'Union européenne, en Norvège ou en Turquie,
- de nos partenaires suisses (mobilité en Suisse),

- du ministère de la Culture, quelle que soit leur destination, (ces aides sont aujourd'hui réservées aux boursiers mais une enveloppe est toutefois réservée pour les non boursiers),
- de la Région Île-de-France, pour certains étudiants en mobilité hors Europe, sur critères de revenus.

La mise en œuvre de la mobilité

Certains éléments sont déterminants dans le choix de la destination.

L'orientation pédagogique

L'orientation pédagogique des écoles est prise en compte : à Stuttgart, l'importance est donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie ; à Göteborg, la majeure partie des enseignements porte sur le développement durable. Madrid est une école principalement orientée sur la construction. De nombreuses écoles italiennes sont spécialisées dans la restauration (Florence, Roma Tre, Roma Sapienza). À Lausanne, l'enseignement est tourné vers l'architecture contemporaine. Certaines écoles regroupent plusieurs départements au sein même de la faculté d'architecture : à Venise, par exemple, où les étudiants peuvent choisir leurs enseignements entre cinq laboratoires : développement durable, conservation, construction, paysage et urbanisme. Oslo est une institution autonome dans le système universitaire norvégien et un lieu de recherche dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design industriel. La faculté d'architecture de Roma

Tre propose trois masters différents :

l'architecture architectonique, l'urbanisme, et la restauration (histoire et théorie de la restauration, restauration archéologique, technique de la restauration).

D'autres écoles sont autant des écoles d'ingénieurs que des écoles d'architecture, comme c'est le cas à Madrid où les étudiants sont diplômés « architecte-ingénieur ».

L'organisation du cursus

Selon les écoles, le cursus est structuré de manière différente. Quelques exemples : à Séoul, le studio se tient deux fois par semaine et il existe une grande proximité entre les professeurs et les étudiants (13 étudiants par studio).

À Montréal, le travail est organisé sur des demi-journées : cours théoriques le matin et projet l'après-midi ; il s'effectue en binôme ou en équipe.

À Stuttgart, les cours sont magistraux et obligatoires.

À Bucarest, les studios ont lieu trois fois par semaine.

À Mendrisio, deux jours par semaine sont réservés aux studios, le reste aux cours théoriques qui sont variés : histoire, sociologie, philosophie, théorie, technologies, construction, matériaux.

À Lausanne, les studios ont lieu deux jours dans la semaine et les unités d'enseignement un jour dans la semaine.

À Oslo, l'école organise toutes les semaines une conférence à laquelle toute l'école assiste. D'autre part, à la fin de chaque semestre, l'école organise une exposition des travaux effectués dans les

studios. Aussi, le travail se fait beaucoup en maquettes et seul un jour par semaine est réservé aux cours théoriques ; le studio prend une place importante.

Le choix des enseignements

À Jérusalem, comme c'est le cas également à Mexico, ou à Barcelone, toutes sortes de matières peuvent être suivies en dehors du cursus de l'architecture (mode, vidéo, etc...). À Gênes, les étudiants Erasmus peuvent suivre les cours de la 1^{re} à la 5^e année, et ont un mois pour choisir parmi les cours suivants: design industriel, planification urbaine, restauration, construction d'édifices, architecture navale et architecture du paysage.

À Séville, il existe une possibilité de suivre des cours à l'École des Beaux-Arts.

Moyens mis à la disposition des étudiants

Sur le plan matériel, un grand nombre d'écoles permettent aux étudiants d'avoir leur propre espace de travail, c'est-à-dire un bureau, avec parfois une lampe et un casier, comme cela est le cas à Oslo, mais aussi à Lausanne, à Montréal, à Edimbourg et à Séoul.

Certaines écoles sont ouvertes 24h/24h, ainsi à Oslo, où les étudiants bénéficient d'une place en atelier 7 jours sur 7 ; à Mendrisio et à Madrid également.

Enfin certaines offrent la possibilité de fabriquer des maquettes dans des ateliers très perfectionnés et avec l'aide de techniciens disponibles pour aider les étudiants, comme par exemple à Montréal, mais également à Stockholm

ou encore à Berlin, Graz et Séoul.

À Graz, il existe un atelier bois où chaque étudiant a son établi et sa propre boîte à outils.

La question des langues

Généralement, les cours s'effectuent dans la langue du pays d'accueil, surtout jusqu'à la fin de la licence: c'est le cas en Italie (sauf à Milan où la majorité des cours des masters est en anglais), en Allemagne, en Espagne, au Portugal. Dans d'autres pays, la plupart des cours sont dispensés en langue anglaise, à Prague, Göteborg, Stockholm, ou Delft. Lorsque la langue d'apprentissage est une langue latine, l'acclimatation linguistique se fait assez vite. Enfin, le suivi de cours de langue est déterminant quant à l'intégration des étudiants dans les pays qui ont des langues très différentes de la nôtre (Japon, Allemagne par exemple). Dans les pays où les cours sont en anglais, les étudiants recommandent, pour une meilleure intégration, l'acquisition d'une connaissance même rudimentaire de la langue du pays d'accueil.

L'acclimatation du point de vue linguistique est facilitée dans certains pays, comme en Corée où les étudiants sont encadrés par des enseignants parlant plusieurs langues étrangères. Le soutien linguistique en ligne (OLS) favorise l'apprentissage des langues pour les participants au programme Erasmus+ mobilité. L'OLS propose aux participants aux activités de mobilité à long terme du programme Erasmus+ la possibilité d'évaluer leurs compétences dans la/les

langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier, travailler ou faire du volontariat à l'étranger. En outre, certains participants sélectionnés peuvent suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leurs compétences.

Ainsi les étudiants partant avec le programme Erasmus + ont l'obligation de passer un premier test de niveau de langue avant leur départ en mobilité. Les étudiants le souhaitant auront la possibilité de suivre des cours de langue gratuitement. Ils ont la possibilité d'améliorer leur connaissance de la langue principale utilisée dans le cadre de leurs études, de leur travail ou de leur activité de volontariat au cours de leur période de mobilité Erasmus+ à l'étranger. Un second test de langue devra être effectué à leur retour de mobilité.

L'outil OLS a été fermé en juin 2022 et sera remplacé par Eu Academy.

L'École, pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement linguistique des étudiants sortants, a organisé la première semaine de juillet 2022, un intensif (cours à distance) en allemand, espagnol, italien et portugais de manière mutualisée avec les Énsa de Paris-Malaquais et Paris-Est.

Les résultats

De 21 étudiants entrants et 5 sortants pour l'année universitaire 1992-1993, l'école a su développer les échanges d'étudiants qui atteignaient en 2019-2020, 87 pour les étudiants entrants, et 89 pour les sortants en mobilité d'études et 3 en mobilité de stages. L'année 2020-2021 qui a vu les flux baisser

drastiquement, du fait de la pandémie, n'est pas significative. En 2021-2022, la mobilité a retrouvé le dynamisme d'avant Covid.

Jusqu'en 2001-2002, la mobilité s'effectuait exclusivement en 5^e année mais aujourd'hui la très grande majorité des étudiants effectue la mobilité durant leur 4^e année d'études, c'est-à-dire en 1^{re} année de master, un peu moins d'une vingtaine la réalisant en fin de licence.

La validation s'effectue conformément aux règles du programme (30 ou 60 crédits ects par semestre ou par année). L'école privilégie les mobilités d'un an (notamment pour les destinations lointaines) et s'efforce de rééquilibrer la mobilité étudiante au profit de la 3^e année de licence. Lorsqu'elle se déroule en 5^e année, la mobilité n'est que d'un seul semestre (le premier).

Depuis la rentrée 2014, un cours optionnel est proposé en priorité aux étudiants accueillis en mobilité. Il leur permet d'acquérir une connaissance globale de l'histoire architecturale et urbaine parisienne. Les visites de différents sites à Paris qui accompagnent ce cours ont été annulées en 2021-2022. De 2014 à 2017: « Paris Métropole, quatre siècles d'histoire architecturale et urbaine »

De 2018 à ce jour: « Si Paris m'était conté ».

étudiants sortants en 2021 – 2022

La commission des relations internationales a examiné 112 dossiers de candidature, et a retenu tous les dossiers. Le nombre de dossiers a augmenté après une année de crise sanitaire en 2020-2021 qui avait entraîné l'annulation de la mobilité à l'Énsa de Paris-Belleville pour le 1^{er} semestre 2020-2021 et des annulations de mobilité de la part de certains partenaires essentiellement en zone hors erasmus. 28 étudiants sélectionnés n'ont pas effectué leur mobilité : 8 d'entre eux en raison de l'annulation de la mobilité par l'université partenaire dans le contexte de crise sanitaire, 1 étudiant a été refusé par le partenaire en raison de son niveau insuffisant en anglais et les autres annulations sont pour motifs personnels. On a pu constater la plus grande frilosité des étudiants à partir en mobilité loin de chez eux.

5 étudiants sélectionnés pour le Japon et l'Australie ont choisi d'être positionnés sur des destinations européennes. Des étudiants sélectionnés pour le Chili, le Japon et la Thaïlande ont fait leur mobilité en distanciel. La majorité d'entre eux ont pu se rendre dans le pays pour finir leur mobilité en présentiel.

Au final, seuls 84 étudiants sont partis en mobilité dont 3 qui l'ont effectuée entièrement en distanciel.

Malgré un contexte de crise sanitaire encore présent, le nombre de mobilités sortantes a fortement augmenté et a quasiment retrouvé un niveau d'avant crise sanitaire.

Répartition des mobilités chez les partenaires

84 étudiants sont partis en 2021-2022 dont 34 pour une année et 50 pour un semestre (29 au 1^{er} semestre et 21 au 2^e semestre). 60 mobilités se sont effectuées en zone Erasmus+ et 24 en zone hors Erasmus +.

- Allemagne (3 Berlin, 1 Hambourg)
- Belgique (1 Bruxelles)
- Bulgarie (1 Sofia)
- Danemark (3 Aarhus)
- Espagne (2 Barcelone, 1 San Sébastien)
- Finlande (2 Helsinki)
- Grèce (1 Athènes)
- Irlande (3 Dublin, 1 Limerick)
- Italie (2 Florence, 1 Gênes, 3 Milan, 3 La Sapienza, 3 Roma tre, 2 Venise)
- Norvège (3 Oslo, 2 Trondheim)
- Pays-Bas (4 Delft)
- Portugal (1 Lisbonne, 3 Porto)
- République Tchèque (1 Prague)
- Roumanie (1 Bucarest)
- Royaume-Uni (1 Glasgow, 2 Oxford)
- Suède (2 Göteborg, 5 Stockholm)
- Turquie (2 Istanbul)
- Hors Erasmus +
- Brésil (1 Sao Paulo)
- Canada (1 Mc Gill, 1 UQAM)
- Chili (5 Santiago)
- Corée du Sud (2 Hanyang)
- Israël (1 Jérusalem)
- Japon (4 Shibaura)
- Mexique (1 Mexico)
- Suisse (3 Lausanne, 4 Mendrisio)
- Thaïlande (1 Bangkok)

Chaque année fin octobre, l'École organise une soirée d'information à destination des étudiants souhaitant

étudiants sortants en 2021 – 2022 (suite)

partir en mobilité (20 octobre 2022).
En parallèle, une exposition présente les travaux réalisés dans l'école d'accueil par les étudiants partis en mobilité l'année précédente. Sa conception est confiée à un binôme d'étudiants sur concours d'idées. En novembre 2022, l'exposition était ainsi conçue par Théo Parnet et Léo Souston.

Données des étudiants sortants

Année	Sortants	dont hors Erasmus +
2017-2018	86	47
2018-2019	89	45
2019-2020	89	38
2020-2021	17	5
2021-2022	84	24

Répartition par année d'étude de la mobilité étudiante

	Mobilité				total
	en 2 ^e année	en 3 ^e année	en 4 ^e année	en 5 ^e année	
2017-2018	0	18	61	7	86
2018-2019	0	14	70	5	89
2019-2020	0	23	57	9	89
2020-2021	0	1	16	0	17
2021-2022	0	10	53	21	84

étudiants entrants en 2021 – 2022

L'école accueille en moyenne 75 à 90 étudiants venant de l'ensemble du monde. En 2021-2022, l'école a accueilli 73 étudiants.

54 venant de différentes écoles du Programme Erasmus + :
7 d'Allemagne, 1 d'Autriche, 2 de Belgique, 14 d'Espagne, 1 de Finlande, 12 d'Italie, 2 de Norvège, 4 du Pays-Bas, 1 de Pologne, 4 du Portugal, 1 de République Tchèque, 2 de Roumanie, 3 de Turquie.

19 étudiants venant dans le cadre de conventions d'échanges avec différentes écoles hors Erasmus + :
5 du Brésil, 1 du Canada, 2 du Chili, 1 de la Corée du sud, 1 du Japon, 1 du Liban, 2 du Pérou, 6 de Suisse.

Les étudiants accueillis suivent les cours des années correspondant à leur cursus personnel, éventuellement aménagés. Un cours intensif de français langue étrangère est organisé pour eux en septembre (30 heures de cours répartis sur 2 semaines). En 2016, l'école a décidé de mettre en place, en plus des cours intensifs, des cours de français tout au long de l'année sur trois niveaux. Des cours de français extensif sont donc proposés à chaque semestre à raison de 11 séances de 2 heures/semestre.

Données des étudiants entrants

Année	Entrants	dont hors Erasmus +
2017-2018	77	22
2018-2019	93	32
2019-2020	87	38
2020-2021	29	8
2021-2022	73	19

la mobilité enseignante

Les enseignants de l'école peuvent réaliser des missions d'enseignement auprès d'universités partenaires européennes avec lesquelles l'Énsa-PB a signé un accord bilatéral Erasmus prévoyant des échanges d'enseignants.

Les missions d'enseignement se font sur la base d'un bref programme d'enseignement proposé par l'enseignant candidat (huit heures d'enseignement minimum) et accepté par les établissements d'envoi et d'accueil. Ce programme doit préciser les objectifs et la valeur ajoutée de l'action de mobilité, le contenu du programme d'enseignement et les résultats escomptés.

Le nombre d'enseignants ayant bénéficié de cette possibilité a varié ces dernières années, tout en restant modeste.

L'information auprès des enseignants pour susciter des candidatures est régulièrement relancée par la direction des relations internationales.

Mobilité enseignante		
Année	Sortants	Entrants
2017-2018	0	8
2018-2019	0	4
2019-2020	1	3
2020-2021	0	0
2021-2022	1	3

communication

communication

- Une base de plus de 9 000 contacts
- 1 infolettre mensuelle envoyée par courriel à 7500 contacts
- 5 663 abonnés à la page Facebook
- 6 666 abonnés au compte LinkedIn
- 5 053 abonnés au compte Instagram
- 800 abonnés à la chaîne YouTube

Le service communication a pour mission de développer des actions en interne comme en externe et de mettre en place la politique culturelle de l'école. Parmi ses principales missions:

- l'organisation de conférences et d'événements tels que la célébration des 50 ans,
- l'accueil d'événements extérieurs ainsi que la location des espaces,
- le suivi des expositions et des publications,
- l'animation des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram),
- la rédaction et la mise en page des supports de communication,
- la diffusion interne (affichage papier et dynamique) et externe (lettre d'information, invitation) des informations relatives à l'école.

Les réseaux sociaux

	Nombre d'abonnés		
	2021	2022	%
Facebook	5 400	5 663	+ 4,87 %
LinkedIn	5 641	6 666	+ 18,7 %
Instagram	3 915	5 053	+ 29,1 %
YouTube	599	800	+33,5 %

Couverture (nombre de personnes ayant vu le contenu de la page)			
Facebook	41,2K	- 17 % par rapport à 2021	
Instagram	18K	+54 % par rapport à 2021	

Nombre de visiteurs (personnes consultant régulièrement la page)			
Facebook	13,8 K	- 48 % par rapport à 2021	
Instagram	30,1K	+11 % par rapport à 2021	

Profil abonnés Facebook	
56 % sont des femmes	
46,9 % ont entre 25 et 34 ans	
61,5 % habitent en France, 8,9 % Algérie, 3 % Tunisie, 2 % Maroc,	

Profil abonnés Instagram	
58 % sont des femmes	
41 % ont entre 25-34 ans et 38,5 % entre 18-24 ans	
62,9 % vivent en France, 1,9 % en Algérie, 1,7 % en Espagne, Italie et Brésil	

La lettre d'information

Une lettre d'information permet d'informer des différents événements programmés tout au long du mois. Elle est envoyée par courriel en début de chaque mois à plus de 7500 contacts (enseignants, élèves, personnel, personnalités extérieures, anciens diplômés, etc.), parmi lesquels 1000 personnes qui se sont abonnées à cette lettre via le nouveau site internet.

Le site internet

	2022	2021	%
Utilisateurs	131 859	123 819	+6,49 %
Nouveaux utilisateurs	128 458	120 715	+ 6,41 %
Sessions (visites)	232 392	222 723	+ 4,34 %
Pages vues	993 037	997 666	-0,46 %

Publications

Dans le cadre de la commission diffusion de la culture architecturale, Daniella Caballero a été chargée de concevoir des gabarits destinés à être utilisés pour toutes les publications pédagogiques hors éditions. L'objectif est de mettre à disposition des enseignants et des étudiants ce gabarit A4 qui est conçu avec la police « paris-belleville » et respecte la nouvelle charte graphique de l'école.

Très structuré dans le traitement du texte en colonnes, il propose de nombreuses possibilités de mise en page des images jusqu'à la pleine page répondant ainsi au maximum des besoins et des situations. Tenant compte de la pratique courante, il comprend 3 parties : le sommaire et l'introduction, les projets, les remerciements. Une illustration en couverture est possible. D'autres gabarits pourront être réalisés par la suite selon les formats les plus utilisés par les enseignants (par exemple format paysage A5, voire A3..).

En dessous de 50 feuilles, l'agrafage est préconisé, au-delà, le dos carré-collé peut également être réalisé à l'École. Jimmy Lancréot a engagé une réflexion sur les types de papiers disponibles.

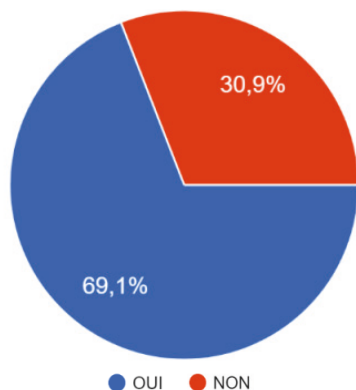
La maîtrise du processus est gérée par le service communication : vérification de l'application des consignes, prises en charge des éventuels moniteurs, anticipation des charges du service impression...

questionnaire envoyé à 1000 étudiants

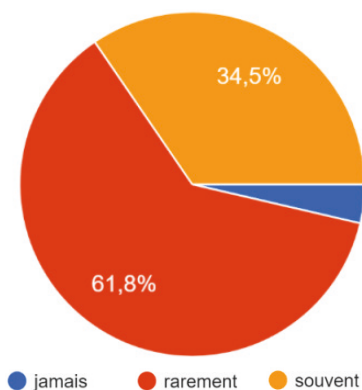
= 10 % de réponses après 4 relances - 110 réponses

Les événements de l'école (conférence, exposition..)

Avez-vous le sentiment d'être suffisamment informé de ces événements ?

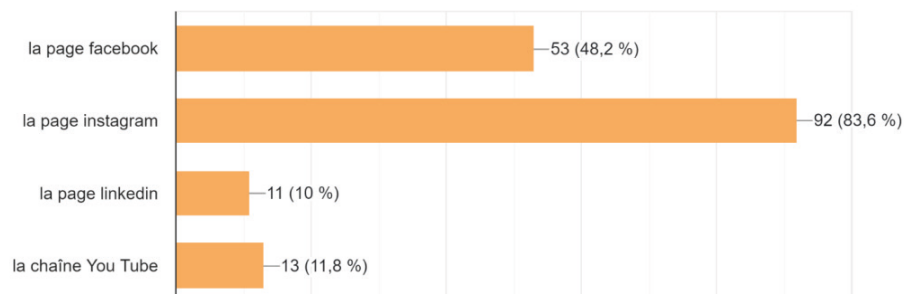


Assistez-vous aux événements de l'école ?

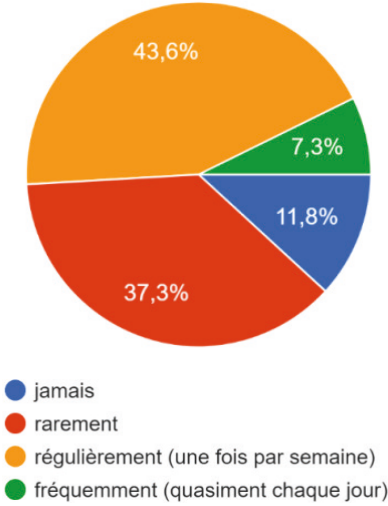


Les réseaux sociaux

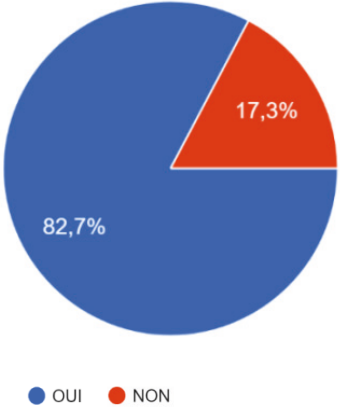
Vous êtes abonnés à quels réseaux sociaux de l'école ?



Vous consultez les réseaux sociaux de l'école ?

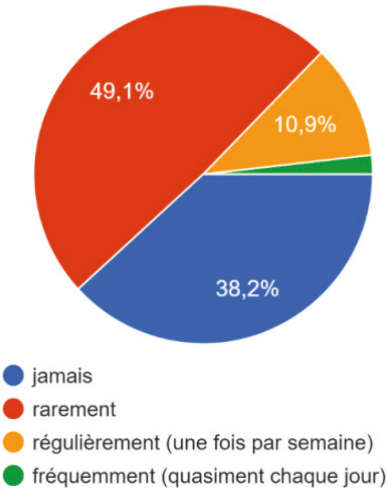


Trouvez-vous les informations publiées sur les réseaux sociaux satisfaisantes ?

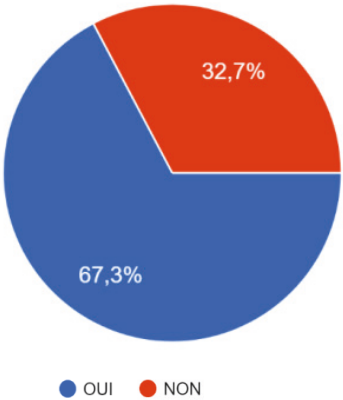


Le site internet

Vous consultez la page Actualités du site internet ?

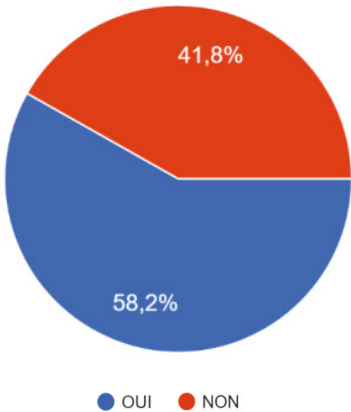


Trouvez-vous facilement les informations que vous cherchez ?

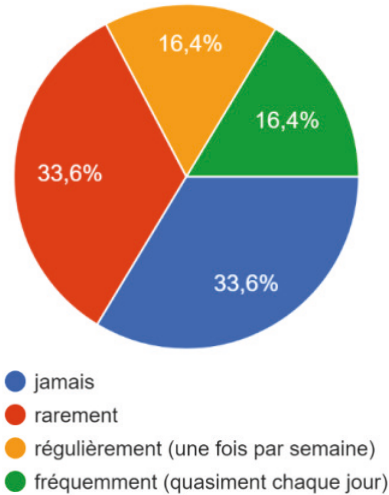


L'intranet

Trouvez-vous facilement les informations que vous cherchez sur l'intranet ?

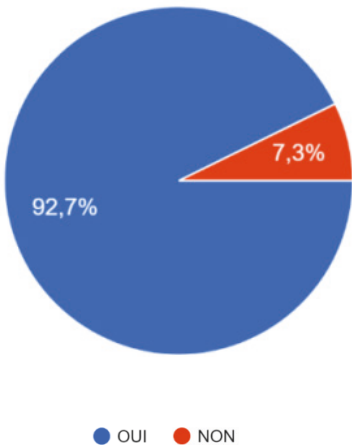


Consultez-vous l'intranet ?

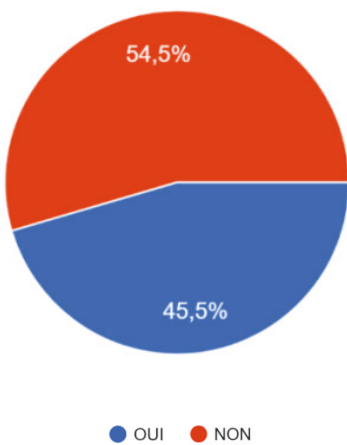


l'infolettre mensuelle

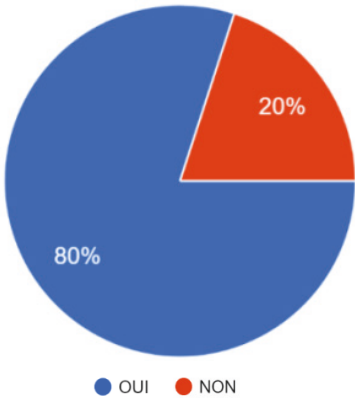
La recevez-vous ?



La lisez-vous ?

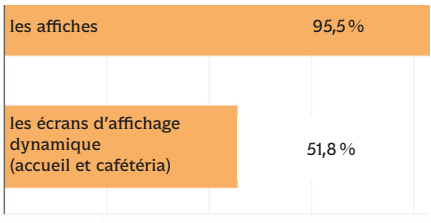


Trouvez-vous les informations de l'infolettre satisfaisantes ?

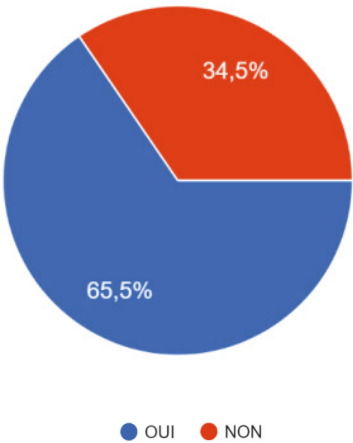


L’affichage interne

Vous êtes attentifs aux informations figurant sur ?

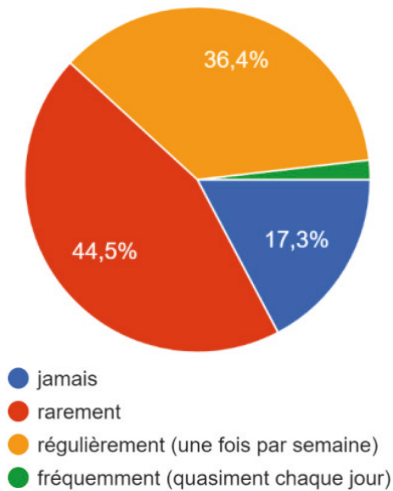


Les informations qui défilent sur les écrans (accueil et cafétéria) sont-elles satisfaisantes ?

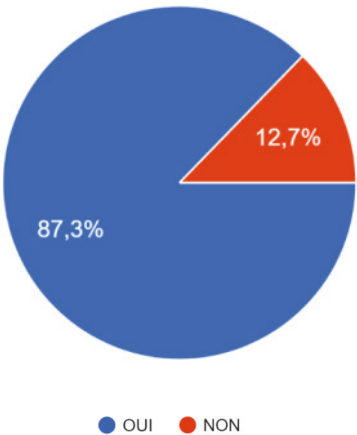


Le guide de l'étudiant

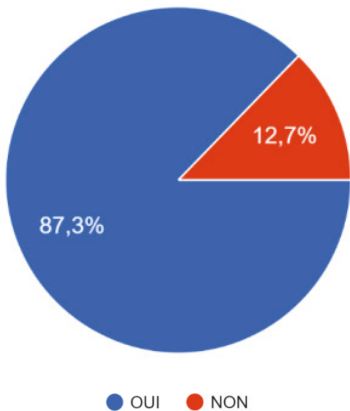
Consultez-vous ce guide ?



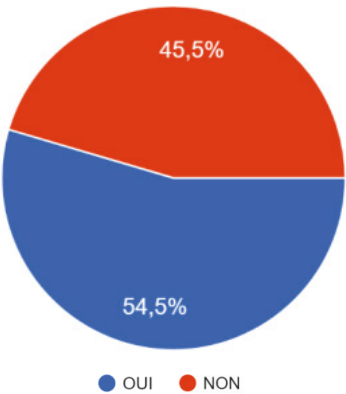
Trouvez-vous les informations que vous cherchez ?



Vous semble-t-il pratique ?



Estimez-vous la version papier utile ?



ressources humaines

enseignants

Enseignants et champs disciplinaires au 1^{er} juin 2022

	Théorie et pratiques de la conception architecturale et urbaine TPCAU	Arts et techniques de la représentation ATR	Ville et territoires VT	Sciences et techniques pour l'architecture STA	Histoire et culture architecturale HCA	Science de l'homme et de la société pour l'architecture SHSA	
professeurs	P.Chombart de Lauwe F. Fromonot P. Henry A. Lortie A. Nouvet P. Prost		C. Mazzoni		V. Picon E. Thibault		
	9	6	0	1	0	2	0
mâtres de conférences	N.André B.Azimi E. Babin S. Bendimerad G. Breton L. Burriel E. Colboc (0,8) A. Cornet P. De Jean A. Dervieux E. Essaïan V. Fernandez J. Galiano P. Gresham S. Guével J. Habersetzer C. Hanappe B. Jullien M. Macian A. Pangalos L. Piqueras J.F. Renaud P. Richter E. Robin P. Villien	J.L. Bichaud L. Bost A. Chatelut A.C. Depincé G. Marrey S. Vignaud	F. Bertrand A. Grillet-Aubert D. Hernandez C. Ros	M. Benzerzour D. Chambolle R. Fabbri Y. Guénel R. Morelli C. Simonin	M.J. Dumont C. Jaquand G. Lambert J.P. Midant	V. Foucher-Dufoix L. Overney P. Simay	
48,6 ETP (49 PP)	25,6 (28 PP)	6	4	6	4	3	
professeurs et mâtres de conférences associés	M. Croizier (½ poste) N. Dominguez (½ poste) L. Lafont Q. Le Norment (½ poste) S. Pallubicki (½ poste) S. Ramseyer M. Romvos (½ poste) K. Salom M. Tardio (½ poste)	A. Pasquier (½ poste)	A. de Maupeou (½ poste) A. Denoyelle M.A. Jambu E. Ostarena (½ poste) E. Pierre	T. Bodereau (½ poste)	M. Chebahi (½ poste) Y. Plouzenec (½ poste)	D. Albrecht	
14,5 ETP (20 PP)	6	0,5	5,5	0,5	1	1	
total	TPCAU 37,6	ATR 6,5	VT 10,5	STA 6,5	HCA 7	SHSA 4	
Total: 72,1 ETP (78 PP)							

L'école comptait, au 1^{er} juin 2022:

- 9 professeurs,
- 49 maîtres de conférences
- 20 maîtres de conférences associés
- 60 enseignants contractuels
- Des intervenants ponctuels

Les effectifs des enseignants titulaires, associés et contractuels

Années	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022
Postes	76	76	78	78	78
Effectif Total équivalent temps plein	70,5	70,5	72,8	71,3	72,1
dont Associés et contractuels équivalent temps plein	23	23	14	13,5	14,5
Pour mémoire Effectif étudiants (y compris mobilité entrante et sortante)	1187	1153	1239	1235	1243
Effectifs étudiants / enseignants	15,7	16,8	17	17,3	17,7

enseignants non-titulaires rémunérés sur le budget de l'École

Le recensement des agents non-titulaires, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord du 31 mars 2011 et de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, a confirmé la nécessité de déterminer de nouveaux fondements pour les modalités de recrutement dans le secteur de l'enseignement supérieur et plus particulièrement pour les écoles nationales supérieures d'architecture, avec l'objectif de sécuriser les parcours professionnels de leurs agents non titulaires. Cette loi a aussi eu deux conséquences importantes: l'accès au CDI et éventuellement un accès aux concours de titularisation des agents non-titulaires remplissant certaines conditions.

Les enseignants contractuels en 2021/2022:

- VT: 4 ETP + intervenants
- SHSA: intervenants
- ATR: 3,8 ETP + intervenants
- TPCAUI: 7,83 ETP + intervenants
- STA: 8,46 ETP + intervenants
- HCA: intervenants
- Langues: 4,8 ETP

formation continue interne personnel ATOS et enseignants

Moyens mis au service de la formation

En 2021, les dépenses en coûts directs auprès des prestataires de formation se sont élevées à 9 999€.

Actions de formation en 2021

9 actions de formation réparties sur 16 jours.

Dépenses de formation	
2017	12 267 €
2018	26 360 €
2019	38 848 €
2020	8 786 €
2021	9 999 €

personnel administratif et technique

Répartition par service de l'effectif administratif : situation au 1^{er} septembre 2021

(sous réserve des modifications non enregistrées)

Président du CA		Jean-François Renaud
Administration		effectif
Direction et communication		5
Directeur	François Brouat	1
Directrice adjointe, communication interne et externe	Florence Ibarra	1
Responsable de la communication	Stéphanie Guyard	1
Chargée de communication	Daniella Caballero	1
Secrétariat de direction	Sandrine Olivier	1
Agence comptable		2
Agent comptable	Florence Bougnaud-Vedel	1
Adjointe à l'agent comptable	Sandrine Azoulai	1
Service financier		5
Directeur financier	Ronald Amétis	1
Adjoint au directeur financier	N.	1
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Séverine Briand	1
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Jean-Luc Savignac	1
Régisseur comptabilité, ordonnateur	Philippe Foos	1
Gestion des ressources humaines et logistique		18
Directrice des ressources humaines, des moyens de fonctionnement	Agnès Beauvallet	1
Gestion des personnels titulaires et contractuels MC	Isabelle Leconte	1
Gestion des personnels non titulaires	N.	1
Responsable de la sécurité des locaux	N.	1
Gardien du site	Emmanuelle Henry	1
Accueil	Fernand-Louis Joseph	1
Accueil rue Burnouf, ouverture des locaux	David Traclet	1
Accueil Imprimerie / rue Burnouf	Didier Courtois	1
Installation des salles	Patrick Palamède	1
Accueil, surveillance, magasinage	N.	1
Accueil, surveillance, magasinage	Abou Kourouma	1
Accueil, surveillance, magasinage	Amalore Soff	1
Accueil, surveillance, magasinage	Joseph Nganga	1
Surveillance du soir	Ali Abdulkarim	1
Surveillance du soir	Bruno Najjarkhalil	1
Audiovisuel	François Viau	1
Reprographie	Jimmy Lancreot	1
Archiviste	Blandine Nouvellement	1
Immobilier		2
Gestionnaire des travaux et de la maintenance	Arnault Labiche	1
Maintenance installations et mobiliers	Karim Bouanane	1
Informatique		3
Responsable	Charles Andriantahina	1
Adjoint	Roberto Eliezer	1
Réseaux et multimédia	Chafik Marsou	1

Service des études		12
Directrice des études	Murièle Fréchède	1
Accueil général		
Accueil des étudiants, stages	Violaine Duval	1
Emplois du temps, programmes, ENT	Sylvie Moscatelli	1
Service des études 1^{er} cycle licence		
DPE, VAE, doubles cursus, concours	Chantal Marion	1
Gestion 1 ^{re} année, bourses, voyages	Cécile Roblin	1
Gestion 2 ^e et 3 ^e années, transferts	Evelyne Canourgues	1
Service des études 2^e cycle master		
Gestion de la scolarité des étudiants	Annie Ludosky	1
Service des études formations spécialisées		
Responsables des formations post-master		
DSA risques majeurs et DSA patrimoine	Gaëlle Gestin-Ligonnière	1
DSA projet urbain et DSA maîtrise d'ouvrage	Christine Belmonte	1
Lettre d'information du DSA architecture et patrimoine	Jeanne Montagnon	1
Maîtrise architecture et scénographies, HMONP	Déborah Arnaudet	1
Observatoire		
Observatoire interne / externe des étudiants	N.	1
Développement des relations internationales		3
Directrice des relations internationales	Odile Canale	1
Adjointe, Étudiants sortants	Anabel Mousset	1
Étudiants entrants	Bianca Gonzalez	1
Médiathèque		7
Responsable	Karine Fournier	1
Adjointe	Emmanuelle Sruh	1
Accueil, orientation, prêts	Ligya Bouras	1
Revue et images	Marie-Christine Fouqueray	1
Catalogue, indexation, photothèque	Gérard Moreau	1
Matériaux	Aïcha Lazid	1
Cheffe de projet du système d'information documentaires Archives	Sophie Annoepel-Cabrignac	1
Ateliers		2
Responsable technique atelier bois	Martin Monchicourt	1
Responsable technique atelier maquettes	Clémence Lam	1
Recherche		5
Directeur scientifique	André Lortie	1
Ingénierie de recherche	Catherine Blain	1
Responsable administrative et financière de l'IPRAUS	Ryme Abouzeir	1
Centre documentation IPRAUS – école doctorale	Christine Belmonte	PM
Centre documentation IPRAUS	Pascal Fort	1
Cartothèque	Véronique Hattet	1
Total		64



budget et fonctionnement

quelques ratios et données

sur la base du compte financier 2021

Budget de l'école Compte financier 2021

● Répartition par type de dépenses
— dépenses de personnel : 2,308 M€ soit 1920 €/étudiant;
— dépenses de fonctionnement : 1,595 M€ soit 1327 €/étudiant;
— dépenses d'intervention : 0,357 M€ soit 297 €/étudiant;
— dépenses d'investissement (logiciels, matériels, mobiliers, installations générales) : 0,979 M€ soit 815 €/étudiant.

● Répartition par destination
— dépenses « enseignement, service pédagogique » (fournitures, service, enseignants contractuels, agents rémunérés par lettre d'engagement) : 1,958 M€ soit 1 629 €/étudiant.
Nota : les enseignants titulaires et associés sont payés sur le budget de l'État.
— dépenses pour la recherche (fournitures, services, agents rémunérés par lettre d'engagement) : 0,142 M€ soit 118 €/étudiant;
— dépenses de communication (conférences, colloques, séminaires, publications, réception, agents rémunérés par lettre d'engagement) : 0,04 M€ soit 33 €/étudiant;
— dépenses « fonction support » (fournitures, services, logistique, administration, agents rémunérés par lettre d'engagement) : 2,187 M€ soit 2 580 €/étudiant.

Budget de l'État (personnels enseignants et ATS, titulaires et contractuels)

● État des dépenses des personnels enseignants et ATS sur le titre 2

ministère de la Culture	
2017	7 004 393
2018	7 460 730
2019	7 781 944
2020	7 837 490
2021	7 835 456

Budget école 2020+ budget de personnel État

Le budget global 2021 de l'école est de 13 076 239 €, soit 10 878 €/étudiant.

Compte financier 2021

Recettes (en milliers d'euros)

Subventions pour charges service public	3,816
Autres financements	0,026
Fiscalité affectée (CVEC)	0,040
Ressources propres	0,897
Financements État fléchés	0,378
Financements publics fléchés (Erasmus +, Conseil Régional, Labex...)	0,244
Total	5,403

Ventilation des dépenses (en milliers d'euros) de 2021 suivant les 4 segments définis par le ministère de la Culture

	Personnel	Fonctionnement	Interventions	Investissement	Total
Enseignement, service pédagogique	1,299	0,374	0,270	0,013	1,957
Recherche	0,01	0,045	0,086	0,00	0,142
Valorisation et diffusion culturelle	0,004	0,032	0	0,02	0,039
Fonctions supports	0,994	1,142	0	0,964	3,101
Total	2,308	1,595	0,357	0,979	5,240

gestion financière et comptable

Six personnes (correspondant à 5,3 équivalents temps plein) ont la charge de la gestion financière et comptable de l'établissement :

- le service financier est composé d'un directeur et de trois gestionnaires,
- l'agence comptable est composée d'un agent comptable et d'une adjointe.

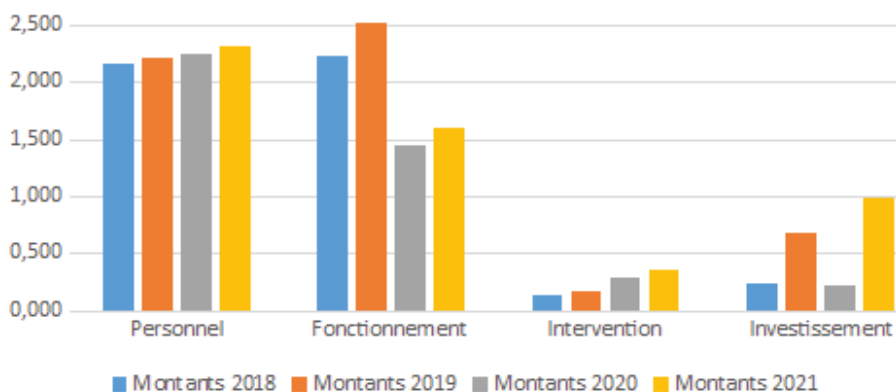
L'agent comptable, dernier intervenant dans la chaîne financière, a pour mission d'assurer le paiement de l'ensemble des dépenses et est chargé du recouvrement des recettes, de la tenue des comptes, de la gestion de la trésorerie et de tenir à disposition des organes de contrôle et de la tutelle les informations et justifications demandées régulièrement.

Depuis 2016, le décret GBCP (gestion budgétaire et comptabilité publique) est appliqué, avec l'objectif de renforcer le pilotage budgétaire, d'améliorer la qualité des comptes et la maîtrise financière des opérateurs de l'État. Le budget est voté chaque année en

conseil d'administration par enveloppe (investissement, personnel, intervention et fonctionnement).

La gestion financière et comptable est suivie sur le logiciel WinM9 de l'éditeur GFI. Dans le cadre de la qualité comptable, le travail sur l'identification des risques comptables et financiers a été poursuivi en 2022. Un module du logiciel WinM9 a notamment été acquis en 2019 pour suivre les immobilisations, permettant de mettre à jour l'inventaire physique à chaque nouvel achat d'immobilisation et de limiter les risques identifiés dans ce domaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, toutes les entreprises doivent déposer leurs factures à destination des services de l'État sur la plate-forme Chorus Pro (selon le Décret n° 2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique).



Le graphique ci-dessus présente l'évolution des dépenses de 2018 à 2021 (en M€).

● Indicateurs du budget

Au budget final (BR) pour l'exercice 2021, les crédits budgétaires se sont répartis entre les divers secteurs d'activité selon le tableau ci-après :

Répartition crédits budgétaires en 2021 (en M€)		
	École dont licence, master, HMO	5,62
	Laboratoire de recherche (Ipraus)	0,11
	DSA	0,4
3 ^e cycles	École doctorale	0,1
	Chaire partenariale	0,12
Total		6,35

● Indicateurs des activités

La mise en place du décret GBCP a conduit à une modernisation de la chaîne de la dépense avec une généralisation du service fait et une automatisation des processus de traitement. L'information comptable dispose d'une meilleure fiabilité, et la qualité de la dépense est mieux maîtrisée grâce à l'enchaînement des événements, engagement juridique et service fait, demande de paiement.

Indicateurs depuis 2016 – mise en place du GBCP

	Engagement juridique	Certificats de service fait	Demande de paiement
2016	1821	836	1553
2017	1973	790	1896
2018	1862	800	1868
2019	1893	868	1978
2020	1296	533	1410
2021	2 274	738	2 406

Pour ce qui concerne le suivi et l'exécution des recettes, outre la gestion des diverses subventions, le service financier et comptable a en charge la gestion des cartes de photocopies des étudiants, les droits de pré-inscriptions et d'inscriptions, la gestion des participations des étudiants aux voyages pédagogiques ainsi que la gestion des versements de la taxe d'apprentissage par les entreprises donatrices.

Cartes de photocopies et rouleaux de papier

Le produit des ventes des cartes de photocopies aux étudiants a contribué aux recettes budgétaires à hauteur de 27 436 € en 2021, (27 865 € en 2020, 61 948 € en 2019, 24 938 € en 2018, 36 760 € en 2017, 35 040 € en 2016, 31 029 € en 2015, 29 860 € en 2014). Les effets de la crise sanitaire restent encore perceptibles quant au niveau des recettes générées au titre de l'exercice 2021.

En 2021, l'achat de rouleaux de papier pour les traceurs s'élève à 11 764 €, 3 731 € en 2020, 8 869 € en 2019, 15 739 € en 2018, 9 790 € en 2017, 10 193 € en 2016, 3 800 € en 2015, 8 965 € en 2014. Parallèlement au maintien des recettes, cette dépense réalise un regain en fin d'exercice 2021 marquant l'effet de la sortie de crise sanitaire.

En effet, les dépenses effectuées pour l'achat du papier des photocopieurs sont également en hausse et représentent 5 534 € en 2021, contre 1 894 € en 2020, 6 943 € en 2019, 6 878 € en 2018, 7 862 € en 2017, 6 816 € en 2016, 5 402 € en 2015, 8 965 € en 2014.

Taxe d'apprentissage

En 2016, un niveau de collecte comparable à celui des années antérieures a été retrouvé, progression pouvant s'expliquer par l'effort de communication de l'École.

En 2019, le montant de la taxe d'apprentissage collecté est en augmentation de 21 % par rapport à 2018, du fait d'une communication accrue en la matière (livret d'information aux entreprises, mailing, etc.).

En 2020, une baisse importante est observée à hauteur de 73,21 % due aux effets conjugués de la réforme de la taxe d'apprentissage et du ralentissement de l'activité économique dans le cadre de la crise sanitaire.

En 2021, la collecte de la taxe d'apprentissage double par rapport à 2020, principalement en raison de la sortie de la crise sanitaire.

En 2021, 110 entreprises ont réservé leur soutien à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville par l'intermédiaire d'organismes collecteurs tels que les « Chambres de Commerce & d'Industrie », les « Chambres des Métiers », ou les « Associations & Groupements Interprofessionnels », contre 64 entreprises en 2020.

L'utilisation de la taxe d'apprentissage permet chaque année à l'École de développer sa recherche sur l'architecture, de maintenir le haut niveau des logiciels et équipements pédagogiques, d'enrichir la bibliothèque mais également d'assurer une aide aux étudiants pour les voyages pédagogiques, en France et dans le monde.

Évolution de la collecte de la taxe d'apprentissage	
2017	51 202,02 €
2018	57 221,30 €
2019	72 232,34 €
2020	19 349,95 €
2021	40 099,93 €

gestion des ressources informatiques

Le service informatique met à disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs l'ensemble des outils numériques sur le site principal et celui de l'annexe: 85 stations de travail reliées à l'Internet organisées en 4 salles de cours informatique et 2 salles de libre service totalisant 31 stations auxquelles s'ajoutent des postes situés dans les ateliers et dans la médiathèque ; des scanners A3, des imprimantes et des traceurs ; une offre logicielle actualisée chaque rentrée pour répondre aux besoins pédagogiques.

Les services administratifs et techniques disposent de 56 postes et de 6 imprimantes de groupe multifonctions.

Une douzaine d'imprimantes personnelles complètent l'offre pour des raisons pratiques ou de confidentialité. Le service assure la maintenance sur site et la gestion de l'ensemble du parc informatique (plus de 230 ordinateurs de bureau et portables, 6 traceurs, 5 serveurs, 25 serveurs virtuels) ainsi que les éléments d'infrastructure réseau (2 routeurs, 10 locaux techniques comportant 11 groupes de commutateurs réseau).

Il assure la surveillance permanente de la sécurité du réseau au travers d'un pare-feu et veille au bon fonctionnement de la

messagerie (webmail Partage de Renater), et des sites internet: www.paris-belleville.archi.fr annuaire.paris-belleville.archi.fr et de manière plus générale gère les accès aux plateformes Taiga, Zoom, Microsoft 365 éducation et Semaphore Culture.

Les moyens en personnel

Trois ATS composent le service: un responsable, un adjoint et un technicien informatique travaillant également en binôme dans le pôle audiovisuel. Quatre étudiants moniteurs assurent la permanence du libre service informatique certains après-midi, en soirée et le samedi.

Gestion du libre service informatique et de la salle des traceurs

Des horaires d'ouverture larges ont été progressivement proposés, marquant le retour au présentiel post Covid-19:

Lundi et mardi: 9h - 20h

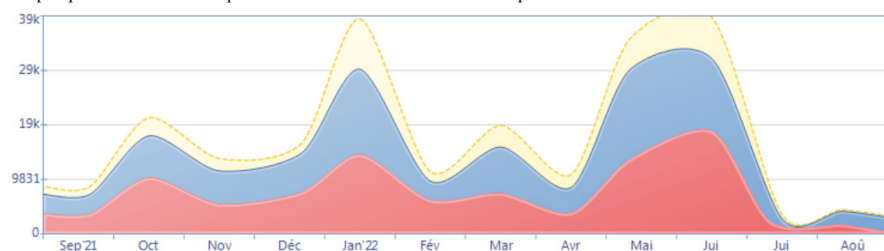
Mercredi, jeudi et vendredi: 9h - 19h

Samedi: 12h - 17h

Soit jusqu'à 47 heures d'ouverture par semaine.

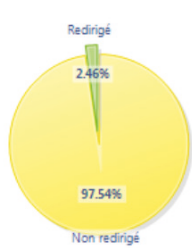
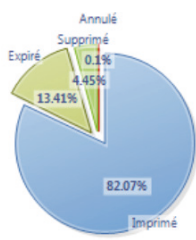
La fréquentation du libre-service d'impression reste élevée avec 14 100 documents grands formats imprimés (rendus étudiants, affichages,

Graphique annuel de la fréquentation du libre service informatique en fonction du nombre de documents traités



panneaux d'exposition) répartis sur 6 traceurs. Ce chiffre est en baisse de 13,5 % par rapport à l'année précédente (16300). Les fichiers de type PDF représentent 96 % des documents traités. Les deux pics des mois de janvier et de juin correspondent aux rendus de jurys de fin de semestre. Estimation par la solution d'impression de l'empreinte environnementale de l'activité d'impression au libre service: Les documents soumis à l'impression ont été traité à 82 %, les autres sont supprimés automatiquement par le logiciel lorsqu'ils sont restés dans la file sans être payés au bout d'un délai d'une heure.

Consommés		
	Eau polluée	178,9 m ³
	Energie consommée	3,40 MWh
	Arbres abattus	15 arbre(s)
	Dioxyde de carbone rejeté	1,4 t CO ₂
Sauvés		
	Eau économisée	40,3 m ³
	Energie économisée	0,77 MWh
	Arbres épargnés	3,2 arbre(s)
	Dioxyde de carbone non rejeté	325,3 kg CO ₂
Plus d'informations...		
D'après l'ADEME, la fabrication d'une tonne de papier (soit environ 400 ramettes) nécessite: 250 m ³ d'eau, 4,75 MWh d'électricité et 20 arbres matures. Les émissions dans l'air pour produire une tonne de papier équivalent à 2 tonnes de CO ₂ .		
Une ramette de papier recyclé permet d'économiser environ 0,5 m ³ d'eau, 1,2 KWh et 7,5 Kg de bois. (source: Wikipedia)		



Gestion du matériel

- Acquisition et installation pour le centre de documentation de l'Ipraus d'un ordinateur portable et d'un dispositif de visioconférence mobile.
- Acquisition de mise en service de trois traceurs graphiques format A0: deux pour la salle d'impression et un pour le service de la communication.
- Acquisition suivant le plan de relance de trois dispositifs de visioconférence mobile, deux sont installés dans les salles de réunion du site principal et un sur celui de l'annexe.
- Acquisition validée par la direction, suivant le budget de plan de relance numérique de 20 moniteurs 24 pouces avec webcam intégrée.
- Acquisition et configuration sur-mesure d'une station de travail pour l'atelier maquettes.
- Gestion courante de la maintenance des traceurs et des imprimantes ainsi que le suivi des commandes et du SAV des consommables d'impression (cartouches, kits de maintenance et rouleaux traceurs) Les techniciens Emaging, titulaire du marché traceurs sont intervenus cinq fois sur site.
- Acquisition et mise en service d'onduleurs dans les locaux informatiques de brassage pour les commutateurs réseau.

Les évolutions logicielles

- Sur proposition du service des études, abonnement à la plateforme anti plagiat en ligne Compilatio.net . Cela répond à la recommandation formulée par le Hceres pour l'Énsa-PB de se doter d'une solution de vérification du plagiat.

- Le renouvellement des licences de la solution de classes virtuelles multi plateforme permettant d'assurer des enseignements à distance: 44 comptes Zoom et une licence de webinaire 1000 places assignés à l'emploi du temps de certains enseignements ont permis d'assurer des cours magistraux, des travaux dirigés, des enseignements des langues en groupe, des corrections hebdomadaires et d'organiser des conférences et séminaires en ligne (webinaire).

La plateforme Zoom en complément de la solution RENaVISIO a permis d'organiser toutes les réunions de gouvernance de l'établissement: CA, CFVE, CT, CHS, Comités de direction. Certaines réunions se sont tenues en mode hybride. À noter l'acquisition de quatre connecteurs de salle Zoom pour l'utilisation sur les nouveaux dispositifs mobile de visioconférence équipant certaines salles de réunion.

- Maintien et application des correctifs sur les postes pédagogiques pour les logiciels Autodesk version 2021 (autocad, Revit, 3dsMax).

- Acquisition et installation de 45 licences annuelles du logiciel de rendu photo-réaliste Corona Renderer pour 3dsMax.

- Acquisition des licences annuelles (Pack Académique 100 postes) des logiciels de cartographie ESRI ArcGIS Desktop Advanced qui est enseigné maintenant dans sa version 10.8.2 .

- Extension des licences annuelles (40) et déploiement d'Adobe Creative Cloud pour les personnels ATS et les ateliers

pédagogiques (Labo Photo, Labo Vidéo, Atelier Maquette).

- Acquisition et installation de 110 licences de SketchUP Pro 2022 pour les postes pédagogiques.

- Acquisition de deux packs de licences académiques annuelles de ArchiWizard dans le cadre du cours de M. Benzerzour.

- Reconduction du partenariat avec la société Abvent permettant l'exploitation sur une licence réseau annuelle d'ArchiCAD 25 et d'ArtLantis Studio 7. Cette convention permet à chaque étudiant et à chaque enseignant d'obtenir directement auprès d'Abvent une licence personnelle annuelle sur présentation d'un justificatif de rattachement à l'Énsa-PB.

- Gestion de la mise à disposition par Lumion France à 9 étudiants de licences annuelles personnelles du logiciel Lumion3D.

- Mise en place d'une convention gratuite d'exploitation à titre pédagogique pour une année de la plateforme cartographique de zone de chalandise Smappen (ex-Oalley).

- Suivi d'exploitation du serveur de gestion financière WinM9 GBCP et de gestion des immobilisations Immos.net, déploiements des correctifs (1 patch WinM9 déployés en version 5.4.0 et 10 patchs Immos en version 2.2.0). Le produit en fin de vie et a été remplacé par la solution Inetum GFI-PEP en mai 2022 (13 patchs GfiPEP déployés en version 1.5.0). La GED associée (Alfresco édition communautaire v201707) a été migrée d'un serveur Windows vers un serveur Linux CentOS 7.

Le service financier a également passé commande pour la mise en place d'une instance du module Régies.NET depuis mai 2022 sur le même serveur. (2 patches déployés dans la version 2.2.0).

Mise en service du progiciel WinPaie Cegape.

- Mise à niveau de l'anti-virus des postes clients Kaspersky Endpoint Security en version 11.8 et mise à niveau de la console serveur Security Center en version 13.

Une autre solution antivirus a dû être mise en place dès juin 2022 lors du renouvellement des licences compte tenu du règlement de la commande publique (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 interdisant toute relation avec la Russie. Le produit SOPHOS Central Intercept X Advanced équipe désormais les postes de travail et les serveurs avec une console de gestion centralisée dans le Cloud.

- Déploiement des clients de web-conférence Starleaf, nouvelle solution utilisée pour les réunions avec le ministère de la Culture.

- Reconduction de la maintenance annuelle du site web et de l'intranet par la société Bookmark.

Exploitation technique

- Suivi d'exploitation de la nouvelle infrastructure réseau (cœur de réseau, commutateur, bornes WiFi) mise en production à la rentrée de septembre 2021.

- Gestion des comptes et attribution des accès à la nouvelle solution de messagerie collaborative Partage de Renater mise en place en juillet 2021.

- Remplacement du serveur de fichiers internet (NextCloud) hébergé sur site offrant un espace de stockage limité par la plateforme Onedrive de Microsoft. Celle-ci a permis de nombreux échanges des documents pour l'enseignement et pour les services administratifs: mise en ligne de cours (vidéos, documents), gestion de certains examens et rattrapage à distance (création de liens url pour les sujets, les rendus, les corrections, les rattrapages), gestion des dossiers d'inscriptions (administratives et pédagogiques), création de formulaires en ligne.

- Préparation des 85 postes de cours pour les intensifs de février 2022 exploitant ArcGIS Pro.

- Organisation au mois de mai avec le service des études des entretiens à distance de recrutement ParcourSup avec Zoom.

- Préparation avec le prestataire du ministère de la Culture, The Oval Office, du forum « Entreprendre dans la culture ».

- Exploitation de la plateforme d'authentification unique pour les services en ligne sous tierce maintenance par la société Axess.

- Renouvellement auprès de la société Chambersign du certificat de signature numérique du directeur.

- Configuration d'un poste pour l'utilisation d'une carte agent du ministère de la Culture émise par l'ANTS.

- Mise en réseau des nouveaux appareils de découpe laser à l'atelier maquette.

- Installation et configuration du

serveur de comptage des passages des portiques de la médiathèque Staffconnect gate

- Gestion du fonctionnement de portiques de la médiathèque lors des interventions sur site du prestataire Bibilotheca.

- Organisation de webinaires avec le pôle audiovisuel et gestion des enregistrements liés :

- Elisabeth Esaïan : *Le prolétariat ne se promène pas nu.*

- conférence rediffusée en ligne de la JPO du 19 février 2022.

- Sarah Blouin : Rencontre autour de ma thèse.

- Corinne Jaquand : *La parcelle dans tous ses états* (PUR, février 2022).

- Christelle El Hage : Rencontre autour de ma thèse.

- Configuration, gestion des comptes, des enregistrements et de la sécurité des 44 comptes et des 4 connecteurs de salle de réunion H323 Zoom.

- Exploitation du système de gestion de l'impression depuis la solution Watchdoc : un serveur virtuel sur le site principal et un serveur physique sur le site de l'annexe.

- Gestion des contrats et du service de liaisons par fibre optique Orange pour l'offre internet Box et Wi-Fi de l'annexe. Des coupures de service ont nécessité l'intervention du service informatique pour la remise en marche.

Sécurité informatique

- Surveillance globale de la sécurité du système d'information et application des correctifs notamment lors de l'injonction de l'ANSSI de mars 2022 concernant le logiciel de sauvegarde Veeam Backup (passage de la version 9.5 à 11).

- Une coupure électrique générale de longue durée le 27 janvier 2022 vers 11h a nécessité la reconstruction des données de certains serveurs. Le retour à un fonctionnement normal a été réalisé le 28 janvier vers 13h.

- Mise à jour des pare-feux réseau et adaptation des règles de flux aux différents besoins, gestion des certificats SSL, surveillance des accès notamment ceux permettant le télétravail.

- Suivi d'exploitation de la passerelle d'accès et de tenue de registre réglementaire des connexions Wi-Fi. La société Inetum, editrice du progiciel de gestion financière PEP a subi une attaque de type ransomware obligeant la coupure de l'ensemble des accès à leur réseau : l'impact a été nul pour l'Énsa-PB car l'application est hébergée sur des serveurs locaux.

Effet de bord d'un compte de messagerie étudiant devenu « spammeur » en janvier 2022 (au moins un des périphériques de l'utilisateur étant infecté) le compte a immédiatement été bloqué par Renater afin de limiter l'impact sur la notoriété du domaine de messagerie @paris-belleville.archi.fr .

Veille technologique - Auto-Formation

Réunion du ministère de la Culture sur la cybersécurité en mars 2022 organisée par M. Arnaud Roffignon directeur adjoint de cabinet.

Les personnels du service informatique ont participé aux webinaires suivants :

- Vadesecure - Phishers' Favorites : Décryptage d'une année riche en usurpation.
- Webinaire Kaspersky Antivirus dans le contexte de guerre opposant la Russie et l'Ukraine.
- Microsoft - Security Virtual Training Day : Notions de base sur la sécurité, la conformité et l'identité.
- Palo Alto Networks - NEXT Stops Zero-Day Threats in Zero Time.
- AODB - Workshop DSFR Factory.
- SCC - Webinaire Windows 365.

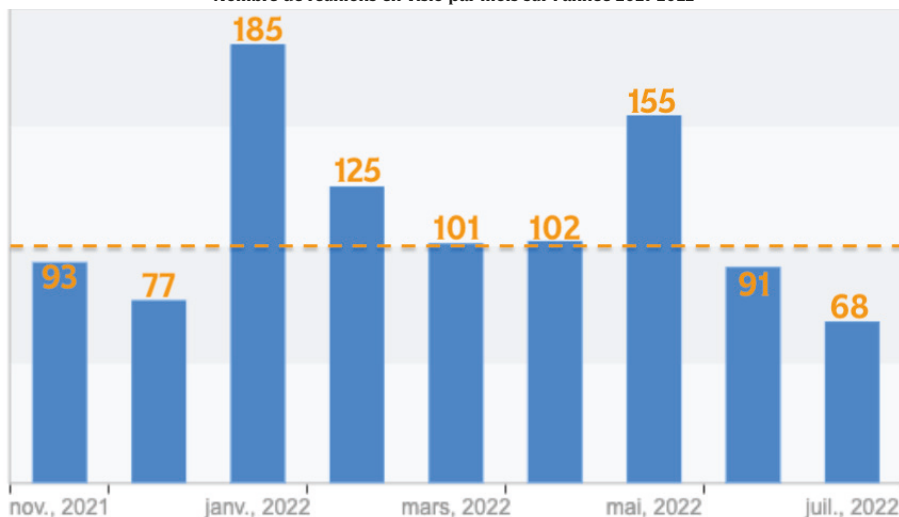
— Systancia - Les six principaux avantages du ZTNA Zero Trust Network Access.

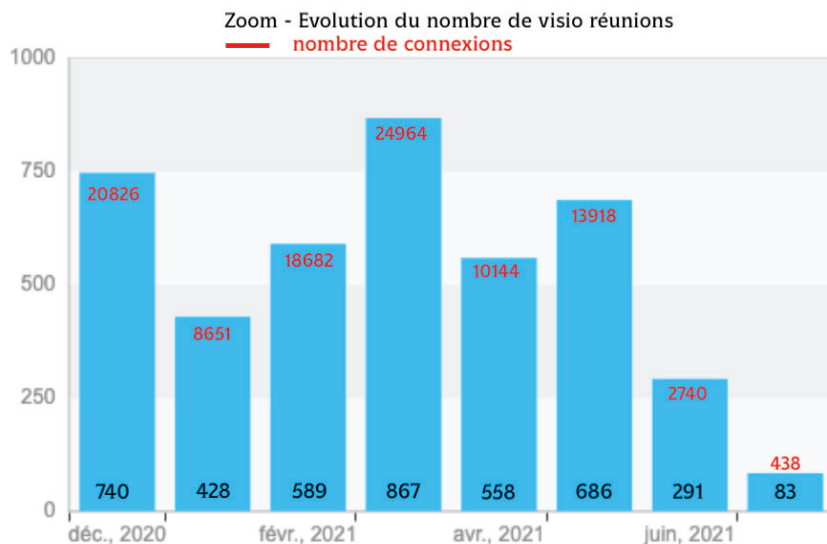
En avril 2022, le service informatique a été accueilli dans les locaux de ComputaCenter France pour une présentation restreinte d'un produit Cisco, POC sur CDR : Cisco DNA center - Mise en œuvre et intégration dans un réseau existant (LAN et WiFi).

Données diverses

Au sein de la plateforme Zoom, 1007 visio réunions se sont tenues contre 4245 l'année précédente soit une baisse de 76 %. La moyenne est de 100 réunions par mois en utilisant pour 50 % d'entre elles des ordinateurs compatibles Microsoft Windows et pour 25 % des ordinateurs Apple Macintosh.

Nombre de réunions en visio par mois sur l'année 2021-2022





Services divers & collaboration

- Numérisation annuelle de 700 documents grands formats pour les étudiants et les enseignants: le scanner étant un matériel fragile, sa mise à disposition en libre-service n'est pas envisageable.
- Attribution aux étudiants en ayant fait la demande de 40 accès à un espace numérique de stockage Microsoft Onedrive.
- Prêt de deux ordinateurs portables neufs à deux étudiantes.
- Attribution de 5 licences du logiciel Corona Renderer aux enseignants d'informatique.
- Impressions de travaux grands formats pour les workshops, et notamment les expositions PFE.
- Accueil de formations internes et inter-ÉNSA dans les salles de cours informatique notamment les formations ArchiRes, INETUM PEP et Régies.

- Gestion des mouvements de personnels: départs, arrivées, changement de bureau (mise à disposition d'ordinateurs fixes et portables, attribution - clôture des différents accès: comptes réseau, de messagerie, accès Sémaphore, accès aux imprimantes): notons les départs de Florence Ibarra directrice adjointe, Agnès Beauvallet DRH, Richard Aroquiame secrétaire général UMR AUSser, Jeanne Montagnon gestionnaire DSA; les arrivées de Ronald Ametis Responsable financier, Nadia Abidi Gestionnaire RH.
- Diverses interventions sur des ordinateurs portables PC ou Apple d'enseignants-chercheurs.
- Restitutions à leurs propriétaires de nombreux objets trouvés dans le local du libre service, allant des clés USB et disques durs aux papiers d'identités et cartes de paiement.

gestion des travaux d'aménagement et d'entretien

Le service immobilier est composé de deux personnes à plein temps (un gestionnaire, responsable du service immobilier en télétravail deux jours par semaine et un ouvrier multi-technique) et fait appel à des sociétés de maintenance (électricité, courant faible, CVC, ascenseurs, plomberie, serrurerie, étanchéité...) et de travaux (revêtements, restructuration et aménagement...).

Les principales évolutions en matière d'immobilier réalisées au courant de l'année universitaire 2021-2022 sont :

- L'aménagement du couloir devant l'atelier maquette
- La mise en place d'une centrale de traitement d'air (CTA) assurant le chauffage et la climatisation du 46 boulevard – financement dans le cadre de la première phase du plan nationale d'aide à la diminution de la consommation énergétique.

Gestion et réalisation en interne

Beaucoup de petits travaux d'entretien divers en serrurerie, plomberie, menuiserie et peinture, veille technique sur les installations, accompagnement, pilotage et contrôle des techniciens d'entreprises extérieures intervenant sur nos sites, gestion budgétaire et réalisation du plan de maintenance.

Gestion interne et réalisation externalisée

- Amélioration de la sécurité et mise aux normes : travaux de mise en place de grilles de sûreté dans les régies des amphithéâtres central et nord ; mise en place de cellules toutes hauteurs sur les portes dans des ascenseurs du site principal.
- Amélioration des conditions d'enseignement : travaux d'aménagement du couloir devant l'atelier maquette afin d'accroître la visibilité de l'atelier et sa capacité de rangements ; Création de prises de courant en hauteur pour les studios EO et E1.
- Amélioration des conditions de travail dans l'école : travaux de correction acoustique de la salle de réunion à l'Ipraus ; travaux d'aménagement des archives du bâtiment C.
 - Divers travaux : travaux divers de revêtement (peinture des portails),
 - travaux divers d'entretien et de maintenance (opération importante de relamping des BAES et éclairage de sécurité, divers création de prises de courant, remplacement d'extracteurs d'air HS, de serrurerie, de plomberie,...).

politique de développement durable

L'École est engagée dans une politique de développement durable forte.

À l'initiative de la commission Vie étudiante en 2021-2022, deux actions prévues pour 2022:

- Tri et recyclage dans les studios

- Création de poubelles en bois, elles sont disposées dans chaque studio pour permettre la récupération des planches et des morceaux de bois.

- Récupération/réutilisation de différents matériaux (studios L1).

- Réflexion sur le tri et le réemploi des matériaux non utilisés.

- Recensement des différents matériaux utilisés: cartons, papiers, bombes de colle, solvants et peintures, objets divers, morceaux de maquettes.

- Organisation d'une première journée du tri le 21 janvier 2022.

- Diagnostic sur l'empreinte environnementale de l'Énsa-PB

Une mission a été proposée à Gaëlle Breton et David Albrecht et prévue pour l'année 2022-2023.

Les bureaux administratifs sont tous équipés de poubelles de collecte de papier (dispositif Recy'go).

Concernant les déchets toxiques ou dangereux pour l'environnement utilisés dans le cadre des ateliers d'arts plastiques, l'établissement a un contrat avec la société Est Argent. Celle-ci prend en charge la sciure de bois avec solvant et tous les contenants aérosols des ateliers bois et maquettes; le bain de développement-révélateur-fixateur, le papier photos souillé, les étuis de pellicules photos (plastique) et les aérosols de l'atelier photo; les aérosols et autres solvants utilisés dans l'atelier gravure ou en dessin.

Enfin, l'établissement ne dispose pas de véhicule et privilégie les moyens de transports collectifs lors des voyages pédagogiques ainsi que pour la prise en charge des déplacements professionnels (administratifs, enseignants, chercheurs, intervenants).

gestion des archives

La gestion des archives de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est régie par le livre II du code du Patrimoine qui régit les archives publiques. De 2010 à 2018, cette gestion fut assurée par une archiviste contractuelle à mi-temps. En janvier 2018, l'école obtient l'ouverture d'un poste de chargé d'études documentaires et le recrutement d'un agent à temps plein. L'année 2019 marqua quant à elle la mise en place officielle d'une Cellule archives. Celle-ci est rattachée à la direction des Ressources humaines et des moyens de fonctionnement. La responsable de la Cellule archives, Blandine Nouvellement, traite les archives des personnels administratifs, enseignants et chercheurs et est la référente de l'école auprès de la Mission des Archives du ministère de la Culture qui conseille l'établissement et assure le contrôle scientifique et technique.

Les archives intermédiaires de l'école sont classées selon les services producteurs ou par nom d'enseignant-chercheur. Elles sont conservées par l'établissement tout au long de leur Durée d'Utilité Administrative (DUA) définie dans le tableau de gestion. Les archives courantes sont détenues par les services ; les archives intermédiaires sont, quant à elles, stockées dans des locaux d'archivage dédiés.

Depuis 2010, des bases de données Excel ont été créées pour faciliter la gestion des archives, dont une spécifiquement dédiée à l'inventaire des archives intermédiaires. En outre, des procédures de collecte

interne, un suivi des versements et éliminations ainsi que des ressources pour le personnel ont été progressivement mises en place.

Au terme de la DUA, les archives sont soit versées, soit éliminées selon des procédures réglementaires. Des bordereaux d'élimination sont soumis au visa de la Mission des Archives du ministère de la Culture avant de procéder à la destruction physique des documents. Les fonds versés sont quant à eux transmis aux Archives nationales et deviennent des archives définitives. Des instruments de recherche sont alors rédigés permettant ainsi de valoriser ce qui constitue le patrimoine historique de l'école. Ces instruments de recherche sont consultables sur rendez-vous à la Cellule archives ainsi que sur le site internet de l'école et dans la Salle des Inventaires Virtuelle (SIV) des Archives nationales. Depuis fin 2016, la Cellule archives dispose d'un espace pour accueillir les chercheurs désireux de consulter les fonds d'archives. Ils sont accueillis sur rendez-vous. En 2019, des pages dédiées aux archives ont été mises en ligne sur le site internet de l'école. L'objectif est de donner une meilleure visibilité à la Cellule archives et de contribuer à la valorisation des fonds avec notamment la mise à disposition des répertoires de versements et les procédures à suivre pour consulter les documents.

Exercice 2022

L'exercice 2022 se situe dans le contexte post-COVID, avec un constat : les demandes de consultations et

de communications administratives restent nettement inférieures à celles enregistrées avant la crise. Le chantier de restructuration des locaux, qui nécessite plusieurs transferts et l'immobilisation de documents n'a, pour sa part, pas réellement eu d'impact sur la communicabilité des documents.

En 2022, les communications administratives sont essentiellement des sorties de dossiers étudiants et des sollicitations émanant du service financier. Concernant l'accueil de lecteurs extérieurs, en 2021, la Cellule archives avait réceptionné quatre demandes mais aucune n'avait abouti à un rendez-vous sur place. L'année 2022 marque la reprise des consultations sur site avec l'accueil en octobre d'une doctorante menant des recherches sur le DSA « Villes orientales ».

Depuis 2018, la Cellule archives travaille au réaménagement de ses magasins.

En effet, la capacité de stockage total était devenue insuffisante pour contenir l'ensemble des archives intermédiaires ; en outre, les équipements n'étaient pas adaptés tant pour la sécurité des personnes que pour la bonne conservation des documents.

Le projet repose sur un échange de locaux entre la Cellule archives et la Médiathèque. Le réaménagement des espaces a été confié à des prestataires de l'UGAP.

Un travail préparatoire comprenant en autres un récolement des fonds existants a été initié dès 2019 et s'est achevé en 2021. Ce travail a notamment permis d'unifier le système de cotation et de

reconditionner des fonds d'archives en instance de traitement (voir le rapport d'activité de 2021).

La Cellule archives est entrée dans la phase active du chantier de restructuration début 2022.

Une première étape a été concrétisée entre janvier et mars 2022 avec l'aménagement des nouvelles Réserves médiathèque (RM) et d'un nouveau local d'archives: le magasin C-1 équipé de rayonnages mobiles.

La seconde étape est en cours depuis avril 2022 avec le réaménagement du niveau supérieur du magasin A-1 (A-ISup) équipé de nouvelles étagères fixes adaptées et d'une zone pour entreposer les archives en attente d'élimination. Parallèlement, une partie des archives qui se trouvaient dans le magasin A-1 ont été redéployées en C-1. Une contrainte de nivellement, non visible avant le démontage des anciennes étagères, a nécessité une reprise du sol en A-ISup. Ce travail a été coordonné par le service Immobilier. La livraison définitive des nouveaux aménagements de A-ISup est prévue pour janvier 2023 et permettra alors le lancement de l'ultime phase du chantier: le redéploiement des archives intermédiaires entreposées dans un local de stockage provisoire en A-ISup, l'organisation du magasin A-1 ainsi que le rapatriement des collectes en instance dans les différents services de l'école en C-1 et A-1.

Plusieurs transferts et immobilisations de documents sont nécessaires pour mener à bien ce projet. Au final, cela représente près d'un kilomètre linéaire

brut d'archives et documents manipulés. Pour la coordination de ces mouvements, l'archiviste de la Cellule archives a été épaulée par des moniteurs-étudiants. L'état d'avancement du projet a fait l'objet d'une présentation au cours de la prochaine réunion de Valorisation des Ressources documentaires fin novembre 2022.

La restructuration des locaux va permettre de désengorger les services. Cependant, les espaces resteront contraints et il est donc nécessaire d'envisager une importante campagne d'éliminations et surtout de versements. En effet, les derniers versements remontent à 2019 pour les travaux d'étudiants, 2015 pour les fonds d'enseignants-chercheurs et à 2012 pour les archives de l'administration. La Cellule archives travaille à l'établissement d'un plan d'actions pour l'exercice 2023-2024. Il s'agira notamment de quantifier les besoins scientifiques, matériels et humains mais aussi de prendre en compte les données numériques, qui avec l'essor du télétravail, sont de plus en plus présentes dans le quotidien des personnels et des usagers.

Bilan chiffré

En 2022, du fait des travaux de restructuration des magasins de conservation, aucun document n'est venu enrichir les fonds d'archives intermédiaires. Cet indicateur ne tient toutefois pas compte des archives toujours en cours de collecte, et qui représente fin 2022 environ 37,8 mètres linéaires supplémentaires.

De la même manière il n'a été procédé

à aucune sortie d'archives sous forme de versement ou d'élimination en 2022. L'accroissement net pour 2022 est donc égal à l'accroissement brut, soit 37,8 mètres linéaires.

À noter que la restructuration des locaux d'archives s'accompagne d'un travail de saisie et de corrections de données pouvant entraîner quelques variations entre les chiffres de 2022 et ceux des années précédentes, notamment en ce qui concerne l'état de l'archivage intermédiaire.

Les demandes de communications administratives et de consultations restent, comme évoqué ci-dessus, inférieures à celles enregistrées avant la crise sanitaire (49 en 2019); le nombre de demandes enregistrées en 2022 s'avérant même inférieur à celui de 2021. En effet, il y a eu 17 demandes en 2022 contre 24 en 2021, et seulement 12 demandes étaient parvenues à la Cellule archives en 2020. La Cellule archives a en outre traité deux demandes émanant de lecteurs extérieurs ; l'un d'eux est venu sur place consulter des documents conservés par l'école.

archives intermédiaires 2022

Entrées (collecte interne, inventaire rétrospectif, don, récupération) enregistrées au 22/11/2022

vide	0 ml
Total	0 ml

Collecte en cours au 22/11/2022

Agence comptable	3,61 ml
Direction Adjointe - Communication	4,13 ml
Enseignement - Recherche - Ipraus	6,88 ml
Service des Études	6,11 ml
Service Financier	5,77 ml
Secrétariat de direction	4,86 ml
Total	37,80 ml
Prévisionnel total des entrées pour fin 2022	37,80 ml

État de l'archivage intermédiaire

Agence comptable	22,51 ml
Direction	12,63 ml
Direction Adjointe - Communication	7,69 ml
Enseignement - Recherche - Ipraus	87,36 ml
Relations internationales	22,87 ml
Service des Études	140,50 ml
Service Financier	55,92 ml
Service Ressources humaines moyens de fonctionnement	44,87 ml
Secrétariat de direction	0,97 ml
Total	395,30 ml

versements & éliminations 2022

Éliminations 2022

vide	0,00 ml
Total	0,00 ml

accroissement net 2022

Calcul de l'accroissement des archives intermédiaires

	accroissement réel	accroissement prévisionnel pour la fin de l'année
Entrées enregistrées en 2022	0 ml	37,80 ml
Versements et éliminations pour 2022	0 ml	0 ml
Accroissement net = (entrées - versements et éliminations)	0 ml	37,80 ml

consultations des archives et demandes de renseignements 2022

chiffres arrêtés au 17/11/2022	Nombre de demandes	Nombre d'unité(s) empruntée(s)
Demande externe		
Pas de consultation d'archives	1	0
Recherche par l'archiviste	1	4
Demande interne		
Pas de consultation d'archives	1	0
Sur place - communication administrative	14	23
Total	17	27

Comité de rédaction

Ronald Amétis, directeur financier / Charles Andriantahina, responsable du service informatique / Christine Belmonte, responsable du doctorat et formations post master / François Brouat, directeur / Odile Canale, directrice des relations internationales / Pascal Dal Pont, directeur adjoint / Karine Fournier, responsable de la bibliothèque / Murièle Fréchède, directrice des études / Gaëlle Gestin-Ligonnière, responsable des formations post-master et de la formation continue / Stéphanie Guyard, responsable de la communication / Paule Immath, directrice des ressources humaines et moyens de fonctionnement / André Lortie, directeur de l'IPRAUS / Cristiana Mazzoni, directrice de l'UMR AUSser

Crédits photos

Bellasso, Bellette Brass Band, CAUE de Paris, Didier Gauducheu, Stéphanie Guyard, Service des relations internationales de l'Énsa-PB

Typographie paris-belleville, Bureau Brut

Conception et réalisation // Daniella Caballero, service communication

Impression // Jimmy Lancreot, service reprographie

édition du 28 juin 2023

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture.

